

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie
<b>Herausgeber:</b>	Service archéologique de l'Etat de Fribourg
<b>Band:</b>	17 (2015)
<b>Artikel:</b>	Sépultures du Haut Moyen Age de Gumevens, témoins d'un profond ancrage en terre gruérienne
<b>Autor:</b>	Graenert, Gabriele
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-681703">https://doi.org/10.5169/seals-681703</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Gabriele Graenert

C'est sur la butte de Sus Fey que se trouvait le premier cimetière de *Gumulfingos*, petit habitat rural que l'on peut considérer comme la cellule primitive de l'actuel Gumefens. Quatre générations de personnes ont été enterrées en ces lieux entre le VI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle.

# Sépultures du Haut Moyen Âge de Gumefens, témoins d'un profond ancrage en terre gruérienne

Le site de Gumefens/Sus Fey<sup>1</sup>, en Gruyère, se localisait sur la rive gauche de la Sarine, assez escarpée à cet endroit; il se trouve aujourd'hui en périphérie du village de Gumefens (commune de Pont-en-Ogoz), là où l'autoroute A12 conduit les automobilistes qui arrivent depuis le nord dans le tunnel justement dénommé «de Gumefens» (fig. 1 et 2). Découvert en 1979 à l'occasion d'une campagne de sondages effectuées avant la construction de l'autoroute par l'archéologie cantonale d'alors, il a livré au final quelque 400 sépultures du Haut Moyen Âge et du Moyen Âge classique<sup>2</sup>.

La fouille d'urgence qui a été menée dans la foulée, entre juillet 1979 et avril 1980, sur une surface de 2000 m<sup>2</sup> divisée en grands secteurs de 10 x 10 m et dans des conditions qu'un hiver rigoureux a rendues particulièrement difficiles, a permis d'explorer in extenso ce site dont on ne connaissait pas encore l'existence. La documentation se compose d'un journal de fouille détaillé, d'une description de chacune des structures ainsi que de photographies et de dessins en plan; divers relevés des profils permettent de comprendre la stratigraphie du site. Pour les structures, à savoir les fosses sépulcrales elles-mêmes, on dispose de plans à l'échelle 1:10 ou, le cas échéant, 1:20, ainsi que de relevés à l'échelle 1:1 de la position des objets au moment de leur mise au jour.

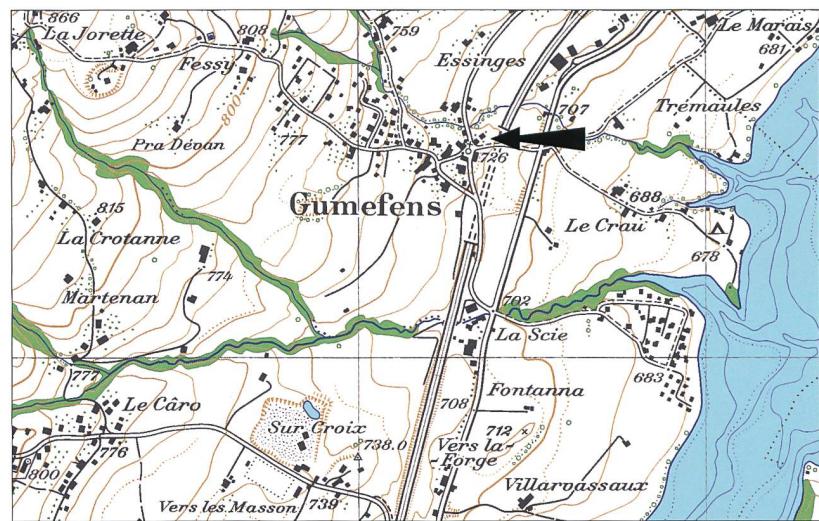


**Fig. / Abb. 1**  
Vue, depuis le site en direction du sud, sur les travaux autoroutiers dans la plaine de Bulle, durant les fouilles (février 1980)  
*Blick von der Fundstelle aus nach Süden, über die Autobahnbaustelle ins Becken von Bulle, während den Ausgrabungen (Februar 1980)*

Géologiquement parlant, le cimetière s'étendait sur une butte morainique (717-725 m d'altitude) bordée au nord par un ruisseau appelé «Trot du Ruz», et marquant, avec la petite ferme construite à son sommet, la frange orientale du village. La zone sommitale et la partie supérieure du versant sud, toutes deux légèrement en pente, étaient constituées de dépôts morainiques gravelo-caillouteux, alors que la partie inférieure du même versant était composée d'un sédiment argilo-sableux compact. C'est en bordure de cette zone que les fosses sépulcrales ont été implantées, parfois sous une couche de terre

fondée et argileuse mêlée de pierres qui atteignait 20 cm d'épaisseur à cet endroit, mais 60 dans le replat menant à la route communale. Au nord-ouest ainsi que sur les franges orientale et sud-orientale de la colline, l'ensemble se caractérisait par d'épais dépôts sableux et, enfin, la surface libre d'aménagements consistait en une couche d'humus se développant sur 30 cm d'épaisseur au maximum.

Les zones du site qui sont conservées ont pu être explorées quasiment intégralement, mais les limites initiales de la nécropole n'ont pas pu être clairement mises en évidence partout. La parcelle fait par ailleurs état, sur des surfaces parfois conséquentes, de perturbations qui ont été causées par la construction de bâtiments, et d'atteintes ponctuelles ou superficielles qui sont liées soit à l'aménagement de diverses infrastructures (accès à la ferme, mur de jardin, tranchées de canalisations et de câblage, etc.) soit à l'exploitation du terrain dans le cadre d'activités rurales (élimination d'une carcasse d'animal, mesures de nivellement) (fig. 3). Enfin, un four à chaux probablement médiéval fouillé en 1980 au nord du chemin qui rejoignait la ferme (voir fig. 3) pourrait également être à l'origine des remaniements observés sur certains vestiges, mais cette hypothèse n'a à vrai dire pas pu être confirmée. On peut donc résumer la situation ainsi: le corps principal du site a pu être fouillé et documenté, mais l'érosion ainsi que les activités agricoles ou encore les travaux de voirie et de construction ont fortement altéré la surface du sol. Le niveau de marche contemporain de l'occupation médiévale n'a donc pu être repéré nulle part, mais il a pu être restitué a posteriori grâce à la documentation. La limite septentriionale du cimetière paraît assurée, ce qui semble également le cas, au vu de la topographie et de la répartition des vestiges, de l'extrémité occidentale dans ses grandes lignes. Enfin, une extension vers le sud, dans la zone plus plane qui s'étend aussi au-delà de la route communale, est peu probable: aucune découverte n'y a été faite durant les sondages ou la construction de l'autoroute, et la mise en parallèle de l'emplacement du site avec celui d'autres cimetières analogues du Haut Moyen Age qui se trouvent au voisinage de Gumevens<sup>3</sup> ne permet guère de cautionner cette hypothèse.



**Fig. / Abb. 2**

Localisation du site de Gumevens/Sus Fey sur la carte actuelle

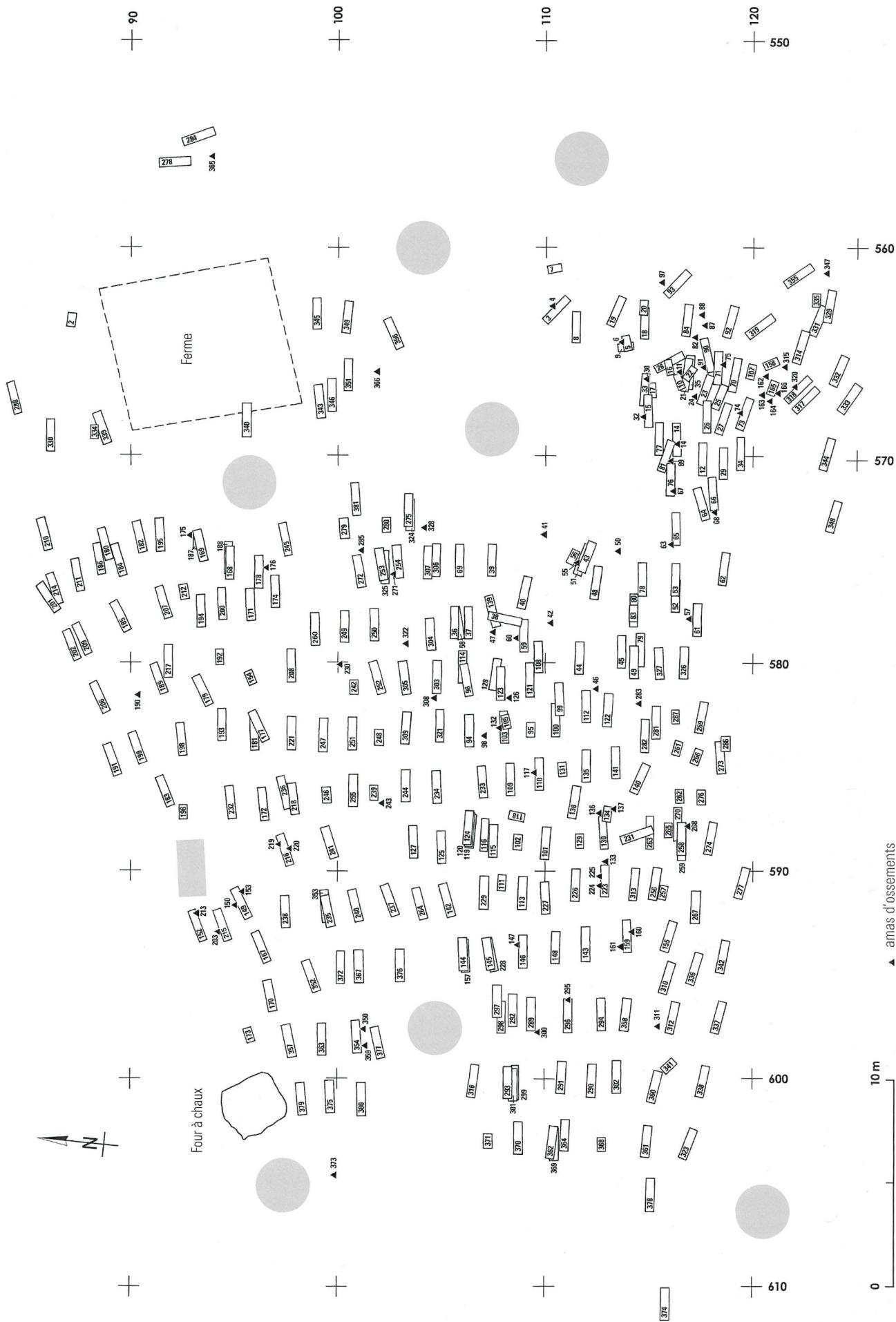
*Die Lage der Fundstelle von Gumevens/Sus Fey in der aktuellen Flurkarte*

© swisstopo

## Datation: remarque préliminaire

La nécropole de Gumevens/Sus Fey se caractérise par la pauvreté de l'inventaire mobilier et la rareté des superpositions de tombes, ce qui rend impossible toute datation si l'on se limite au contexte local et aux seules méthodes archéologiques. Aussi les nouvelles techniques et une extrapolation des résultats obtenus par l'analyse des vestiges (objets et structures) découverts dans des régions et des sites avoisinants constituent-elles la trame de notre étude, sous son aspect chronologique s'entend.

Les travaux de Max Martin sur le cimetière du *castrum* de Kaiseraugst AG et de Reto Marti sur l'archéologie du Haut Moyen Age dans la région bâloise<sup>4</sup> constituent de bons outils de recherche pour les sites de Suisse occidentale. Ces deux chercheurs ont en effet réussi à rattacher leurs ensembles mobiliers à des schémas chronologiques assurés par des datations absolues et se rapportant chaque fois à un type de matériel précis<sup>5</sup>: la division en quatre phases<sup>6</sup> mise au point par Rainer Christlein à partir de la typologie des ceintures de Marktobeldorf (D, Bavière) – par la suite dénommées MOD 1 à 4 – ou encore le modèle de Hermann Ament, avec ses deux phases principales que sont le «Mérovingien ancien» (MA) et le «Mérovingien récent» (MR), avec leurs sous-types MA 1 à 3 et MR 1 à 3 (fig. 4), chacun individualisé par un certain spectre de formes<sup>7</sup>. La terminologie adoptée dans ces différents travaux a été utilisée dans le cadre de l'étude des vestiges de Gumevens/



Sus Fey, en particulier le concept du «Mérovingien tardif» proposé par H. Ament pour regrouper ses phases MR 2 et 3. Hormis celui de Kaiseraugst, les cimetières d'Avusy-Sézegn GE, publié par Béatrice Privati, d'Yverdon-les-Bains VD et de La Tour-de-Peilz VD, tous deux étudiés par Lucie Steiner (avec François Menna pour le premier), offrent de précieux éléments de comparaison, en particulier pour ce qui concerne la typologie des tombes<sup>8</sup>.

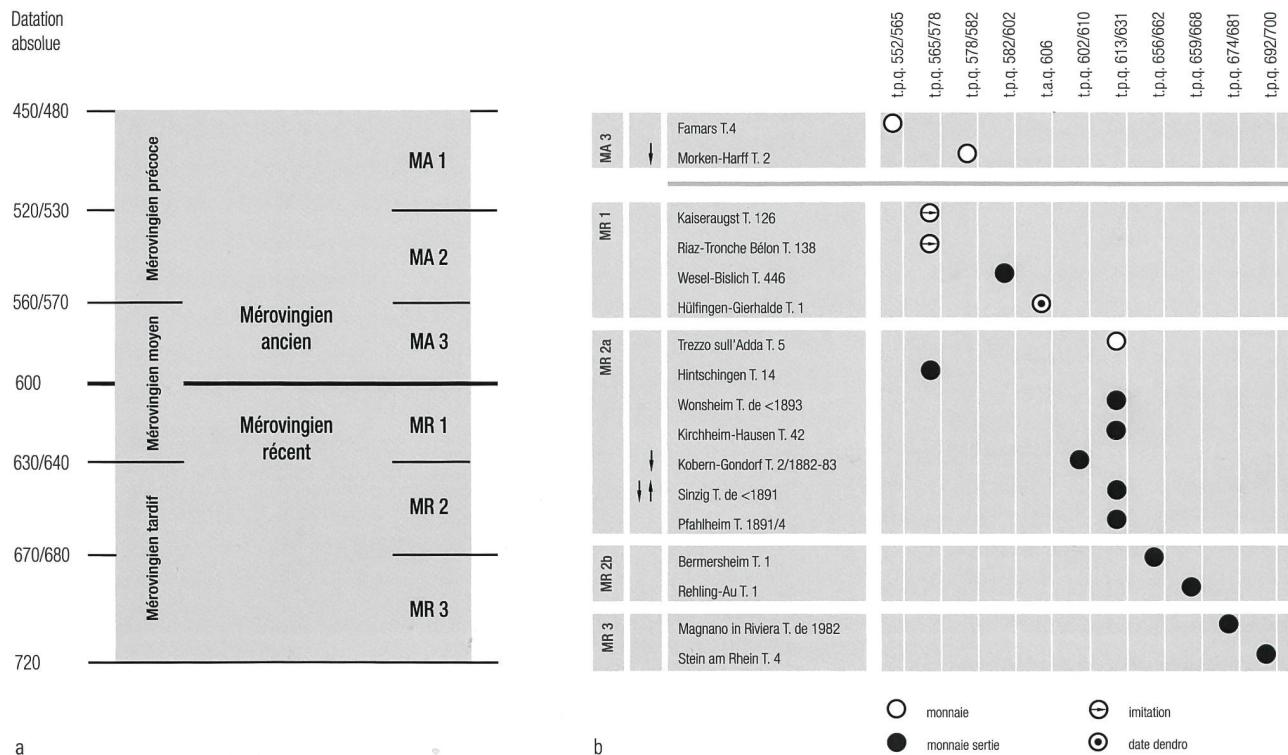
L'insertion chronologique, au moyen des seules méthodes archéologiques, des zones situées au sud du site, extrêmement pauvres en mobilier et aux structures funéraires de forme plutôt discrète, n'est pas chose aisée. Les dates radiocarbone obtenues par l'Ångström Laboratory de l'université d'Uppsala (S) sur une série d'échantillons de restes osseux humains sont ici déterminantes (fig. 5). Afin de respecter le cadre budgétaire, seules quinze sépultures abritant des restes de squelettes ont été sélectionnées pour analyse; aussi le choix s'est-il essentiellement porté, pour que le bénéfice soit optimal, sur les tombes faisant état de caractéristiques morphologiques ou de spécificités liées au traitement des défunt tout en étant les mieux à même de permettre, par comparaison, l'insertion chronologique d'un maximum d'autres inhu-

**Fig. 1 Abb. 3 (p.S. 6)**  
Plan schématique de la nécropole de Sus Fey; en grisé:  
perturbations diverses  
*Schematischer Gräberplan der Fundstelle von Sus Fey; grau:  
Störungszonen*

mations dépourvues d'offrandes. Les courbes de calibration résultant des analyses, établies à l'aide du programme OxCal, se présentent avec des pics multiples et/ou relativement larges. Leur tracé, qui ne fournit dans le fond que peu de dates précises, tient au fait que la courbe de référence pour la période qui nous intéresse ici comporte des plateaux ainsi que de nombreux pics. Du coup, espérer une datation à la décennie près serait illusoire, mais en comparant les fourchettes de datation et les tracés des courbes (fig. 6), on peut séparer les sépultures analysées en cinq ensembles (voir fig. 5):

- un groupe mérovingien réunissant les tombes 38 et 141 – contrairement à la tombe 38, la 141 présente un deuxième pic distinct au VIII<sup>e</sup> siècle;
- un groupe carolingien, avec les tombes 299 et 296 dont les courbes font état d'un pic peu développé au VIII<sup>e</sup> siècle et d'un plateau assez prononcé au IX<sup>e</sup>;
- un groupe «ottonien» ancien qui regroupe les tombes 14, 346, 253, 378 et 21, les trois premières étant, avec leurs écarts-types à 2 sigma remontant encore au IX<sup>e</sup> siècle, légèrement plus anciennes que les deux dernières, avec leurs plateaux au X<sup>e</sup>;
- un groupe «ottonien» récent, avec les tombes 354, 348, 329 et 201 dont les dates plutôt ho-

**Fig. 1 Abb. 4**  
Subdivisions de l'époque mérovingienne d'après Ament 1977 (a) et datations absolues disponibles pour le Mérovingien ancien et récent d'après Burnell 1998 (b)  
*Periodisierungsschema für die Merowingerzeit nach Ament 1977 (a) sowie die Übersicht der absoluten Daten für die Ältere und Jüngere Merowingerzeit nach Burnell 1998 (b)*



n° échantillon	n° structure	date $^{14}\text{C}$	AD cal. 1 sigma (68,20%)		AD cal. 2 sigma (95,40%)		datation
			de	jusque	de	jusque	
Ua-42945	GU-SUS 38	1388±48	609	670	565	766	<b>Mérovingien</b>
Ua-42920	GU-SUS 141	1303±30	666	766	659	773	
Ua-42951	GU-SUS 299	1223±30	723	870	691	886	<b>Carolingien</b>
Ua-42950	GU-SUS 296	1197±30	780	875	715	939	
Ua-42943	GU-SUS 14	1149±30	828	968	780	974	<b>«Ottonien» ancien</b>
Ua-42919	GU-SUS 346	1148±30	829	969	780	974	
Ua-42948	GU-SUS 253	1136±30	883	971	782	985	
Ua-42955	GU-SUS 378	1115±30	895	972	833	1014	
Ua-42944	GU-SUS 21	1107±30	895	980	833	1014	
Ua-42954	GU-SUS 354	1075±30	900	1015	895	1020	<b>«Ottonien» récent</b>
Ua-42953	GU-SUS 348	1062±30	905	1018	895	1024	
Ua-42952	GU-SUS 329	1049±30	978	1020	898	1027	
Ua-42947	GU-SUS 201	1042±30	984	1021	898	1031	
Ua-42946	GU-SUS 43	990±30	999	1148	988	1154	<b>Moyen Age classique</b>
Ua-42949	GU-SUS 277	971±30	1021	1150	1016	1155	

mogènes indiquent une mise en terre durant la seconde moitié du X<sup>e</sup> ou les deux premières décennies du XI<sup>e</sup> siècle;

- un groupe du Haut Moyen Age, avec les tombes 43 et 277 qui font état de courbes traversant tout le XI<sup>e</sup> siècle pour arriver jusqu'au milieu du XII<sup>e</sup>.

## Les inhumations: structures funéraires et traitement des défunt

Les défunt, pour la plupart enterrés sur le dos, reposaient dans des fosses individuelles et fai-

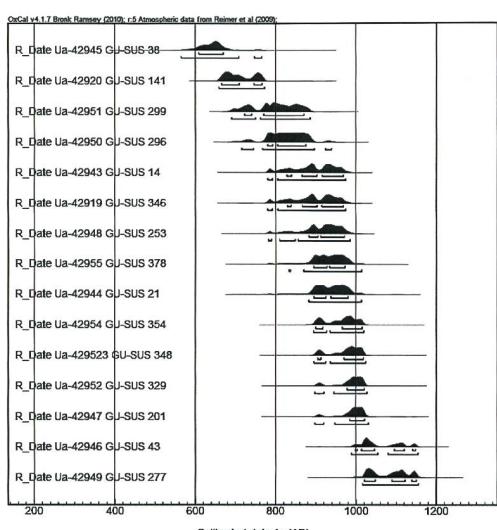
**Fig. / Abb. 5**

Dates radiocarbone obtenues sur les échantillons de Gume-fens/Sus Fey (calibrées avec OxCal v4.1.7 le 11.01.2013)  
*Die anhand der Knochenproben aus Gume-fens/Sus Fey ermittelten Radiokarbondaten (kalibriert mit OxCal v4.1.7 am 11.01.2013)*

sant état d'aménagements en bois ou en pierre plus ou moins bien attestés, ce qui correspond bien au schéma que l'on connaît pour le Haut Moyen Age. Les rares cas de sépultures réutilisées ou multiples, parfois accompagnées d'un ossuaire, ainsi que l'utilisation de linceuls destinés à envelopper les corps s'inscrivent aussi parfaitement dans ce cadre.

## Dimensions des fosses

On dispose de la totalité des données relatives aux dimensions des fosses pour assez peu de sépultures. Les inhumations d'adultes – les seules prises en considération ici – sans entourage de pierres sophistiqué mesurent entre 160 et 270 cm de longueur<sup>9</sup>, mais la majorité d'entre elles se placent, d'après les notes de terrain, entre 170 et 220 cm. Les largeurs oscillent de 35 à 135 cm, avec toutefois une concentration entre 70 et 100 cm. Pour ce qui concerne les sépultures à coffrage de pierre, les longueurs se situent entre 160 (T. 121, fortement érodée) et 240 cm, ce qui s'insère bien dans la fourchette observée pour les fosses en pleine terre, mais la plupart des tombes de ce type mesurent dans les 200 cm. Ces sépultures sont par ailleurs généralement nettement plus larges; dans l'absolu, on compte en effet quelque 80 cm au mi-



**Fig. / Abb. 6**

Datations radiocarbone, vue d'ensemble des courbes de calibration correspondant aux dates calculées pour Gume-fens/Sus Fey  
*Radiokarbondaten; Übersicht der Kalibrationskurven zu den für Gume-fens/Sus Fey ermittelten Daten*



nimum, et pour l'essentiel, les largeurs varient entre 90 et 140 cm.

La profondeur originelle des fosses ne peut le plus souvent plus être déterminée. D'un côté, on ne dispose d'aucune indication sûre concernant le niveau de marche initial, de l'autre, ces mesures n'ont été enregistrées dans la documentation que pour les fosses simples en pleine terre, soit deux petites douzaines de tombes en tout; les valeurs notées sont comprises entre 15 et 60 cm. Dans le cas des inhumations à coffrage de pierre, et pour autant que les fosses funéraires soient conservées, la différence spécifiée sur les plans entre le fond de la fosse et le sommet de la bordure latérale permet de conclure à des profondeurs allant de 30 à 40 cm.

### Fosses simples en pleine terre

Toutes les tombes en pleine terre qui ne présentaient aucun élément de construction évident (fig. 7) appartiennent à la catégorie des fosses simples (voir fig. 7a). Dans certains cas, lorsque toutes les parties du squelette sont restées en connexion anatomique jusque dans les moindres détails par exemple, on peut supposer que le corps a été déposé directement dans la terre – à Gumefens il s'agit exclusivement de squelettes dont la posture bien resserrée est très certainement due à un enveloppement du corps dans un linceul<sup>10</sup>. La position ouverte des cages thoraciques, des épaules et des os du bassin ainsi que le glissement des extrémités des doigts et du crâne indiquent toutefois que les dépouilles se sont pour la plupart décom-

**Fig. / Abb. 7**

Exemples de tombes en pleine terre; a) sans aménagement (T. 19); b) à pierres de calage isolées (T. 172); c) à entourage de pierres (T. 129)

*Beispiele für Bestattung in Erdgruben; a) ohne weitere Architekturelemente (G. 19); b) mit einzeln gesetzten Keilsteinen (G. 172); c) mit dichter gesetzten Keilsteinen (G. 129)*

posées dans un espace creux. La mise au jour de squelettes affichant cette posture constitue un critère important, en particulier lorsque les limites des fosses sépulcrales n'ont pas pu être reconnues à la fouille. À Gumefens, on observe ce cas de figure surtout dans le décrochement sud-oriental du cimetière, soit là où les sépultures n'ont pas été aménagées dans le substrat morainique, mais dans un sédiment argilo-sableux qui n'a manifestement pas permis la conservation de certaines structures caractéristiques. Ainsi les preuves directes d'aménagements de bois, sous forme de restes ligneux noirâtres ou encore de colorations du sol sont-elles rares (T. 140, 210, 240, 264), mais nous y reviendrons plus loin.

De fait, les sépultures renfermant un coffrage de bois ou un cercueil ont été le plus souvent identifiées indirectement, grâce aux bordures linéaires visibles dans le remplissage de leur fosse, qui esquissaient au moins partiellement le contour du coffre de bois qui y avait été déposé, mais avait disparu depuis. Ces tombes renfermaient également de grosses pierres isolées qui, comme en témoignent certains ensembles mieux conservés, à Avusy-Sézegnin, Clairvaux-les-Lacs/Soyria (F, département du Jura) ou encore La Tour-de-Peilz par exemple, servaient à caler les planches de bois que l'on disposait verticalement dans la fosse<sup>11</sup>. On voit aussi, à Sézegnin et La Tour-de-Peilz, que ce genre de contenants en bois, en particulier les troncs évités pour faire office de cercueils, pouvaient être très étroits, et que de ce fait, nombre de squelettes qui y reposaient affichaient une position clairement resserrée<sup>12</sup>.



A Gumeffens, les fosses sépulcrales à pierres de calage isolées (voir fig. 7b) sont bien attestées dans l'aire cimetière principale, mais on les retrouve aussi souvent dans la partie sud-orientale, associées à des fosses étroites dans lesquelles gisait un squelette à la posture étriquée.

Dans le terrain morainique, il n'est pas aisés de reconnaître les pierres de calage intentionnellement placées en bordure des fosses ou les entourages de pierres plus ou moins complets aménagés tout autour, et de différencier à coup sûr ces structures du matériel morainique de gros calibre employé pour le comblement des fosses. Dans le cas de sépultures que l'on voudrait attribuer au type «à éléments de pierre», il faut en effet tenir compte du fait que nombre de tombes ont été implantées dans une zone caillouteuse, et que plusieurs alignements de pierres peuvent en fait résulter d'un comblement ultérieur des parois de bois disparues par les déblais riches en pierres provenant de l'excavation de la fosse. Il ne s'agit alors pas de concentrations de pierres de calage sciemment aménagées, ni même de constructions comparables à des murets.

Au final, un nombre de 46 sépultures à pierres de calage isolées et 37 à entourage de pierres (voir fig. 7c) semble réaliste<sup>13</sup>. Ces inhumations se répartissent sur l'ensemble de l'aire principale du cimetière, mais les premières sont assez régulièrement attestées tandis que les secondes semblent se concentrer autour de l'axe médian, et si l'on superpose le plan montrant les sédiments à celui regroupant les différents types de tombes<sup>14</sup>, on note que les sépultures

**Fig. / Abb. 8**  
Tombes à coffrage de pierre;  
a) et b) à dalles (T. 140, avant et après ouverture); c) à muret  
(T. 132)  
*Steinkistengräber; a) und  
b) Steinplattengrab (G. 140,  
vor und nach der Öffnung);  
c) Mauergrab (G. 132)*

à entourage de pierres ne s'étendent pas au-delà de la ligne qui marque la limite sédimentaire entre la moraine et le sable molassique. Ainsi l'hypothèse selon laquelle l'aménagement d'entourages de pierres plus ou moins complets est attesté surtout là où le substrat est riche en matériau de remplissage de grandes dimensions se confirme-t-elle finalement. Les aménagements pierreux doivent toutefois être interprétés différemment lorsque l'on se réfère au groupe de tombes sud-oriental, implantées dans le substrat argilo-sableux: les pierres de calage n'ont pas pu y être placées autrement qu'intentionnellement, et il se peut aussi qu'elles y aient été amenées tout spécialement.

### Tombes à coffrage de pierre

Vingt-quatre sépultures font état d'un coffrage de pierre (fig. 8)<sup>15</sup>. Le type classique, une tombe étroite aux parois revêtues de minces dalles de pierre verticales et scellée par une ou plusieurs dalle(s) de couverture, est particulièrement répandu dans nos régions, à l'époque mérovingienne tardive surtout. A Gumeffens, la tombe dallée 140 en constitue l'unique exemplaire intact et complet, avec couverture en place (voir fig. 8a-b); les autres ne nous sont que partiellement parvenues (T. 40, 109?, 119). Le second type de tombe dite «à coffrage de pierre» se caractérise par des lits de pierres superposés à la manière d'un mur sur les longs côtés et des grandes dalles placées verticalement sur les petits<sup>16</sup> (voir fig. 8c; fig. 9). Les fosses sont clairement plus grandes que celles des tombes dal-

lées *stricto sensu*. Les murs des tombes 102, 103/105/132 ainsi que 203/215 ont été hourdés au mortier et, dans le dernier cas, le sol avait en outre été jointoyé à l'enduit de mortier. Un mur de pierres sèches soigneusement dressé bordait les fosses des tombes 189, 233 et 289. A ces quelques exemples s'ajoutent les sépultures dotées d'un entourage de pierres compact et plus ou moins complet, construit à la manière d'un mur (voir fig. 9)<sup>17</sup>. Enfin, puisque la pierre entre dans son agencement, la tombe à dalles de couverture 296 peut également être classée dans cette catégorie.

Les tombes à coffrage de pierre se concentrent dans la moitié sud de l'aire principale du cimetière, sur une bande qui court d'ouest en est<sup>18</sup>, et les tombes dallées, au nombre de trois, voire quatre ne sont attestées qu'ici. Un groupe de trois tombes à muret de pierres sèches a été mis au jour en bordure nord du site, et deux autres sépultures, relativement rapprochées l'une de l'autre, sont visibles à l'est. On notera l'absence de tombe à coffrage de pierre dans la zone centrale, en bordure orientale et à l'extrême sud de l'aire principale, ainsi qu'au sud-est.



#### **Fig. / Abb. 9**

Ensemble de tombes à coffrage de pierre (T. 149/150/153 à gauche, T. 152/213 au milieu et T. 203/215 à droite, encore avec leur scellement de pierres)

*Ensemble aus Steinkistengräbern (G. 149/150/153 links, G. 152/213 in der Mitte und G. 203/215 rechts, letztere noch mit ihrer Steinverfüllung)*

#### Aménagements internes en bois

Seules les sépultures 140, 210, 240 et 264 ont livré des preuves directes de l'existence d'aménagements en bois, sous forme de charbons ou de traces colorées dans le sol. La documentation concernant la tombe dallée 140 signale ainsi, sous la cage thoracique du squelette, des restes de bois carbonisé qui permettent d'envisager, ici au moins, la présence d'une planche funéraire. Dans le cas des inhumations 210 et 264, ce sont, entre autres, des traces linéaires de bois, ou plutôt des différences de coloration bordant les côtés longitudinaux des fosses qui ont été reconnues. Quant à la tombe 240, elle a révélé les traces d'une structure particulière, apparues le long des parois longitudinales de la fosse lors du décapage d'une séquence située juste en dessous du niveau renfermant le squelette: deux «rigoles» foncées d'environ 10 cm de largeur, parallèles et éloignées de 50 cm l'une de l'autre, entre lesquelles se trouvait l'emplacement qui était réservé au squelette<sup>19</sup>. D'une largeur constante, ces marques pourraient témoigner de la présence, à l'origine, de planches

posées de champ appartenant à une construction en bois de largeur équivalente.

### Eléments de surface liés aux tombes

Comme le niveau de marche qui permettait de gagner les sépultures n'est conservé nulle part sur le site, aucun marquage de surface n'est manifeste. Cependant, au vu de la régularité dans l'implantation des tombes au sein des rangées et des axes de l'aire principale, des rares recouplements de sépultures – ils donnent par ailleurs souvent l'impression d'avoir fait l'objet d'une réflexion préalable – ainsi que des nombreuses structures provenant de cimetières du Haut Moyen Âge de Suisse occidentale agencées de la même manière mais mieux conservés, on peut raisonnablement supposer que les marquages étaient systématiques<sup>20</sup>.

### Tombes multiples et ossuaires

On relève 54 exemples de réutilisations de tombes avec dépôt d'un nouveau défunt dans ou sur une sépulture existante<sup>21</sup>, ce qui témoigne d'une pratique de plus en plus fréquente dans les nécropoles rurales du VII<sup>e</sup> siècle surtout et fréquemment associée aux tombes à coffrage de pierre: l'ensevelissement de personnes nouvellement décédées dans, ou à proximité de tombes déjà implantées dans le cimetière. Dans 21 cas, les restes des premiers défunt avaient été déplacés dans des ossuaires s'individualisant parfois clairement de la sépulture d'origine par leur structure (fig. 10)<sup>22</sup>, et dans huit autres cas, plusieurs squelettes – trois au maximum – ont été retrouvés étendus l'un sur l'autre<sup>23</sup>. Les autres réutilisations de tombes consistent en sépultures qui avaient été en partie détruites lorsqu'on les a recherchées pour les rouvrir et dans lesquelles on a alors aménagé une fosse indépendante pour y placer la personne fraîchement décédée.

Deux des inhumations multiples du site sont à considérer comme des tombes doubles, car les défunt qu'elles abritaient ont à l'évidence été enterrés en même temps: dans la tombe 80/83, un enfant reposait contre la poitrine d'un adulte de sexe masculin, et dans la sépulture 258/259,

### Fig. / Abb. 10

**Tombe à coffrage de bois (T. 318)** avec, dans la bordure nord-orientale de la fosse, les restes d'une inhumation antérieure (T. 320)  
**Holzkistengrab (G. 318) mit Resten einer im nordöstlichen Grubenrand deponierten Vorgängerbestattung (G. 320)**



ce sont un homme et une femme qui se trouvaient enlacés. Enfin, la sépulture 202/209 renfermait deux individus probablement de sexe masculin inhumés côté à côté, mais il est impossible de se prononcer quant à la nature exacte de l'ensemble (réutilisation? tombe double?)<sup>24</sup>.

### Position des squelettes

Plusieurs squelettes ont d'emblée attiré l'attention des fouilleurs par la position très comprimée des ossements de leurs membres: épaulement fortement relevées, parties supérieures des bras plaquées contre la cage thoracique voire reposant sur ou plutôt dans le tronc, jambes et pieds extrêmement rapprochés ou qui se superposent (voir fig. 10 par ex.). Dans quatorze cas au moins, la position des os des mains et des avant-bras – on dirait qu'ils ont été attachés – permet d'émettre l'hypothèse que les corps ont été solidement enveloppés dans un linceul<sup>25</sup>, mais lorsque les squelettes affichent une position particulièrement resserrée sur toute leur longueur, pour ainsi dire du sommet de la tête jusqu'au bout des orteils, on peut en revanche considérer comme assuré l'emballage des corps



**Fig. / Abb. 11**

Exemple d'enveloppement dans un linceul et de dépôt en pleine terre: le squelette de la tombe 314 avec ses membres extrêmement resserrés et ses connexions anatomiques entièrement intactes

*Ein Beispiel für Leichtentuchwicklung und direkte Einbettung in die Erde: die Bestattung 314 mit extrem enger Gliedmassenhaltung und engem, vollständig intaktem Skelettverband*

dans un tissu bien serré. Dans certains cas enfin, le fait que les membres et le tronc ont conservé toutes leurs connexions anatomiques intactes, allié à une position anatomiquement correcte du crâne et de la mâchoire inférieure, est suffisamment éloquent pour que l'on puisse parler d'un enveloppement dans un linceul suivi d'un ensevelissement en pleine terre, sans cercueil (fig. 11)<sup>26</sup>. Quant à l'étroitesse de la tombe 140, à coffrage de pierre, ou la position de certaines pierres de calage par exemple, elles prouvent que la posture comprimée d'un squelette peut également avoir été conditionnée par la manière dont la tombe a été construite, et témoignent donc d'un dépôt du défunt dans un espace funéraire très étroit<sup>27</sup> plutôt que d'un bandage du corps (voir fig. 8b).

## Mobilier archéologique: inventaire et contexte de découverte

L'insertion typochronologique du mobilier de Gu-mefens/Sus Fey s'aligne – tant qu'il n'est pas fait référence à une autre source – sur les résultats des analyses de matériel publiées par M.

Martin (chronologie de Kaiseraugst = ZS), R. Marti (chronologie de la Suisse nord-occidentale = NW-CH) et Andreas Motschi (chronologie d'Oberbuchsiten SO = OB)<sup>28</sup>. Pour ce qui concerne la détermination des ceintures, c'est le schéma en quatre phases arrêté par R. Christlein (MOD 1 à 4)<sup>29</sup>, mentionné plus haut, qui est en priorité utilisé.

### Garnitures de ceinture

#### Boucles simples du Mérovingien ancien

Avec leurs largeurs extérieures oscillant entre 3,7 et 4,7 cm, les boucles simples ovales et en fer cat. 191.2 (pl. 6), 195.1 (pl. 7), 214.1 (pl. 8), 217.1 (pl. 11) et 221.1 (pl. 11) se montaient sur des ceintures étroites. Leur forme et leur taille permettent de les rattacher aux boucles sans plaque de la phase MOD 1, soit à la ceinture de l'époque mérovingienne ancienne, exempte de plaque métallique, qui avait cours au milieu et durant la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle (ZS C). Trois de ces boucles (cat. 191.2, 217.1 et 221.1) proviennent de tombes de femmes, une seule (cat. 195.1) d'une inhumation masculine, et la dernière (cat. 214.1) d'une sépulture dont le sexe du défunt n'a pas pu être déterminé. L'exemplaire mis au jour dans la tombe d'enfant 242 (pl. 16/242.1), nettement plus large puisqu'il mesure 6 cm, peut être rangé parmi les garnitures sans plaque de la forme 2B de R. Marti par ailleurs attribuées aux sépultures féminines, ce qui suggère une datation au VII<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>.

Les trois éléments de ceinture cat. 199.1 (pl. 8), 206.1-2 (pl. 9) et 212.1 (pl. 9) sont un peu plus particuliers.

D'un point de vue typologique, l'exemplaire composite en métal blanc de la tombe d'homme 199 (fig. 12), d'une taille extraordinaire, fait partie des boucles à ardillon scutiforme les plus tardives (ZS C2).

L'ardillon scutiforme de forme tout à fait classique cat. 206.1 a été découvert en association avec une applique bilobée (cat. 206.2), près des lombaires du défunt; il se situait (en position secondaire?) à proximité de l'anneau en fer avec lequel il composait une boucle, qui n'a pas pu être prélevé en raison de son mauvais état de

**Fig. / Abb. 12**

Boucle à ardillon scutiforme avec restes de cuir et de textile (larg.: 7 cm; T. 199)

*Schilddornschnalle mit anhaftenden Leder- und Textilresten (Br.: 7 cm; G. 199)*

conservation. D'après leur morphologie, l'ardillon et l'applique se rattachent à la phase MOD 1 (ZS C).

Enfin, la boucle en alliage cuivreux, probablement étamé, et à cordon perlé sous-jacent de la tombe d'enfant 212 s'insère aussi dans l'horizon des boucles massives à ardillon scutiforme, et trouve de bons parallèles à Kaiseraugst (ZS C2) ou encore à Oberbuchsiten, avec une boucle sans ardillon datée des environs de l'an 600<sup>31</sup>. La réparation dont fait état la pièce de Gumeffens – l'ardillon actuel, une simple tige en fer, est de toute évidence une pièce de remplacement – témoigne de la longue durée de vie de cette boucle de ceinture.

#### Boucles en alliage cuivreux avec plaque

Les deux boucles à plaque ornée de motifs figuratifs cat. 246.1 (pl. 17) et 353.1 (pl. 15) appar-

**Fig. / Abb. 13**

Garniture de type Barésia-Lussy in situ (T. 353)

*Schnalle vom Typ Barésia-Lussy in Fundlage (G. 353)*



tiennent aux pièces que l'on appelle «garnitures de type D» et dont l'origine est à rechercher en Burgondie.

Relativement petite, la première renvoie, avec sa représentation ajourée d'un griffon qui s'abreuve dans un calice, au groupe des «boucles aux griffons»<sup>32</sup>.

La seconde garniture, plus grande, se rattache au type Barésia-Lussy dont les plaques sont ornées de griffons et d'orants accostant une croix centrale (fig. 13).

Le premier type est daté du dernier tiers du VI<sup>e</sup> siècle, le second des environs de 600; dans notre contexte, on peut admettre que ces boucles faisaient partie de garnitures liées au vêtement féminin<sup>33</sup>.

La boucle cat. 186.1 (pl. 6) provient également d'une sépulture de femme. L'extrémité de sa plaque perforée, jadis triangulaire, est brisée; comme le prouvent certains parallèles<sup>34</sup>, elle se terminait, à l'origine, par deux lobes. Cette pièce renvoie aux boucles à plaque non articulée que l'on rencontre dans des tombes du dernier tiers du VI<sup>e</sup> siècle et vers 600 après J.-C.<sup>35</sup> (ZS D). Une fois cassée, la garniture a été utilisée durant un certain temps encore, car d'une part l'ardillon en fer, en forme de tige et clairement corrodé, a été rajouté par après, d'autre part les lignes de cassure de la plaque sont émoussées. Le lieu de découverte, sur le sternum du squelette, indique enfin que cette plaque-boucle n'a, en dernier lieu, pas été portée au niveau de la taille comme toute ceinture.

#### Boucles en fer à plaque ronde ou linguiforme

Les ceintures qui, hormis la boucle, ne comptent aucune autre plaque ou qu'une plaque additionnelle dorsale sont typiques des garnitures masculines à la mode au début de la phase MOD 2 (MOD 2a; NW-CH M2).

Les boucles à plaque ronde ou linguiforme cat. 193.1 (pl. 7), 232.1 (pl. 13)<sup>36</sup>, 241.1 (pl. 16) et 324.1 (pl. 20) ainsi que la boucle de la tombe 234<sup>37</sup>, avec sa plaque affichant une extrémité en queue d'aronde, proviennent de garnitures mono- ou bipartites.

Avec son anneau légèrement sinuieux à l'intérieur et sa courte plaque arrondie, la pièce cat.



193.1 fait partie des exemplaires typologiquement précoce, et trouve un bon parallèle dans la boucle de la tombe 23 de Therwil/Benkenstrasse BL que R. Marti rattache aux ceintures monopartites de son groupe 3A<sup>38</sup>.

La garniture de la tombe 324, qui se compose d'une boucle non décorée à plaque linguiforme (cat. 324.1) et d'une plaque dorsale (cat. 324.2), est caractéristique des ceintures bipartites. Des plaquettes à œillets (cat. 324.3) viennent compléter l'ensemble, comme on peut souvent l'observer sur les ceintures mono- et bipartites.

La plaque-boucle damasquinée à extrémité en queue d'aronde de la sépulture masculine 207 (fig. 14; pl. 10/207.1) doit être placée au début de la phase MOD 2a. Sa petite taille, l'absence de plaque additionnelle ainsi que certains critères typologiques tels que, par exemple, la miniaturisation de la damasquinure des bandes ou la base de l'ardillon, à large plateau, en font en effet une pièce précoce. La composition thématique du champ décoratif central est par ailleurs inhabituelle, car l'entrelacs formé de trois serpents fait que l'agencement du décor n'est pas rigoureusement symétrique par rapport à l'axe de la plaque. Aussi l'artisan-damasquineur a-t-il rajouté, sans que cela ne semble réellement avoir de sens, un morceau de bande en échelle isolé à chaque extrémité de la composition qui se révélait asymétrique, de sorte à restaurer, peut-être, la symétrie perdue.

Le nombre de rivets qui sont présents sur la plaque, cinq, est également singulier, car il n'est pas propre à la Burgondie, où ce sont les plaques à trois rivets qui dominent. Les plaques à cinq rivets sont considérées comme typiques

**Fig. / Abb. 14**

Plaque-boucle en fer damasquinée d'argent (L.: env. 11 cm; T. 207)

*Silbertauschierte Eisenschnalle mit Beschlag* (L.: ca. 11 cm; G. 207)

des garnitures que portaient les femmes de Francie<sup>39</sup>, mais les parallèles, dans nos régions, ne sont pas faciles à identifier. Pour le canton de Fribourg, on pourrait mentionner, à ce titre, les plaques à extrémité en queue d'aronde et à cinq rivets de Chiètres et de Vuippens<sup>40</sup>, mais ces deux pièces, sans décor et à rivets à grosse tête en alliage cuivreux, sont déjà assez larges et donc typologiquement plus récentes. Il en va de même dans le cadre suprarégional, où les recherches de comparaisons aboutissent rarement; là aussi, la plupart des plaques en fer à cinq rivets sont stylistiquement et typologiquement plus récentes que la boucle de Gume-fens dont elles se différencient clairement par leur forme, une langue aux contours non profilés dotée ou non d'une extrémité proéminente. Cela étant, l'une des rares garnitures à plaque à extrémité en queue d'aronde à cinq rivets, celle d'une sépulture féminine de Paris/Saint-Denis (F) (T. 8), porte un décor tout aussi précoce que celle de Gume-fens, évoquant à l'évidence les damasquinures imitant le décor cloisonné<sup>41</sup>. Les plaques à extrémité en queue d'aronde et cinq rivets du groupe dénommé «plaques-boucles aquitaines», hormis qu'elles sont en alliage cuivreux et non pas en fer, sont celles qui offrent les meilleures comparaisons. Elles relèvent du spectre de formes occidentale<sup>42</sup> et leur ornementation, faite de bandes d'entrelacs, montre des liens avec les «theriomorphen Bandgeschlingen» (bandes constituées de créatures à corps serpentiforme qui s'enchevêtrent) de Michaela Aufleger (plus précisément son groupe de décors 2.B.3)<sup>43</sup>, qui trouvent leur origine dans le fonds décoratif occidental.

En regardant de plus près<sup>44</sup>, la boucle cat. 207.1 se révèle être une pièce se rattachant au spectre de formes occidentale («westliches Formengut» des germanophones), mais il est impossible de savoir si vraiment elle vient d'un atelier établi à l'ouest ou au sud-ouest du royaume franc. Il est en revanche évident qu'elle se singularise de l'éventail des trouvailles locales, d'un point de vue autant morphologique que stylistique: dans nos régions, un entrelacs qui se limite à trois corps d'animaux et un nombre de rivets se montant à cinq ne sont pas du tout attestés, ou en tout cas jamais aussi précocement. Son originalité et sa datation ancienne pourraient expliquer pourquoi la plaque-boucle à cinq rivets de Gu-

mefens se trouvait dans la tombe d'un homme et non pas, comme la plupart des pièces neustro-aquitaines, dans celle d'une femme<sup>45</sup>. Cette boucle remonte en effet à une période durant laquelle la fabrication des plaques de ceinture en fer selon qu'elles étaient destinées à l'un ou l'autre sexe n'était pas autant normalisée que pour les garnitures plus récentes<sup>46</sup>.

La boucle non damasquinée cat. 248.1 (fig. 15; pl. 18), qui nous est parvenue sans élément additionnel, possède une plaque à trois rivets se terminant en queue d'aronde. Elle renvoie aux pièces particulièrement larges en vogue durant une phase précoce du Mérovingien récent qui, si l'on se base sur les découvertes faites dans le cimetière fribourgeois tout proche de Riaz/Tronche-Bélon, étaient portées non seulement par les hommes, mais aussi, surtout dans leur variante très large, par les femmes<sup>47</sup>. Un décor incisé qui, avec sa bande composée de zigzags formant une tresse sur le champ central, concorde bien avec le motif damasquiné du style 1 de Rudolf Moosbrugger-Leu<sup>48</sup>, est apparu à l'occasion d'une nouvelle restauration de cette plaque; eu égard à l'étroitesse de l'anneau, qui a été à l'évidence rapporté par après, cette réparation ou récupération pourrait avoir été effectuée à une période de retour en grâce des ceintures étroites, soit à partir de la phase MOD 3, mais il se peut toutefois aussi que, vu le jeune âge du défunt sur lequel elle a été retrouvée, la garniture ait simplement été adaptée à la taille d'un enfant.

Un autre décor incisé, cette fois-ci composé de groupes de lignes transversales, ornait la large boucle de la tombe féminine 325 (pl. 26/325.1) à laquelle répondait aussi, à l'origine, une plaque non damasquinée. On retrouve les anneaux portant ce type de décor combinés aussi bien avec les habituelles plaques rondes des garnitures masculines qu'avec les plaques rectangulaires plutôt portées par les femmes. La boucle de Gumevens faisait initialement partie d'une ceinture remontant à la phase MOD 2a.

#### Boucles en fer à plaque rectangulaire

Les boucles en fer à plaque rectangulaire, appelées «garnitures de type B», sont au nombre de cinq à Gumevens (pl. 15/235.1, 14/238.1, 18/



**Fig. / Abb. 15**

Plaque en fer ornée d'incisions avec ardillon et boucle ultérieurement rapportés (L.: env. 11 cm; T. 248)

*Ritzverzierte Eisenschnalle mit Beschlag mit sekundär angebrachtem Dorn und Bügel (L.: ca. 11 cm; G. 248)*

250.1, 19/251.1-2 et 252.1); aucune d'entre elles n'est damasquinée. Seule la contre-plaque cat. 367.1 (pl. 27), retrouvée sans la plaque-boucle qui lui était associée, est rehaussée d'une damasquinure bichrome<sup>49</sup>.

L'absence de décor damasquiné ainsi que la forme des plaques, dans l'ensemble relativement étroites et courtes, les bases des ardillons plutôt circulaires, les anneaux la plupart du temps peu relevés de même que les têtes des rivets, en alliage cuivreux comme c'est surtout le cas sur les plaques rondes sans décor, suggèrent une insertion typologique de ces plaques-boucles dans une phase précoce – en adéquation, par ailleurs, avec les formes de boucles de la phase MOD 2 discutées plus haut. Les groupes de lignes incisées visibles sur les anneaux des deux

**Fig. / Abb. 16**

Boucle en fer avec plaque ornée d'une applique cruciforme en alliage cuivreux (L.: env. 10 cm; T. 235)

*Eisenschnalle mit kreuzförmiger Buntmetall-Applike auf dem Beschlag (L.: ca. 10 cm; G. 235)*



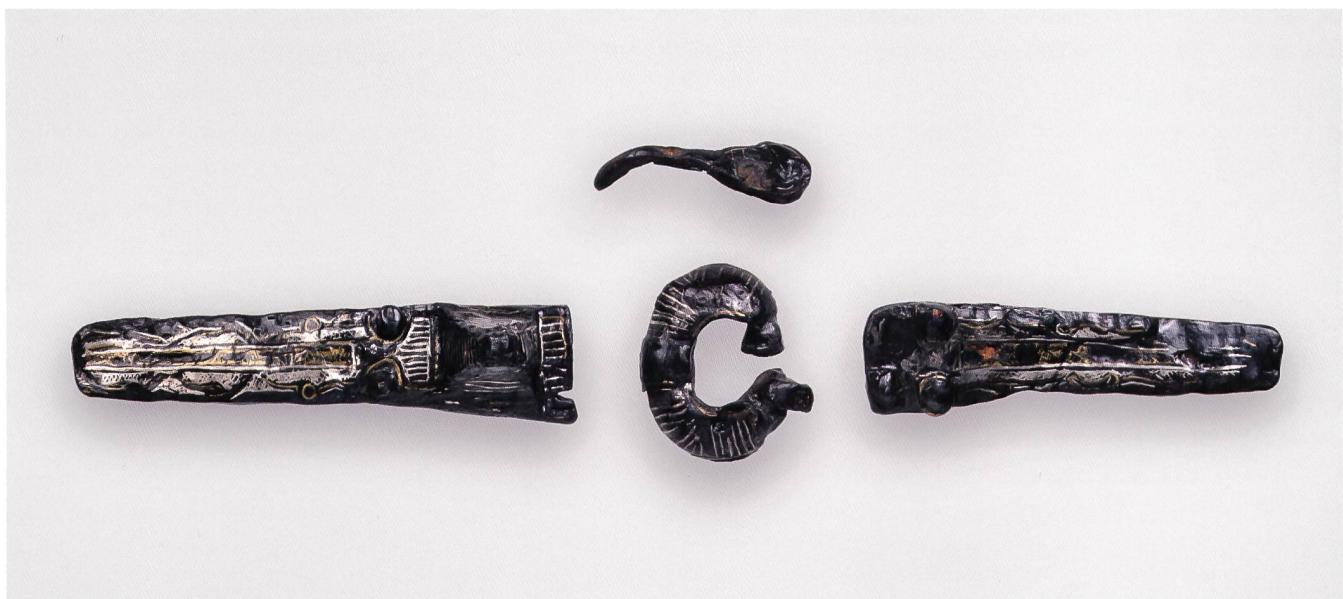
boucles cat. 250.1 et 252.1 constituent en outre un indice pour une datation à la phase MOD 2a, car les anneaux de ce genre sont en priorité attestés sur des boucles non damasquinées à plaque ronde montées sur des garnitures mono- et bipartites<sup>50</sup>.

Une boucle en fer à plaque rectangulaire provenant de la nécropole fribourgeoise de Fétigny et portant, comme seul décor, une grande croix à bras trapézoïdaux gravée<sup>51</sup> constitue une bonne comparaison pour la plaque de la garniture cat. 235.1 et son motif cruciforme en tôle d'alliage cuivreux appliquée en son centre (fig. 16), d'autant qu'elle est tout aussi précoce d'un point de vue typochronologique. Ces compositions figu-



étreinte et est ornée, sur un champ central plié d'argent, d'un décor de motifs en huit enchaînés se terminant par des têtes d'animaux. La contre-plaque d'une garniture de La Tour-de-Peilz, assemblée en deux temps, arbore un décor de motifs en huit enchaînés très comparable par sa simplicité, et tout aussi concis; on notera qu'à La Tour-de-Peilz également, la contre-plaque n'est pas de mêmes dimensions que la plaque-boucle lui faisant écho, par ailleurs ornée d'une damasquinure de style 1<sup>52</sup>.

Les garnitures de type B font partie des éléments caractéristiques de l'inventaire archéologique des sépultures féminines de Burgondie. Pour autant qu'elles aient pu être faites, les dé-



ratives, centrées sur un motif unique placé en longueur, rappellent les éléments figuratifs alignés que l'on rencontre sur certaines garnitures de type D comme le type Barésia-Lussy où la croix, debout dans ce cas-là, occupe le centre du décor. On notera en outre qu'à Gumeffens, c'est justement un exemplaire de ce type (pl. 15/353.1) qui a été mis au jour dans la tombe 353 au-dessus de laquelle est venue s'implanter la 235 contenant la garniture de type B à motif cruciforme dont il est question ici.

La contre-plaque à décor damasquiné bichrome de la sépulture 367 (fig. 17; pl. 27/367.1) doit être un tout petit peu plus récente que la garniture non décorée cat. 251.1-2 (pl. 19), dont la contre-plaque semble en outre avoir été ajoutée par après à la plaque-boucle. Elle est tout aussi

**Fig. / Abb. 17**  
Contre-plaque en forme de bande, à décor damasquiné bichrome, d'une garniture en fer de type B (L.: 9,6 cm; T. 367)

*Bichrom tauschierter bandförmiger Gegenbeschlag einer eisernen B-Garnitur (L.: 9,6 cm; G. 367)*

**Fig. / Abb. 18**  
Éléments à décor damasquiné bichrome provenant d'une garniture de spatha vraisemblablement portée à la ceinture (L. plaque de gauche: 8,7 cm; T. 313)  
*Bichrom tauschierte, vermutlich am Gürtel getragene Teile einer Spathagurtgarnitur (L. linker Beschlag: 8,7 cm; G. 313)*

terminations anthropologiques des squelettes de Sus Fey n'attribuent le genre masculin qu'à l'individu reposant dans la tombe 238, qui plus est avec incertitude.

Boucles damasquinées à plaque linguiforme ou trapézoïdale

L'unique garniture tripartite (type Bülach) du site, un ensemble de plaques à décor damasquiné monochrome qui peut d'emblée être rattaché à la phase MOD 2b (NW-CH M3a), a été mise au jour dans la tombe masculine 58 (pl. 1/58.1-3). Linguiformes et au contour lisse, ces plaques-boucles s'intègrent bien dans le répertoire des garnitures de provenance locale. Il en va de même pour l'entrelacs constitué de brins pointillés

en vannerie de la damasquinure, presque aussi courant sur les garnitures de type B et également issu du langage décoratif indigène<sup>53</sup>.

La garniture à décor damasquiné bichrome de la sépulture 313 (fig. 18; pl. 25/313.1-2) affiche une forme inhabituelle qui présente des similitudes morphologiques et stylistiques avec les garnitures de ceinture multipartites masculines de la phase MOD 3. Les plaques très étroites et non profilées, la boucle presque ronde et l'ardillon dont la base, très mince, est étirée en longueur et presque trapézoïdale, annoncent une datation tardive que l'on peut placer peu avant, ou à la transition avec la phase MOD 4 durant laquelle les ceintures très étroites dépourvues de plaques reviennent à la mode. La garniture de Gumevens nous est parvenue sans la plaque dorsale caractéristique des exemplaires multipartites. Certains éléments de baudriers d'épée ont livré des plaques de fixation étroites et trapézoïdales dont l'une des extrémités est également munie d'une bosquette pyramidale; un assortiment de plaques en alliage cuivreux, tout à fait comparable, mais à l'évidence de grande valeur, est publié dans le catalogue du Musée Carnavalet de Paris<sup>54</sup>. Décorées dans un style rappelant l'ornementation du reliquaire de Warnebertus<sup>55</sup>, les plaques parisiennes confirment la datation, à la fin de la phase MOD 3 (NW-CH M4), de la garniture de Gumevens pour laquelle il existe par ailleurs un parallèle au décor plus simple: une garniture de baudrier de spatha qui a été mise au jour à Boofzheim (F, département du Bas-Rhin)<sup>56</sup>.

#### Eléments de garnitures du Mérovingien tardif

La boucle en fer non décorée issue de la tombe 129 (pl. 5/129.1), avec sa longue plaque à languettes particulièrement effilée, illustre le retour à la mode, à la fin de l'époque mérovingienne, des ceintures très étroites que l'on appréciait pendant le Mérovingien ancien – typologiquement, les ceintures sont bien entendu très différentes. Cette sépulture ayant été perturbée, il n'est pas exclu que sa plaque-boucle, unique objet prélevé dans la fosse sépulcrale, ait en fait constitué, à l'origine, l'une des parties constitutives d'un ensemble de plaques plus important; de même, sa position lors de sa découverte,



**Fig. / Abb. 19**

Boucle en fer à décor damasquiné bichrome (L.: 5,6 cm; T. 135)

*Bichrom tauschierte Eisen-schnalle* (L.: 5,6 cm; G. 135)

quasiment en contact avec le crâne de l'enfant occupant la tombe, n'est certainement pas celle d'origine. Les pièces comparables qui ont été compilées par M. Martin et R. Marti sont parfois encore accompagnées de contre-plaques et d'applications verticales, ce qui permet de les rattacher à des garnitures multipartites, à vrai dire souvent dépareillées<sup>57</sup>. Toujours est-il que ces boucles viennent se placer à la fin de la phase MR 2, voire même à la phase MR 3, et que les garnitures complètes peuvent ainsi être datées du dernier tiers du VII<sup>e</sup> siècle.

Les deux petites boucles cat. 135.1 (pl. 5) et 224.1 (pl. 12), à anneau circulaire bien relevé et ardillon en forme de bâtonnet, sont combinées à des plaques à languettes de très petites dimensions, et ont donc été portées sur des ceintures étroites.

La première, par sa forme et sa damasquinure bichrome (fig. 19), renvoie aux boucles de baudriers de spatha du type Civezzano, qui ont fréquemment été réutilisées pour être montées sur des ceintures plus récentes de la phase MOD 4<sup>58</sup>. Dans leur forme primitive, ces boucles possèdent un ardillon à base trapézoïdale étirée en longueur qui concorde avec leur insertion typologique dans la phase MOD 3, mais ce n'est pas le cas de l'exemplaire de Gumevens discuté ici (cat. 135.1). L'ardillon en forme de bâtonnet a donc été façonné et voulu ainsi, tout comme ceux de nombre de boucles qui ont été transformées, ou produites selon les goûts de l'époque qui renvoie à notre phase MOD 4. D'un point

de vue technique et stylistique, l'ardillon et l'anneau forment, par conséquent, un ensemble à tel point homogène qu'il faut considérer l'ardillon comme partie intégrante de la boucle, dès sa fabrication.

Ces remarques sont également valables pour la boucle non damasquinée cat. 224.1, et l'insertion de ces pièces dans la phase MOD 4 (NW-CH M5) est cohérente.

Un ferret en fer (fig. 20; pl. 1/36.2) a été mis au jour dans la sépulture féminine 36, qui recouvriraient la tombe masculine 58 et sa garniture tripartite (pl. 1/58.1-3). D'un point de vue stylistique, il se rattache encore à la transition entre les phases MOD 3 et MOD 4; un décor géométrique constitué de cordons perlés travaillés au burin y est en effet apparu lors de la nouvelle restauration récemment effectuée, qui a également permis de mieux tracer le contour de la pièce, légèrement cintrée. Ce ferret trouve un bon parallèle au sein de la nécropole fribourgeoise de Riaz/L'Etrey<sup>59</sup>, avec un modèle provenant d'une garniture de ceinture tardive du type Berne-Soleure dont les plaques, couvertes d'une feuille d'argent ornée d'un décor estampé sur le champ central et portant des incrustations de grenats (?), présentent des liens typologiques et stylistiques étroits avec les grandes garnitures de type A des ceintures propres aux femmes de Burgondie<sup>60</sup> – ces garnitures sont par ailleurs également très souvent ornées de cordons perlés. Le ferret de Gumevens ne provient toutefois pas de l'une de ces ceintures féminines qui se caractérisent par leur importante largeur, mais d'une ceinture très étroite; la garniture appartient donc au répertoire de formes de la phase MOD 4 (NW-CH F4b).

Pour ce qui concerne la boucle quadrangulaire de la tombe 293, qui ne peut avoir été montée que sur une ceinture étroite, un indice de datation nous est donné par un parallèle provenant de Stein am Rhein SH: une boucle quadrangulaire à petite plaque à languettes de la phase MOD 4, qui était associée à une fibule discoïde sur laquelle était sertie une monnaie d'or (*terminus post quem*: 692-702)<sup>61</sup>.

Hormis pour la sépulture 36, qui abritait le squelette d'une femme, les déterminations anthro-



**Fig. / Abb. 20**

Ferret en fer à rangée de rivets et décor perlé gravé issu d'une sépulture féminine (L.: 8,5 cm; T. 36)

*Eiserne Riemenzunge mit endständiger Nietreihe und eingraviertem Perl schnurdekor aus einem Frauengrab (L.: 8,5 cm; G. 36)*

pologiques ne fournissent aucune indication qui permettrait d'attribuer à l'un ou l'autre genre les boucles énumérées ici.

#### Chaînette de ceinture

Lors de son inhumation, la femme de la tombe 112 portait, en guise de ceinture autour de la taille, une simple chaîne en fer composée de grands maillons massifs (pl. 2/112.1<sup>62</sup>) dont la barrette de fermeture originale se trouvait dans son dos. Pour sa mise en terre, on a improvisé un fermoir sur le devant de son corps, écrasant l'un des maillons terminaux de la chaîne de sorte à l'amincir et à pouvoir l'enfiler dans la boucle de l'autre maillon terminal, restée libre; une barrette transversale en matériau organique, dont rien ne nous est parvenu, servait probablement à maintenir le tout.

La chaîne elle-même n'a rien à voir avec un véritable objet de parure; il s'agit en fait de l'une de ces chaînes à maillons grossiers ordinaires que l'on rencontre, entre autres, dans le cadre des activités agricoles comme bride pour le bétail ou alors comme pièce liée à un dispositif de suspension pour un chaudron par exemple<sup>63</sup>. Au vu de la forme chronologiquement inclassable de ce type d'objet, seule une datation comparative, basée sur la mode des véritables chaînettes-ceintures et des chaînettes utilisées comme ceintures, aux maillons beaucoup plus délicats, peut être avancée avec réserves; ces accessoires font en effet partie de l'inventaire féminin du Mérovingien récent (OB F2)<sup>64</sup>.

#### Parure et autres accessoires

Pour ce qui concerne les éléments de parure dont on reconnaît bien la forme, seuls nous sont parvenus une boucle d'oreille (pl. 1/36.1) et les fragments d'un bracelet (pl. 6/186.2), ainsi qu'une fibule discoïde (pl. 6/191.1), une agrafe (pl. 12/263.1) et deux lots de perles et pendentifs (pl. 17/246.3-5 et 23/287.1<sup>65</sup>), auxquels il est encore possible d'ajouter une bague complètement désagrégée, probablement composée d'un alliage d'argent, qui se trouvait à l'annulaire gauche de la défunte de la tombe 353. Enfin, les restes de deux épingle en fer (pl. 6/186.4, sans dessin, et 21/260.1) retrouvés entre les clavicules et à

**Fig. / Abb. 21**

Fibule discoïde estampée à tôle dorée (diam.: 6,3 cm; T. 191)  
*Pressblechscheibenfibel mit vergoldetem Zierblech*  
(Dm.: 6,3 cm; G. 191)

**Fig. / Abb. 22**

Arrière de la fibule discoïde  
estampée avec restes de textile  
*Rückseite der Pressblechschei-  
benfibel mit Textilresten*

proximité de la mandibule de la défunte – les épingle étaient donc peut-être destinées à attacher un voile – ainsi que deux petits disques métalliques perforés en leur centre (pl. 26/351.1 et 357.1, non dessinés) pourraient également trouver leur place au sein de cette catégorie de mobilier. Bien que la fonction de ces deux derniers éléments ne soit pas claire, les parallèles en contexte funéraire de Suisse occidentale indiquent qu'il pourrait s'agir de pièces provenant de parures ou de châtelaines<sup>66</sup>.

La fibule discoïde estampée dorée mise au jour près de la gorge de la femme enterrée dans la tombe 191 (fig. 21) constitue le bijou le plus intéressant de Gumevens, d'autant que des fragments de cuir et de fourrure (?) de petites dimensions accompagnés des restes, assez grands, d'un rep (tissu dérivé de la toile) de laine passant par-dessus le fermoir à ardillon étaient collés à la surface de sa partie arrière (fig. 22)<sup>67</sup>. D'après la classification des fibules estampées

de Burgondie élaborée par Arno Rettner, cette pièce se rattache au type Grenchen, bien représenté à relativement large échelle, mais surtout attesté en Suisse occidentale<sup>68</sup>.

La datation relative de la tombe de Gumevens repose sur l'appartenance de ce type de fibules au Mérovingien récent (à partir de ZS D), phase qui se caractérise par la présence de fibules discoïdes de grandes dimensions portées seules; le mobilier associé, à savoir la boucle simple en fer cat. 191.2 (pl. 6), relativement petite, renvoie toujours au répertoire morphologique du Mérovingien ancien, ce qui permet de dater d'avant 600 après J.-C. l'inhumation de cette femme.

La boucle d'oreille à fermeture à crochet de la sépulture féminine 36 (pl. 1/36.1), un simple fil en alliage cuivreux, est une forme du Mérovingien tardif (MR 2-3; NW-CH F4b).

De même, la petite agrafe en alliage cuivreux prélevée dans la tombe 263 (pl. 12/263.1) est un accessoire vestimentaire qui était porté par les femmes du Mérovingien tardif vivant dans les régions empreintes de *romanitas*<sup>69</sup>.

Les fragments du bracelet en fer en forme de bandeau et à fermeture à œillet mis en évidence au niveau du poignet gauche du squelette de la tombe 186, un individu de sexe «plutôt féminin» selon les déterminations anthropologiques, sont difficiles à placer chronologiquement<sup>70</sup>. Des anneaux similaires, en alliage cuivreux, sont attestés parmi l'éventail des formes tardo-antiques, mais on en retrouve aussi dans des sépultures de l'époque mérovingienne, où on les considère apparemment comme des «antiquités»<sup>71</sup>.

Hormis la «boucle aux griffons» déjà signalée plus haut (pl. 17/246.1), la tombe d'enfant 246 renfermait une parure composée d'un pendentif en os portant un décor d'ocelles (pl. 17/246.3), d'une perle annulaire translucide (pl. 17/246.4), de cinq perles en pâte de verre (pl. 17/246.5) et d'un anneau en fer (pl. 17/246.6, non dessiné) (fig. 23). A cela s'ajoute un amas de restes de tissu et de cuir dans lequel était emprisonné un objet en fer, en forme de tige recourbée (pl. 17/246.2). La sépulture ayant été perturbée, certaines pièces ont été retrouvées éparpillées près du squelette, à la hauteur de la partie supérieure



du corps surtout; elles doivent donc bien provenir d'un collier. Parmi les cinq petites perles, l'une est tubulaire et bleu translucide, alors que les quatre autres ont une forme de tonnelet, et présentent un décor de filets et de points jaunes appliqués, parfois à l'état liquide, sur un fond rouge opaque. Cette forme bien attestée dans l'inventaire mobilier de notre région, soit dit en passant très pauvre en perles, trouve des parallèles dans le type 20.7 défini par Ursula Koch pour le matériel de Schretzheim (D, Bavière), où il est rangé dans la phase 4, une phase qui, d'après les marqueurs chronologiques qu'elle renferme, correspond déjà à notre MR 1<sup>72</sup>. À Saint-Vit (F, département du Doubs) où elle renvoie à une variante du type V.O.P 1, elle est également bien représentée, en particulier dans les ensembles datés de la phase MA 3 et à la transition avec le MR 1<sup>73</sup>. Il est intéressant de constater qu'en Suisse occidentale, ce type de

#### **Fig. / Abb. 23**

Plaque-boucle ornée de griffons, perles en verre, pendentif en os et anneau en fer provenant de la sépulture d'enfant 246 (L. pendentif: 5 cm)

*Greifenschnalle, Glasperlen, Anhänger aus Knochen und Eiserring aus Kindergrab 246 (L. des Anhängers: 5 cm)*

#### **Fig. / Abb. 24**

Perles de collier provenant d'une tombe d'enfant (T. 287)  
*Perlen einer Halskette aus einem Kindergrab (G. 287)*



perle a surtout été mis au jour dans des tombes d'enfants – presque toutes les perles qui sont connues pour cette région sont d'ailleurs des offrandes déposées dans les sépultures infantiles; ainsi en est-il par exemple à Riaz/Tronche-Bélon (T. 73)<sup>74</sup>, où les perles et le reste du mobilier peuvent être datés du Mérovingien ancien encore, grâce à deux petites fibules discoïdes estampées portées par paires. Enfin, la tombe d'enfant 209 de Lausanne/Bel-Air VD, qui renfermait un petit ensemble de perles morphologiquement et quantitativement aussi pauvre que celui de Gumefens, fournit un indice grâce à sa chronologie relative: cette tombe se superposait à la sépulture 210 qui a pu être rattachée à la phase MOD 1 grâce à la boucle en fer et aux deux petites appliques de ceinture qui s'y trouvaient.

Le second lot de perles a été découvert dans la tombe 287 et là aussi, il s'agit du collier d'un enfant (fig. 24). Dans le contexte local, cet ensemble fort de 60 perles paraît pour le moins opulent. L'éventail des formes, avec des perles translucides longues et élancées – en majorité fusiformes, mais aussi spiralée pour l'une – ainsi que plusieurs perles multiples jaune opaque, renvoie au Mérovingien tardif, et plus précisément à la phase MR 3 (OB F5<sup>75</sup>).

#### **Saxe, outil, monnaie**

Une seule arme a été mise au jour dans les sépultures fouillées à Gumefens: un saxe à dos droit et pointe brisée portant un décor de rainures (fig. 25; pl. 13/232.4), dénommées «Blutrillen» en allemand. Avec son dos droit, il pourrait s'agir de ce que l'on appelle un «Schmalsax» dans sa version assez grande des années 600, qui est la plus fréquemment attestée en Suisse occidentale<sup>76</sup>, mais une appartenance au groupe des «léichte Breitsaxe» défini par R. Marti serait tout aussi envisageable (NW-CH M2 et M3a). A côté de l'arme ont été découverts des fragments de fer pliés en forme de bande, peut-être les restes d'une tôle issue de la bouche d'un éventuel fourreau associé à ce saxe.

La large boucle à plaque linguiforme retrouvée dans la même sépulture (pl. 13/232.1) permet d'affiner la datation du dépôt et de le placer à la phase MOD 2a (NW-CH M2).

**Fig. / Abb. 25**

Tombe 232 avec le saxe et la boucle de ceinture in situ (inscription erronée sur la plaque-photo)

*Grab 232 mit Sax und Gürtelschnalle in Fundlage (Beschriftung der Fototafel fehlerhaft)*

L'unique monnaie de la nécropole, une frappe en bronze d'époque romaine, se trouvait à côté du bras droit du squelette de la tombe 181 (pl. 5). Si l'on en juge par les observations qui ont pu être faites dans le cimetière voisin de Riaz/Tronche-Bélon, il doit s'agir d'une obole<sup>78</sup> ajoutée lors de l'inhumation pour satisfaire une coutume locale: l'emplacement de la frappe (la main droite), le type de pièce (une monnaie coupée) et le mode de dépôt (l'offrande unique) font que la sépulture de Gumefens réunit tous les critères qui ont pu être mis en exergue à Riaz pour caractériser le rite du don d'une obole, pratiqué dans notre région entre la seconde moitié du VI<sup>e</sup> et le début du VII<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>79</sup>.

## Remarques sur le faciès mobilier

L'inventaire du mobilier de Gumefens/Sus Fey, clairement empreint de tradition locale dans ses formes, couvre une période s'étendant du milieu du VI<sup>e</sup> siècle au plus tôt jusque vers 700 après J.-C. Il est dominé par les parties métalliques, qui renvoient à 31 ceintures différentes, et le couteau, avec neuf pièces, constitue ensuite la catégorie d'objets la mieux dotée du site. Il est en outre frappant de constater que les étroites garnitures masculines tri- ou multipartites et les très larges garnitures de types A et B des femmes font défaut. Le constat est le même pour le reste du matériel. Le mobilier de la phase MOD 4 (MR 3), avec plusieurs boucles de ceinture et le collier de la sépulture 287, est à nouveau significativement plus riche. L'agrafe de la tombe 263, dont le type apparaît dans les inventaires de la phase MR 2 déjà, et la garniture de la sépulture 313, qui remonte à la fin de la phase MOD 3, peinent à combler les hiatus chronologiques. Même si on aimeraient considérer la boucle cat. 129.1 (pl. 5) comme un élément à l'origine lié à un ensemble multipartite pour ainsi pouvoir encore la classer à la phase MOD 3, l'absence de découverte est évidente dans le cas des garnitures tripartites ou des sets multipartites classiques<sup>80</sup>. Quant au mobilier plus récent, il ne se rattache pas franchement aux inventaires de la phase MOD 2, tant chronologiquement que spatialement, ce que démontre l'analyse topochronologique discutée plus loin.

La catégorie «outillage» ne regroupe presque que des couteaux, qui constituaient le plus souvent l'unique objet qui avait été déposé dans la sépulture. Seuls font exception les exemplaires qui ont été retrouvés en association avec une boucle simple en fer pour l'un (MOD 1), la petite boucle damasquinée cat. 207.1 (pl. 10; MOD 2a) pour l'autre; à ces deux pièces s'ajoute encore le couteau qui provenait d'une pochette située près de la hanche gauche du défunt (pl. 7/193.4). Si les deux premiers affichent une forme plutôt étroite, le dernier est massif et trapu, renvoyant ainsi aux couteaux que l'on retrouve fréquemment dans les sacoches qui proviennent d'ensembles archéologiques renfermant un saxe<sup>77</sup>. Du point de vue de sa morphologie, le couteau cat. 280.1 (pl. 21) se place également dans la lignée des quelques pièces que l'on peut attribuer aux porteurs d'armes.

Les couteaux à dos courbe tels qu'ils apparaissent dans les sépultures 66 (pl. 3/66.1), 100 (pl. 3/100.1) et 120 (pl. 4/120.1), ou encore celui à dos rabattu de la tombe 306 (pl. 24/306.1) sont des formes tardives (dès NW-CH M4). Il en va de même du couteau pliant, attesté à Gumefens dans la tombe 128 (pl. 4/128.1). Ces différents types de couteaux tardifs se rencontrent sans autre objet dans les sépultures.

Dans les tombes elles-mêmes, les couteaux se concentrent sur la moitié gauche du corps, généralement dans la zone du bassin.

cat.	objet(s)/type	datation (phase)	position	position liée au vêtement?	sexé	remarques
212.1	boucle simple	MOD 1	bassin	possible	?	
214.1	boucle simple	MOD 1	bassin	possible	?	
242.1	boucle simple	MOD 1	bassin	possible	?	
191.2	boucle simple	MOD 1	bassin	possible	f	
217.1	boucle simple	MOD 1	bassin	possible	f	
221.1	boucle simple	MOD 1	bassin	possible	f	
195.1	boucle simple	MOD 1	hanche gauche	possible	m	
206.1-2	boucle à ardillon scutiforme	MOD 1	vertèbres lombaires	possible	m	avec le contenu d'une sacoche
199.1	boucle à ardillon scutiforme	MOD 1	pli du bras droit	plutôt non	m	boucle enroulée avec la ceinture
353.1	boucle de type D	MOD 2a	pli du bras gauche	plutôt non	f	boucle tournée vers le côté droit du corps
235.1	boucle de type B	MOD 2a	pli du bras gauche	non	f	
238.1	boucle de type B	MOD 2a	pli du bras gauche	non	f	
250.1	boucle de type B	MOD 2a	cage thoracique, à gauche	non	f	boucle tournée vers le côté droit du corps
251.1-2	garniture de type B	MOD 2a	pli du bras droit	non	f	contre-plaque sur la boucle, boucle enroulée avec la ceinture
252.1	boucle de type B	MOD 2a	ventre, à droite	possible	f	boucle tournée vers le côté gauche du corps
193.1	garniture monopartite	MOD 2a	cage thoracique, à droite	non	m	sacoche vers la hanche gauche
207.1	garniture monopartite	MOD 2a	bord droit de la fosse iliaque	possible	?	
232.1	garniture monopartite	MOD 2a	bord gauche de la fosse iliaque	possible	m	boucle tournée vers le côté droit du corps
241.1	garniture monopartite	MOD 2a	bassin	possible	m	boucle tournée vers le côté droit du corps
248.1	garniture monopartite	MOD 2a	bassin	possible	m	boucle tournée vers le côté droit du corps
58.1-3	type Bülach	MOD 2b	dispersé sur le côté droit du corps	non	m	
313.1-2	env. type Berne-Soleure*	MOD 3/4	cage thoracique	non	m	*à l'origine, élément de baudrier de spatha
293.1	boucle, petite plaque	MOD 4	poignet gauche	possible	?	
36.2	ferret	MOD 4	hanche gauche, à l'extérieur	possible	f	
112.1	chaînette de ceinture	MR	autour de la taille	oui	f	

Mis à part la garniture de ceinture cat. 313.1-2 (pl. 25), avec sa bossette pyramidale à l'extrémité de sa plaque, et la grande boucle à ardillon scutiforme cat. 199.1 (pl. 8), il n'y a à Gumevens, en termes de forme, décor ou assemblage d'objets, absolument rien qui frappe par son aspect insolite, voire même exotique. S'il l'on s'attarde par ailleurs sur la valeur intrinsèque des matériaux, force est de constater que la grande partie du mobilier exhumé se place plutôt au bas de l'échelle des complexes archéologiques présumés de l'époque mérovingienne. Une fibule estampée dorée (pl. 6/191.1) et deux boucles de type D (pl. 15/353.1 et 17/246.1) auxquelles s'ajoutent de rares plaques de ceinture rehaussées d'un décor de damasquinures (pl. 1/58.1-3, 10/207.1, 25/313.1-2 et 27/367.1) et enfin une grande boucle à ardillon scutiforme plaquée de métal blanc (pl. 8/199.1): ces quelques men-

**Fig. / Abb. 26**  
Eléments de ceinture, aperçu des positions significatives  
*Übersicht über aussagekräftige Fundlagen von Gürtelteilen*

tions suffisent à citer toutes les pièces les plus précieuses, matériellement s'entend.

## Remarques sur les contextes de découverte

Les contextes démontrent que ce sont surtout les boucles de ceinture des phases MOD 1 et MOD 4 qui ont été retrouvées dans la position qui prévalait très vraisemblablement lorsqu'elles étaient portées du vivant de la personne (fig. 26). Il s'agit de modèles sans ou avec une seule petite plaque. Dans le cas de la grande boucle de la tombe 199 cependant (pl. 8/199.1), qui n'a pas été mise au jour en situation réelle, la ceinture avait été enroulée autour de la boucle et le tout avait ensuite été déposé dans le pli du bras droit du défunt<sup>81</sup>.

cat.	objet(s)/type	datation (phase)	position	position liée au vêtement?	remarques
212.1	ceinture, boucle simple	MOD 1	bassin	possible	
191.2	ceinture, boucle simple	MOD 1	bassin	possible	
191.1	parure, fibule discoïde dorée	MOD 1	gorge	oui	
217.1	ceinture, boucle simple	MOD 1	bassin	possible	
217.2	outillage, couteau	MOD 1	genou gauche, à l'extérieur	oui	
186.2	parure, bracelet	MOD 1?	poignet gauche	oui	
186.3	parure, épingle	MOD 1?	entre les clavicules	possible	
186.1	ceinture?, boucle en bronze	MOD 1?	sternum	possible	réutilisation
246.2-6	parure, perles et pendentif	MOD 2a	dispersés sur la partie supérieure du corps	possible	
353.1	ceinture, boucle de type D	MOD 2a	pli du bras gauche	plutôt non	boucle tournée vers le côté droit du corps
353.2	parure, bague	MOD 2a	annulaire gauche	oui	
235.1	ceinture, boucle de type B	MOD 2a	pli du bras gauche	non	
238.1	ceinture, boucle de type B	MOD 2a	pli du bras gauche	non	
250.1	ceinture, boucle de type B	MOD 2a	cage thoracique, à gauche	non	boucle tournée vers le côté droit du corps
251.1-2	ceinture, garniture de type B	MOD 2a	pli du bras droit	non	contre-plaque sur la boucle, boucle enroulée avec la ceinture
252.1	ceinture, boucle de type B	MOD 2a	poitrine, à droite	possible	boucle tournée vers le côté gauche du corps
263.1	parure, agrafe	MOD 3/4	cage thoracique inférieure, à gauche	possible	
293.1	ceinture, boucle simple	MOD 4	bassin et sous le poignet gauche	possible	
36.2	ceinture, ferret	MOD 4	hanche gauche, à l'extérieur	possible	
36.1	parure, boucle d'oreille	MOD 4	mandibule, branche gauche	oui	
287.1	parure, perles	MOD 4	partie supérieure du corps	possible	
120.1	outillage, couteau	MOD 4	pli du bras gauche	non	offrande unique
260.1	parure, épingle	?	sous la mandibule	possible	
112.1	ceinture, chaînette de ceinture	MR	autour de la taille	oui	

L'image se modifie avec les larges garnitures de ceinture de la phase MOD 2, et surtout celles qui sont associées aux squelettes de sexe féminin. En effet, à moins d'admettre que les femmes portaient leur ceinture très haut sur le corps, il faut se rendre à cette évidence: les grands et larges modèles des types B et D ont également été posés sur les dépouilles, avec une nette préférence pour le pli du bras (gauche en général), comme le montrent les trouvailles. L'hypothèse selon laquelle ces ceintures n'étaient pas portées mais avaient simplement été déposées sur le défunt sans que l'on tienne compte de leur fonction se voit confirmée par l'endroit et la position de découverte de la contre-plaque rectangulaire cat. 251.2 (pl. 19), qui forme un tout avec la plaque-boucle cat. 251.1 (pl. 19) placée dans le pli du bras droit de la défunte: la contre-plaque se trouvait en position horizontale sur la plaque de la boucle, c'est-à-dire avec les longs

**Fig. / Abb. 27**  
 Offrandes dans les tombes féminines, aperçu des positions significatives  
*Übersicht über aussagekräftige Fundlagen von Beigaben in weiblichen Bestattungen*

côtés parallèles à ceux de la plaque-boucle. Or, pour prouver qu'une garniture de type B était bel et bien portée par l'occupant d'une tombe, il faudrait que la contre-plaque qui termine la ceinture se trouve en position verticale devant la boucle. La position de la contre-plaque de la tombe 251 s'explique en revanche parfaitement bien dans le cas d'une plaque-boucle déposée enroulée dans sa ceinture.

Un dépôt tel que celui qui a clairement pu être mis en évidence à Riaz/Tronche-Bélon, où une boucle de type D était posée sur le corps du défunt avec une ceinture en cuir enroulée autour d'elle<sup>82</sup>, comme la boucle masculine cat. 199.1 (pl. 8) dont nous avons parlé plus haut, semble également recevable pour la pièce cat. 353.1 (pl. 15) de Gumeffens. Les deux garnitures masculines cat. 58.1-3 (pl. 1) et 313.1-2 (pl. 25) enfin, plus récentes que les ceintures de la phase MOD 2a, ne faisaient à l'évidence pas partie de

cat.	objet(s)/type	datation (phase)	position	position liée au vêtement?	remarques
195.1	ceinture, boucle simple	MOD 1	hanche gauche	possible	
206.1-2	ceinture, boucle à ardillon scutiforme	MOD 1	vertèbres lombaires	possible	avec le contenu d'une sacoche
199.1	ceinture, boucle à ardillon scutiforme	MOD 1	pli du bras droit	plutôt non	boucle enroulée avec la ceinture
193.1	ceinture, garniture monopartite	MOD 2a	cage thoracique, à droite	non	
193.2	outillage, brucelles	MOD 2a	hanche gauche	plutôt non	avec le contenu d'une sacoche
193.4	outillage, couteau	MOD 2a	hanche gauche	plutôt non	avec le contenu d'une sacoche
207.1	ceinture, garniture monopartite	MOD 2a	bord droit de la fosse iliaque	?	
207.2	outillage, couteau	MOD 2a	dos?	possible	avec les restes d'une sacoche?
232.1	ceinture, garniture monopartite	MOD 2a	bord gauche de la fosse iliaque	possible	boucle tournée vers le côté droit du corps
232.4	armement, saxe	MOD 2a	hanche gauche	possible	
241.1	ceinture, garniture monopartite	MOD 2a	bassin	possible	boucle tournée vers le côté droit du corps
248.1	ceinture, garniture monopartite	MOD 2a	bassin	possible	boucle tournée vers le côté droit du corps
58.1-3	ceinture, type Büach	MOD 2b	dispersé sur le côté droit du corps	non	
280.1	outillage, couteau	MOD 2/3	entre les genoux	non	offrande unique
313.1-2	ceinture, env. type Berne-Soleure*	MOD 3/4	cage thoracique	non	*à l'origine, élément de baudrier de spatha
66.1	outillage, couteau	MOD 4	genou gauche	non	offrande unique
100.1	outillage, couteau	MOD 4	hanche gauche	?	offrande unique

l'habillement des défunt et ont été déposées en offrande dans la sépulture.

Ces différentes observations concordent parfaitement bien avec celles qui ont été faites dans d'autres cimetières, qui montrent que les types de dépôts varient selon les périodes<sup>83</sup>. A Gumeffens toutefois, les découvertes relatives à cette problématique sont trop peu nombreuses pour pouvoir être utilisées. On mentionnera juste, à ce titre, la tombe à saxe 232 qui constitue par ailleurs une exception tout à fait remarquable dans le contexte régional; le saxe sur la hanche gauche du défunt et apparemment fixé à la ceinture ainsi que la boucle étaient en effet positionnés d'une manière qui correspondrait bien à l'idée que l'on se ferait de la personne en se la représentant vivante (voir fig. 25)<sup>84</sup>. Cette hypothèse est confortée par le fait que la boucle était tournée vers la gauche si l'on se place en spectateur, donc vers le côté droit du corps.

En recourant à l'ensemble des offrandes, on obtient l'image suivante pour les deux sexes.

Pendant la phase MOD 2, les femmes et les jeunes filles n'étaient plus enterrées avec une ceinture autour de la taille, mais quelle que soit la période, elles portaient toujours leurs bijoux

**Fig. / Abb. 28**  
Offrandes dans les tombes masculines, aperçu des positions significatives  
*Übersicht über aussagekräftige Fundlagen von Beigaben in männlichen Bestattungen*

sur elles (fig. 27) – il faut toutefois reconnaître que les documents et les faits à disposition ne permettent pas de savoir si les objets en question ont simplement été déposés sur le corps, comme c'est indéniablement le cas pour les ceintures enroulées, ou s'ils se sont retrouvés dans la tombe parce qu'ils étaient réellement en combinaison avec le vêtement du défunt. La présence d'outils aux côtés d'un individu masculin qui trahit, jusqu'à la phase MOD 3, l'existence d'une sacoche, relève du même rite que la garniture associée: lorsque le squelette était accompagné d'une ceinture dont le positionnement correspondait à celui adopté du vivant de la personne portant cet accessoire, le contenu de l'escarcelle se trouvait également dans une position qui permet de suggérer que celle-ci était déjà accrochée à la ceinture lors de l'ensevelissement (fig. 28). Les couteaux isolés mis au jour dans les sépultures tant masculines que féminines n'ont cependant jamais été retrouvés dans une position que l'on pourrait considérer comme réelle, donc en tant qu'éléments provenant d'une sacoche ou d'une châtelaine portée par le ou la défunt/e. Ils ont été, semble-t-il, délibérément déposés d'une autre manière, et nous mentionnerons, à titre d'exemple, le couteau de la tombe féminine 120 qui se trouvait là où l'on

plaçait aussi volontiers les boucles de type B, à savoir le pli du bras.

## Evolution spatiale

Tandis que le mobilier archéologique couvre une période qui s'étend du milieu du VI<sup>e</sup> siècle à 700 après J.-C. environ, les dates radiocarbone attestent une utilisation du cimetière jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle. Ceci dit, un hiatus chronologique se fait jour vers la fin du Mérovingien moyen (voir fig. 5a). Il est principalement dû à l'absence d'objets contemporains, mais aussi de dates radiocarbone plus anciennes, ce qui s'explique par le fait que pour plusieurs raisons mûrement réfléchies, seules certaines structures interprétées à l'époque comme potentiellement récentes ont fait l'objet d'un prélèvement <sup>14</sup>C. Dans le fond, la pénurie de mobilier rejaillit de façon très négative sur l'appréciation des séquences chronologiques au sein du cimetière. Aussi l'analyse des types de tombes revêt-elle une grande importance pour la compréhension de la chronologie et de l'évolution du site.

### Types de tombes: chronologie relative et datations absolues

Les liens stratigraphiques montrent qu'à Gumeffens, les fosses en pleine terre sans aménagement de pierre sophistiqué ne constituent pas, en soi, le groupe de tombes le plus ancien. En effet, quatre cas de fosses simples avec pierres de calage qui se superposent, ou plutôt se recoupent (T. 5 // T. 9, T. 96 // T. 114, T. 125 // T. 128, T. 306 // T. 307), ont été documentés. De même, la datation des objets provenant de ces sépultures en fosse ou des pratiques rituelles y observées couvre l'ensemble de la phase d'occupation mérovingienne<sup>85</sup>. Pour ce qui concerne les fosses simples sans autre spécificité, on dispose également de dates radiocarbone qui renvoient aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècles<sup>86</sup>. Dans les autres cimetières de Suisse occidentale, les simples fosses en pleine terre sont aussi attestées pour l'ensemble de la période mérovingienne; il s'agit par ailleurs, dans la variante à pierres de calage isolées, de l'unique type de tombe que l'on ait mis en évidence pour les siècles suivants<sup>87</sup>.

Certains aménagements de pierre qui adoptent le caractère de murets en pierres sèches (voir T. 69 et 241) annoncent les tombes à coffrage de pierre; ils semblent se manifester principalement au VII<sup>e</sup> siècle<sup>88</sup>.

Les sépultures à coffrage de pierre, considérées comme relevant de traditions funéraires plus récentes au sein de l'époque mérovingienne, sont volontiers mises en lien avec la recrudescence de la mode des réutilisations de tombes qui se fait jour durant le VII<sup>e</sup> siècle<sup>89</sup>. Les plus tardives, dans les cimetières ruraux mérovingiens de la Gruyère et du moyen-pays fribourgeois en tout cas, sont celles qui font état d'une ou de plusieurs dalle(s) de couverture<sup>90</sup> – à Gumeffens, on n'en compte qu'une (T. 140); elles semblent s'y populariser vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle<sup>91</sup>. Pour ce qui concerne les tombes dotées d'un muret de pierres sèches, une seule est stratigraphiquement parlante sur le site: la tombe 189, qui recoupe la 217 dont la fosse est entourée d'un aménagement de pierre. Quasi toutes les sépultures à coffrage de pierre nous sont parvenues sans aucune offrande, ce qui concorde très bien avec la datation plus récente généralement mise en évidence pour cette catégorie de tombes. La sépulture 129, dans laquelle se trouvait une boucle du Mérovingien tardif (pl. 5/129.1), et le squelette 293, qui constitue le plus haut des trois occupants découverts l'un sur l'autre dans la fosse sépulcrale 293/299/301, presque dans leur position dorsale d'origine (fig. 29), donnent toutefois quelques indications à ce propos. En effet, la petite boucle quadrangulaire en fer cat. 293.1 (pl. 24) associée à ce dernier défunt peut être rattachée, d'un point de vue typologique, aux ceintures de la phase MOD 4, et le résultat de l'analyse radiocarbone – l'époque carolingienne – obtenu sur son prédecesseur direct, le squelette 299, fournit un *terminus post quem* certes relativement récent (voir fig. 5), mais tout de même en adéquation avec la datation de la boucle. Lors de sa construction, la tombe en question était en fait entourée d'un muret qui a fortement souffert des utilisations répétées, ce qui explique pourquoi il nous est parvenu à ce point dégradé. En outre, le résultat de l'analyse <sup>14</sup>C effectuée sur l'individu déposé dans un second temps au sein de la fosse 295/296 (T. 296) se place également dans le deuxième



groupe des tombes qui ont pu être datées par le radiocarbone (voir fig. 5), ce qui prouve que cette tombe dallée a également été réutilisée à l'époque carolingienne.

Les postures étroites de certains squelettes, qu'elles découlent de l'enveloppement du défunt dans un linceul ou du dépôt du corps dans un cercueil de bois très étroit ou une fosse particulièrement réduite, sont propres aux cimetières de la fin de l'époque mérovingienne ou postérieurs à cette période<sup>92</sup>. L'analyse de la stratigraphie de Sus Fey montre que cette attitude constitue, avec le positionnement d'une ou des deux mains sur la poitrine, un phénomène récent au sein de l'aire funéraire principale. Ainsi les squelettes aux membres très resserrés qui ont été découverts dans des sépultures de la zone principale et font état de superpositions ou de perturbations ont-ils quasi toujours été docu-

**Fig. / Abb. 29**  
Superpositions d'inhumations dans la fosse sépulcrale 293/299/301, à coffrage de pierre à l'origine  
*Superpositionen von Bestattungen in der ursprünglich als Steinkiste ausgestalteten Grabstelle 293/299/301*

mentés comme étant les plus récents (T. 201 // T. 214, T. 180 // T. 184, T. 339 // T. 334, T. 38 // T. 139 et T. 38 // T. 59, T. 282 // T. 281; exceptions: dans la zone principale, T. 105 // T. 103 // T. 132 avec l'inhumation 103 perturbée par après, et dans le groupe sud-oriental, T. 26 // T. 23 avec une posture très resserrée des bras dans le cas du squelette le plus ancien). Il en va de même des tombes superposées, ou plutôt perturbées, dans lesquelles le défunt a été enterré avec au moins une main sur la poitrine: là aussi, il s'agit du squelette le plus récent (T. 201 // T. 214, T. 339 // T. 334, T. 258 // T. 259 // T. 270). Les avant-bras sur le ventre, qu'ils soient posés l'un sur l'autre ou croisés, sont en revanche associés à des positions stratigraphiques tout aussi bien précoces que récentes. Le fait qu'à Gummefens, plusieurs de ces inhumations se localisent en bordure du site, en particulier le long de sa limite sud et dans le groupe sud-oriental qui forme un décrochement séparé, est assez frappant<sup>93</sup>. Ce dernier ensemble, justement, se différencie franchement du reste du cimetière par les nombreux recoupements et les orientations variables des tombes qu'il rassemble; les deux sépultures pour lesquelles on y dispose de dates radiocarbone, à savoir les tombes 329 et 277, remontent au X<sup>e</sup> siècle pour la première, au XI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> pour la seconde (voir fig. 5).

Les résultats des analyses <sup>14</sup>C qui ont été obtenus sur les squelettes des premiers occupants des deux tombes réutilisées 299 et 253, encore en connexion anatomique, ouvrent une brèche pour la datation des inhumations successives: tandis que des trois squelettes superposés au sein de la tombe 293/299/301, celui qui est placé au fond (T. 299) est daté de l'époque carolingienne, ce n'est qu'au X<sup>e</sup> siècle qu'est intervenu le dernier ensevelissement au sein de la fosse sépulcrale 253/325 (voir fig. 5).

## Structure et évolution topochronologique

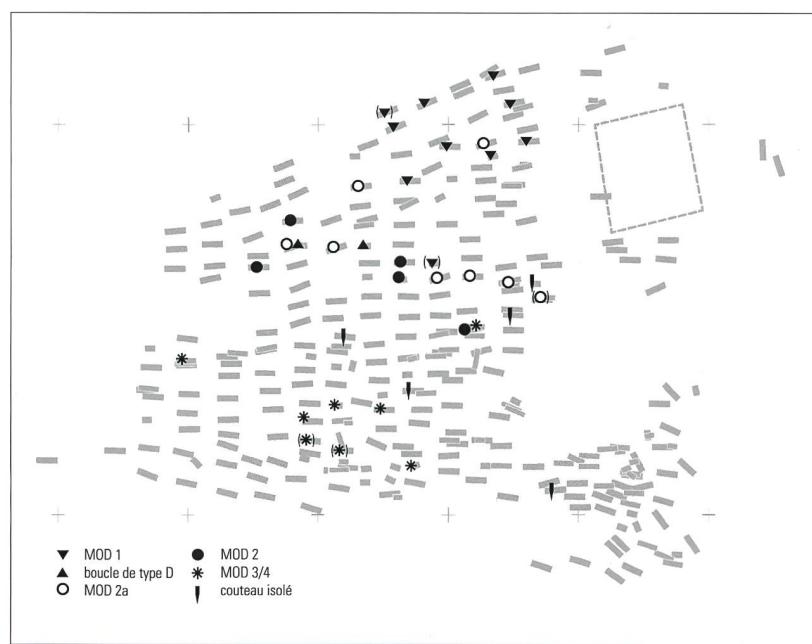
Avec ses rares superpositions de tombes, ses rangées et axes dans lesquels prédominent des fosses de même orientation régulièrement espacées les unes des autres, le plan de l'aire cimetière principale renvoie à l'image-type d'une nécropole mérovingienne de nos contrées (voir

fig. 3), ce qui ne fait qu'accentuer le contraste avec le groupe de tombes sud-oriental dont le plan, pour le moins désordonné, saute tout de suite aux yeux. Les fluctuations dans les orientations des tombes et la densité d'inhumations due aux nombreuses superpositions et perturbations montrent en effet que quelque chose de différent se passe ici, du point de vue structurel. Les similitudes avec le cimetière de la fin des époques mérovingienne et postmérovingienne de Murten/Combette ou avec la nécropole des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles de La Tour-de-Trême/A la Lévrera, tous deux en terres fribourgeoises, sont par ailleurs évidentes<sup>94</sup>, et de fait, les résultats des analyses radiocarbone aujourd'hui à disposition confirment la datation à l'époque postmérovingienne pressentie pour le groupe sud-oriental de notre cimetière<sup>95</sup>. Les analyses <sup>14</sup>C des deux sépultures implantées à chaque extrémité de l'axe constituant la limite sud de la zone principale ont en outre fourni une date tout aussi tardive: ces tombes (T. 277 et 378) remontent à l'époque postcarolingienne. A première vue, elles semblent suivre la formation en rangées de l'aire principale, mais les tombes 267, 336 et 378, justement, causent en fait une fracture dans cette organisation. En tenant compte de la topographie du site d'une part et de l'existence supposée d'un ancien chemin orienté ouest/est à l'endroit où passait la route communale avant la construction de l'autoroute d'autre part, il se pourrait que dans ce cas, ce soient les axes et non les rangées qui aient été déterminants, ce qui n'est pas sans rappeler le plan qui caractérise le cimetière de Tafers/Windhalta, toujours dans le canton de Fribourg, où l'on a affaire à une aire funéraire postmérovingienne probablement implantée le long d'une route<sup>96</sup>.

Le site de Gumevens est donc constitué non seulement d'une zone cimiteriale d'époque mérovingienne qui se développait au sommet de la butte morainique, mais aussi d'aires sépulcrales significativement plus récentes.

Il est possible de reconstituer l'évolution spatiale des lieux en se basant tout d'abord sur le mobilier (fig. 30).

Les garnitures de ceinture sans plaque de la phase MOD 1 constituent ainsi les objets les plus anciens. Les découvertes se concentrent à l'angle nord-est du cimetière, soit sur le sommet

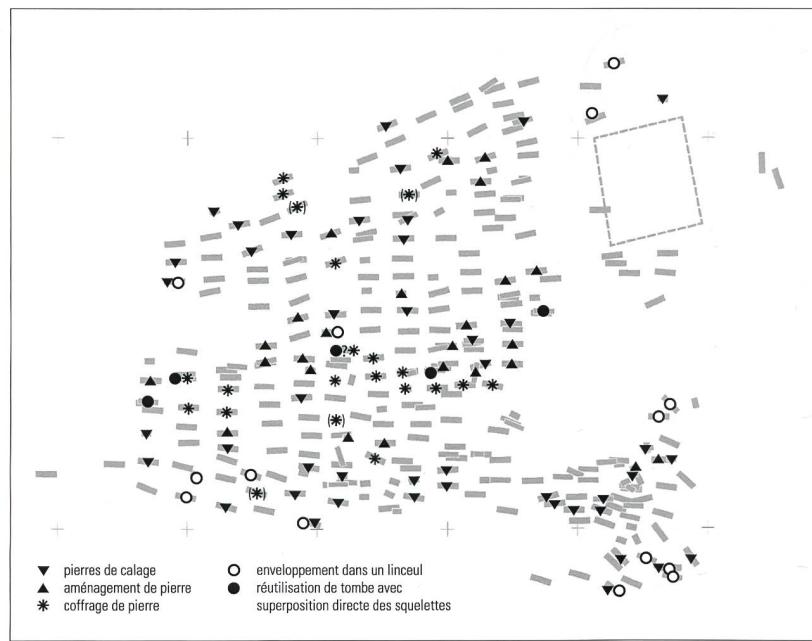


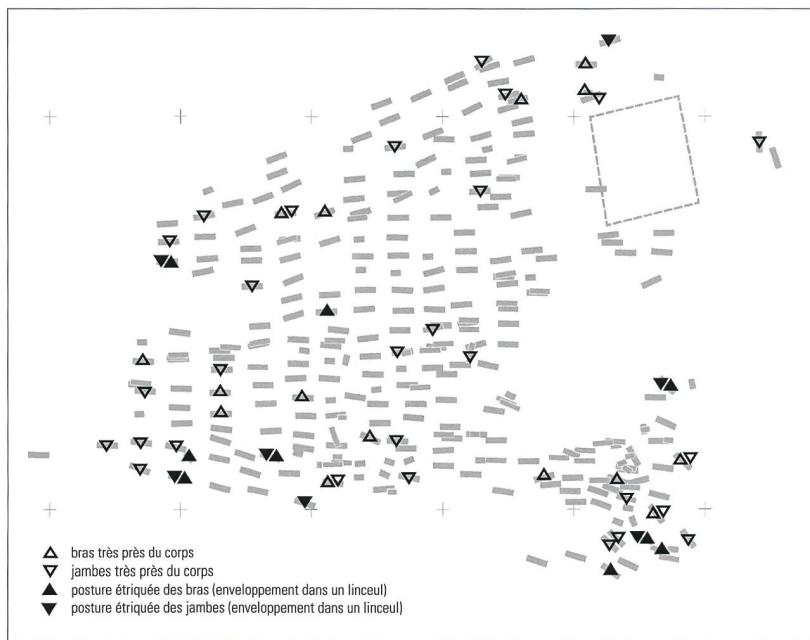
**Fig. 1 / Abb. 30**  
Répartition des objets déterminés chronologiquement  
*Kartierung der chronologisch bestimmten Beifunde*

de la butte. Cependant, deux assemblages appartenant à ce groupe abritent un élément assez récent par rapport aux autres objets de la phase MOD 1 reportés sur la carte de répartition, ce qui pourrait expliquer leur position quelque peu isolée ou en marge du noyau primitif (voir fig. 30, triangles inversés entre parenthèses): la sépulture 199, avec sa grande fibule associée à une boucle simple, et la sépulture 242, avec sa large boucle en fer.

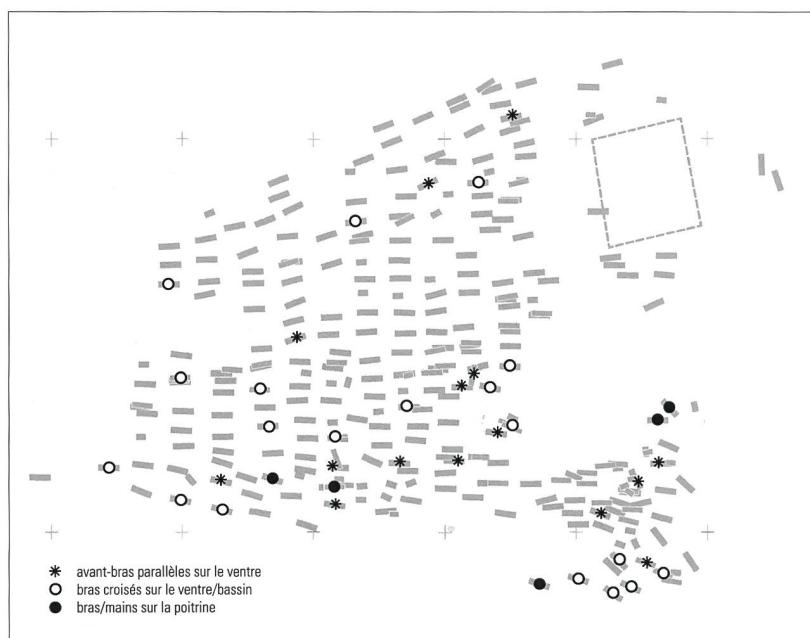
Les rangées qui se raccordent à cette première série, en direction du sud, abritent des tombes plus récentes, soit celles qui ont livré des garnitures masculines mono- et bipartites ainsi que les premiers modèles de type B (phase MOD

**Fig. 1 / Abb. 31**  
Répartition des types de tombes  
*Kartierung von Grabformen*





2a). Les deux garnitures qui ont pu être rattachées au type D se trouvent également dans cette zone, mais la boucle de la tombe 353 est stratigraphiquement plus ancienne que la garniture de type B, relativement petite et à applique cruciforme en tôle de bronze, qui provient de la tombe 235 – les deux sépultures se superposent. Trois inhumations, dans lesquelles ont été mises au jour des boucles dont l'utilisation ne se limite pas à la partie la plus ancienne de la phase MOD 2, ont été intégrées à ce groupe de la phase MOD 2a; il s'agit des tombes 238 avec sa grande boucle de type B, 248 avec sa plaque-boucle modifiée, et 251 avec sa garniture de type B aussi.



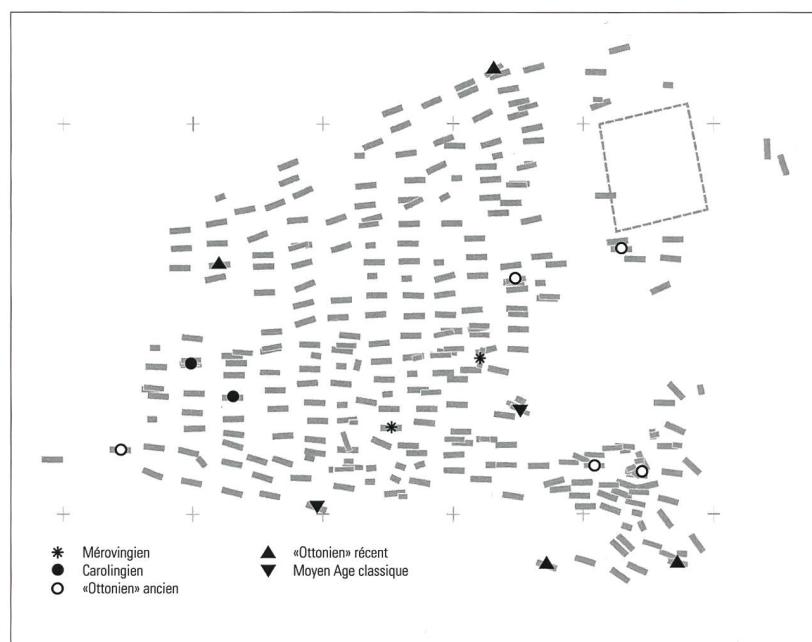
Plus loin au sud, la tombe 58 et sa garniture tripartite classique de la phase MOD 2 (2b pour plus de précisions) étaient surmontées d'une sépulture (T. 36) qui, d'après l'étroite ceinture et la boucle d'oreille qu'elle renfermait, remonte au Mérovingien récent ou plutôt à la phase MOD 4. Les autres tombes ayant livré du mobilier du Mérovingien tardif (voir fig. 30, MOD 3/4) sont exclusivement localisées dans la partie sud du site; la petite boucle quadrangulaire sans plaque cat. 293.1 (pl. 24) constitue probablement la pièce de loin la plus récente de l'ensemble et logiquement, elle a été mise au jour dans une tombe clairement à l'écart du reste des structures de la phase MOD 4 (ou à la transition 3/4), soit le long de la frange occidentale du site. A titre d'exemples pour cette dernière phase, on mentionnera pour terminer la boucle encore munie d'une plaque cat. 224.1 (pl. 12), la garniture tardive cat. 313.1-2 (pl. 25), morphologiquement proche du type Berne-Soleure, l'agrafe cat. 263.1 (pl. 12) et enfin le collier de perles de la tombe 287 (pl. 22-23).

Le recours aux plans de répartition des types de tombes (fig. 31) et des postures des squelettes (fig. 32 et 33) permet, ensuite, de compléter les considérations tirées de l'étude du mobilier. Les tombes à coffrage de pierre du Mérovingien récent et du Mérovingien tardif se localisent très au sud des zones qui se caractérisent par des découvertes de la phase MOD 2, ainsi que dans le prolongement de celles-ci, à l'ouest. Par ailleurs, deux inhumations de ce type situées en bordure nord du cimetière (T. 152 et 215), côté à côté dans la même rangée, font le lien avec la zone la plus ancienne du cimetière. Lorsque l'on se penche ensuite sur la répartition des tombes abritant un squelette dont la posture atteste un enveloppement du corps dans un linceul ou, de façon plus générale, dont les bras et les jambes se trouvaient dans une position étroquée, il devient évident que la zone localisée au sud des tombes à coffrage de pierre était dévolue à un espace cimitéral de l'époque postmérovingienne manifestement, qui se distingue par une architecture funéraire à nouveau très simple. En reportant ces éléments tardifs sur le plan général du cimetière, on constate que le groupe de tombes qui forme l'extension sud-orientale du cimetière peut être rattaché à cet ensemble.

Les dates radiocarbone viennent également établir ces quelques considérations (fig. 34; voir fig. 5): les deux tombes mérovingiennes (T. 38 et 141) se trouvent bien dans la zone des sépultures qui ont aussi été datées de cette période par l'analyse archéologique, et c'est à l'endroit d'où est sorti de terre l'objet typologiquement le plus récent des lieux, à savoir la boucle quadrangulaire, que sont situées les deux inhumations de l'époque carolingienne (T. 299 et 296). On note enfin, malgré la quantité restreinte de dates à disposition, que les tombes postcarolingiennes se répartissent tout autour de la zone ancienne du cimetière pour gagner progressivement les limites extérieures de l'aire funéraire, dans un ordre chronologique qu'il nous est possible de saisir dans ses grandes lignes.

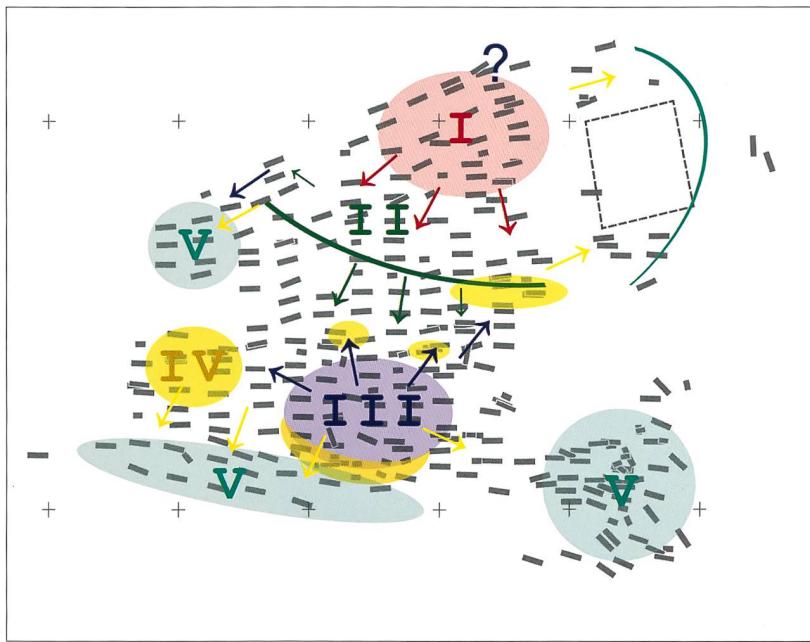
Les différentes observations et conclusions que nous avons pu faire à partir de la documentation permettent de retracer de manière relativement détaillée le déroulement de l'occupation, fruit de l'analyse chronologique (fig. 35).

A partir du noyau de sépultures de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle se trouvant au nord (phase MOD 1), l'aire funéraire s'est d'abord progressivement étendue vers le bas de la colline, en direction du sud (étape I). Quelques superpositions de tombes témoignent d'une reprise des inhumations au sein de la zone primitive, mais les coffrages de pierre empêchent de saisir l'enchaînement des opérations, particulièrement vers le sud. On aimerait bien considérer les sépultures sans offrande (étape II) qui se trouvent en contact direct avec la zone attribuée à la phase MOD 2 (voir fig. 30) comme étant des structures de la phase MOD 3 ou plutôt MR 2, car compte tenu de la manière dont s'est développé l'espace cimitéral par la suite, le hiatus tant spatial que chronologique qui se fait jour entre les phases MOD 2 et MOD 3 tardive, ou plutôt MOD 4 (étape III; voir fig. 30), ne paraît pas plausible. Quoi qu'il en soit, les premières tombes à coffrage de pierre de Gumefens ont, selon toute vraisemblance, été aménagées durant le deuxième tiers du VII<sup>e</sup> siècle, et c'est par deux tombes de ce type que se terminait la rangée externe de sépultures se trouvant au nord-ouest de la zone des tombes à mobilier de la phase MOD 2. Durant la période qui correspond à notre phase MOD 4, les défunt



**Fig. / Abb. 34**  
Répartition des dates radiocarbone  
*Kartierung der Radiokarbon-daten*

étaient ensevelis principalement au sud (étape III), dans la partie inférieure du flanc de la colline. De nombreuses superpositions attestent la longue période d'utilisation de cette section du cimetière, mais la répartition des défunt enterrés directement sur une précédente inhumation laissée intacte (réutilisations de tombes) interpelle quelque peu (voir fig. 31, «réutilisation de tombe avec superposition directe des squelettes»). Les quatre cas concernés se situent en effet tous dans une bande qui s'étend juste au nord des premières tombes renfermant du mobilier de la phase MOD 4, et dans la zone qui se caractérise par les sépultures à coffrage de pierre. Les objets et dates radiocarbone à disposition prouvent que cet espace a servi d'aire funéraire de l'époque mérovingienne à la période postcarolingienne. Dans cette zone intermédiaire qui a livré, conjointement avec le groupe sud-oriental, la plupart des superpositions de tombes, la densification s'est donc faite sur le long terme (étapes III et IV). C'est en outre également ici qu'ont été retrouvés l'ensemble des couteaux isolés (voir fig. 30), mais lorsqu'ils l'ont été au sein de tombes superposées, ils ne se rattachaient jamais aux structures les plus récentes. Les recoupements chronologiques empêchent d'affirmer que les couteaux mis au jour dans la partie principale du cimetière de Gumefens se rattachent exclusivement à la phase MOD 4; il se peut en effet qu'ils se soient retrouvés dans les tombes peu après, si ce n'est bien plus tard. Toujours est-il que la découverte d'un couteau



dans une tombe du groupe sud-oriental indique que ce type d'offrande était encore d'actualité après la phase MOD 4. On notera enfin que durant cette phase, on continue à utiliser, parallèlement à l'aire funéraire sud, la frange nord du site pour ensevelir des corps.

Seule la présence de tombes abritant des squelettes à la posture très resserrée permet d'appréhender l'extension du site au sud des zones occupées à l'époque renvoyant à notre phase MOD 4 (étape V). C'est visiblement à la charnière des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, avec l'implantation des deux axes situés le plus au sud (d'ouest en est: T. 378 à 274 et 374 à 277) et des groupes de tombes localisés à ses extrémités nord-est et nord-ouest, que le cimetière principal atteint sa taille définitive. Les résultats obtenus grâce aux analyses radiocarbone font état d'une concentration en bordure orientale, à savoir dans la zone qui se trouve entre le groupe sud-oriental et le cimetière principal. Les perturbations modernes empêchent de spécifier à quel point les sépultures, probablement contemporaines, qui semblent isolées tout à l'est du site l'étaient réellement à l'époque. On constate enfin que dans le cimetière de Sus Fey, les fosses dont l'orientation est variable, et a fortiori toutes les tombes qui sont axées nord/sud, se rattachent à la fin de l'occupation.

Les types de tombes et les datations montrent qu'un deuxième espace funéraire a été ouvert à côté du cimetière principal, au sud-est, durant l'époque postcarolingienne. Les personnes en-

**Fig. / Abb. 35**  
Proposition de restitution du déroulement de l'occupation en cinq étapes; I: phase MOD 1; II: phase MOD 2/3; III: phase MOD 3 tardif/MOD 4; IV: phase MOD 4 et plus récent; V: époque postcarolingienne  
*Schema zur Rekonstruktion des Belegungsgangs in fünf Schritten; I: MOD Schicht 1; II: MOD Schicht 2/3; III: MOD späte Schicht 3/Schicht 4; IV: MOD Schicht 4 und jünger; V: nachkarolingierzeitlich*

sevelies à cet endroit entretenaient cependant un lien, de quelque ordre que ce soit, avec le cercle de gens qui utilisaient le cimetière principal, ce que trahit aussi, en fin de compte, le plan des tombes. En effet, lorsque l'on garde à l'esprit que le plan publié (voir fig. 3) fait état de la totalité des sépultures fouillées, depuis la création du cimetière jusqu'à son abandon, et qu'il ne reflète donc pas du tout la réalité de l'époque, on peut imaginer que la démarcation spatiale entre les deux ensembles, telle qu'elle se présente aujourd'hui, n'était peut-être pas à ce point marquée; aussi n'est-il pas exclu que les tombes implantées à l'est et au sud de la sépulture 45, indatables car elles ne renfermaient pas de mobilier et n'ont de plus fait l'objet d'aucun prélèvement pour le <sup>14</sup>C, l'aient été pour justement atténuer cette impression d'isolement du groupe sud-oriental. Toujours est-il que le cimetière de Sus Fey a cessé d'être utilisé avant que le processus de réunification des deux aires funéraires n'ait pu être achevé, mais il est impossible de savoir si les deux espaces ont été abandonnés simultanément ou pas.

La répartition des objets et des structures ainsi que les quelques dates radiocarbone à disposition montrent que l'aire principale du cimetière de Gumefens a été occupée sans discontinuité; on ne dispose en effet d'aucun indice qui témoignerait d'une interruption dans le temps, qu'elle fût de courte ou de longue durée.

L'image que renvoie cet espace, avec ses fosses régulièrement implantées, soigneusement ordonnées en rangées et en axes, ne fait que soutenir nos propos. Parallèlement à la zone sud-orientale plus récente qui constitue en fait un cimetière en soi, l'ancienne aire funéraire continue d'être utilisée, développée et densifiée, principalement sur ses franges. En outre, les nouvelles inhumations aménagées dans l'ancien cimetière se font généralement avec circonspection, en respectant les tombes existantes ou en les recherchant de manière ciblée pour une réutilisation. Dans ce dernier cas, l'ancienne fosse funéraire était soit mise à profit, soit, à quelques détails près, laissée intacte. Parfois, dans le cas des superpositions que nous avons reportées sur le plan général des tombes par exemple (voir fig. 31), l'ancienne sépulture n'a pas été détruite ni même simplement perturbée.

## Insertion historico-culturelle et évaluation

Comme expliqué précédemment, le mobilier s'insère bien, tant morphologiquement que stylistiquement, dans l'inventaire des biens issus de tombes contemporaines de Suisse occidentale. Aucun objet ne sort du lot parce qu'il dépasserait le cadre régional, voire suprarégional, ou qu'il paraîtrait particulièrement précieux. Il en va de même des types de tombes et positions des défunts, que l'on peut qualifier de classiques d'un point de vue régional et chronologique.

### Pratique du don d'offrandes

Le comportement face au rite du don d'offrandes des gens qui enterraient leurs morts à Gumefens/Sus Fey correspond au modèle régional usuel tel qu'on le conçoit suite, notamment, à moult réflexions quant à la persistance d'une majorité romane au sein de la population<sup>97</sup>. Ainsi les habitants de Gumefens n'accompagnaient-ils d'aucune offrande la grande majorité de leurs défunts, et dans le cas contraire, ils pratiquaient la coutume de l'offrande réduite<sup>98</sup>. Le fait que seul un unique saxe a été mis au jour lors des fouilles réalisées en 1979/1980 dans ce cimetière est d'ailleurs éloquent. Qui plus est, seules dix des 45 tombes à mobilier couvrant un laps de temps d'environ un siècle et demi (MA 3 à MR 3) renfermaient plusieurs objets<sup>99</sup>, ce qui est déjà peu, et il s'agit toujours de quelques rares pièces qui, souvent, ont été retrouvées appariées parce qu'elles fonctionnaient ensemble; on citera, pour exemples, les éléments métalliques des sacoches à outils que les hommes portaient accrochées à leur ceinture, ou le couteau provenant de la châtelaine de la femme de la tombe 217, qui était suspendue à une ceinture se fermant au moyen d'une boucle simple. Reste que dans le contexte régional, on peut mettre en évidence deux caractéristiques récurrentes dans la pratique du don d'offrandes: les disparités dans la vivacité de l'accomplissement de cette coutume selon les époques d'abord, l'accent mis sur certains objets ensuite.

Pour ce qui concerne le premier point, le tableau des dotations en offrandes des différentes sé-

### Fig. / Abb. 36 (p.S. 33)

Vue d'ensemble des dotations en offrandes dans les inventaires funéraires de Gumefens/Sus Fey, chronologiquement groupés selon leur appartenance aux phases MOD 1/2 puis 3/4; en grisé: offrandes uniques; en dessous, séparées du reste: structures perturbées n'ayant livré qu'un objet  
*Übersicht zur Beigabenausstattung der Grabinventare von Gumefens/Sus Fey, zeitlich gestaffelt nach Zugehörigkeit zu den Schichten MOD 1/2 beziehungsweise 3/4; grau eingefärbt: Fälle von Einzelbeigabe; unten abgesetzt dargestellt: gestörte Befunde mit nur einem Fundgegenstand*

pultures (fig. 36) montre que la coutume a connu son apogée durant la phase MOD 2a. C'est en effet pour cette période qu'ont été recensés non seulement la plupart des ensembles, mais aussi les plus importants. La phase MOD 1, avec plusieurs boucles de ceinture, est également bien représentée, tandis qu'une seule tombe postérieure à la phase MOD 2a renfermait plus d'un objet (T. 36) et que l'on note un manque criant de mobilier pour la phase MOD 3. Le pic que l'on observe à la phase MOD 2a est un phénomène bien attesté dans les cimetières de Suisse occidentale, qui pourrait s'expliquer par le fait que la région était alors non seulement politiquement, mais aussi culturellement plus fortement orientée vers les pays situés au cœur de l'empire franc<sup>100</sup>. A Gumefens toutefois, on remarque que le rite du don d'offrandes est déjà en net déclin à la phase MOD 2b. En dehors de la sépulture féminine 36 citée plus haut (phase MOD 4), tous les inventaires qui sont ou pourraient être plus récents que ceux attribués à la phase MOD 2a n'ont livré qu'une offrande unique. Avec six occurrences, les phases MOD 3 tardive et MOD 4 figurent à nouveau en bonne place dans notre tableau; s'y ajoutent, au bas mot, cinq tombes du Mérovingien tardif qui contenaient au moins un couteau.

Le tableau dont il est question ici (voir fig. 36) est également riche d'enseignements quant au second point soulevé plus haut: sur l'ensemble de la période, c'est le dépôt d'une ceinture qui domine le plus nettement, avec 33 occurrences dont quinze ont pu être attestées comme relevant du rite de l'offrande unique. Ce n'est que lorsque la coutume du don d'offrandes était pratiquée de manière un peu plus soutenue que sont venus s'ajouter à la ceinture, dans certains cas, un accessoire qui lui était lié, un saxe ou un outil. Enfin, à cinq reprises seulement, d'autres objets ont été documentés en tant qu'offrandes uniques. Ces quotas sont conformes à l'image que les publications donnent d'autres cimetières de la région, si ce n'est qu'à Gumefens, la ceinture ressort encore plus fortement qu'ailleurs comme étant l'objet de prédilection dans la pratique du rite de l'offrande unique.

Le nombre restreint d'objets qui accompagnent les défunts empêche toute classification chronologique différenciée des sépultures. On peut

tombe	datation (MOD)	ceinture	obole	arme	outil	bijou	sexé	perturbé	objets(s) / remarque(s)
212	1	●					?		boucle à ardillon scutiforme
214	1	●					?	?	boucle simple
242	1/2	●					?	?	boucle simple
221	1	●				f			boucle simple
195	1	●				m			boucle simple
199	1	●				m			boucle à ardillon scutiforme
251	2a	●				f			garniture de type B
238	2a	●				f			boucle de type B
250	2a	●				f	?		boucle de type B
241	2a	●				m			garniture monopartite
248	2a	●				m	?		garniture monopartite
58	2b	●				m			garniture de type C / Bülach
181	1/2		●			?			petit bronze romain coupé / datation: stratigraphie horizontale
232	2a	●		●			m		garniture monopartite, saxe
206	1	●			●		m		boucle, ferraille dans une sacoche
193	2a	●			●●		m		garniture monopartite, brucelles, couteau
207	2a	●			●		m		garniture monopartite, couteau
217	1	●			●		f	X	garniture monopartite, couteau
191	1	●				●	f		boucle simple, fibule discoïde dorée
246	2a	●				●●	f	X	boucle de type D, collier de perles, pendentif
353	2a	●				●	f	X	boucle de type D, bague
186	1?				●	●●●	f		épingle, plaque, bracelet
293	4	●					?		boucle simple
112	3?	●					f		chaînette de ceinture / datation: stratigraphie horizontale
313	3/4	●					m		cf. garniture de type C / Berne-Soleure (réutilisation de baudrier de spatha)
280	2/3			●			m	?	couteau
120	4			●			f		couteau
66	4			●			m		couteau
100	4			●			m		couteau
287	4				●		f		collier de perles
36	4	●			●		f		ferret, boucle d'oreille
234	2a	●					?	X	boucle de type C
324	2a	●					m	X	garniture bipartite
235	2a	●					f	X	boucle de type B
252	2a	●					f	X	boucle de type B
325	2a	●					f	X	boucle de type B ou C
367	2a	●					f	X	contre-plaque de type B
129	4	●					m?	X	boucle à longue plaque effilée
135	4	●					?	X	boucle à petite plaque
224	4	●					?	X	boucle à petite plaque
168	?			●			f	X	cure-dents
128	3/4			●			f	X	couteau / datation: stratigraphie horizontale
306	3/4			●			?	X	couteau / datation: stratigraphie horizontale
263	3/4				●	○	f	X	agrafe

	nombre total de tombes	tombes avec >2 objets			tombes avec 1 seul objet			objets déposés comme offrande unique:			parure et habillement			outil			fragment de bronze/fer ou clou en fer		
		boucle de ceinture sans plaque	boucle de ceinture avec plaque	garniture de ceinture	boucle d'oreille	perle	pendentif	bracelet	baguette	épingle (+ parure de voile)	agrafe à double crochet	garniture de chaussure/bande molletière	fusilole	peigne	couteau (*= 1x saxe; += 1x briquet acier)	récipient (*= os animaux)	obole		
<b>Kaiseraugst</b> (ZS C-ZS E)	950-1000	227 (-23%)	156 (-16%)	43 63%	1	15	-	4	7	6	-	-	2	-	6*	1	16	-	
<b>Curtill-sous-Burnand</b> (VI <sup>e</sup> -VII <sup>e</sup> s.)	402	80 (20%)	87 (22%)	13 72%	1	3	-	-	11	3	1	2	-	-	1	-	2	-	
<b>Avusy-Sézignin</b> (milieu V <sup>e</sup> -VII <sup>e</sup> s.)	699	12 (-2%)	60 (-9%)	24 48%	2	4	-	3	3	6	3	2	-	3	3	-	2	-	
<b>Bonaduz</b> (V <sup>e</sup> -VII <sup>e</sup> s.)	~650	11 (-2%)	60 (-9%)	4 12%	3	7	-	2	7	-	-	-	8	22	2+	2*	-	-	
avec «Est» sans obj. ind.	<b>Sion Sous-le-Scex</b> (milieu V <sup>e</sup> - milieu VIII <sup>e</sup> s.)	570	9-11 (-1,5%)	59-61 (-10,5%)	26 53%	1	5	5	3	1	1	2	5	1	2	-	4	2	-
avec «Est» + obj. ind.	<b>Sion Sous-le-Scex</b> (milieu V <sup>e</sup> - milieu VIII <sup>e</sup> s.)	570	9-11 (-1,5%)	76-78 (-13,5%)	26 42%	1	5	5	3	1	1	2	5	1	2	-	4	2	-
sans «Est» + obj. ind.	<b>Sion Sous-le-Scex</b> (milieu V <sup>e</sup> - milieu VIII <sup>e</sup> s.)	507	7-9 (-1,5%)	67-69 (-13,5%)	26 47%	1	5	4	3	1	1	1	5	1	2	-	3	2	-

certes appréhender l'évolution topochronologique à l'intérieur des différentes parties du cimetière, mais tenir un discours séquentiel, même approximatif, quant au phasage exact des nombreuses tombes dépourvues d'offrandes se révèle impossible. Dans ces conditions, chercher à faire des statistiques, par période, quant à la fréquence des dépôts, ce qui pourrait servir de base à des analyses comparatives quant à l'intensité des offrandes, serait illusoire; poser un regard sur les faits permet cependant de proposer le scénario qui suit.

Compte tenu de la répartition relativement uniforme des tombes datées au sein de l'aire principale d'une part et de leur agencement spatial qui témoigne d'une succession logique d'autre part, on peut admettre que les différents espaces utilisés à l'époque mérovingienne l'ont été de manière assez synchrone, ceci d'autant que rien n'indique un afflux de groupes de personnes plus importants ou une croissance sou-

**Fig. / Abb. 37**

Vue des quotas, en pourcents, des tombes à offrandes des cimetières d'Austrasie et de Burgondie (d'après Rettner 2002, Abb. 110)

*Übersicht über die prozentualen Anteile der Gräber mit Beigaben in Friedhöfen Austrasiens und Burgunds (nach Rettner 2002, Abb. 110)*

daine de la population. C'est durant la période qui renvoie aux phases MOD 1 et 2 que le rite des offrandes est le plus intensément pratiqué, et à la fin de cette période, la zone occupée par les sépultures s'étend de la frange septentrionale du site en direction du sud, quasiment jusqu'à la ligne qui, d'ouest en est, traverse le cimetière en son milieu (axe des T. 142-304 et T. 275/324 compris; voir fig. 35). Les inhumations qui sont localisées au sud de la ligne définie, grosso modo, par la découverte d'un couteau en offrande unique, doivent être plus récentes (voir fig. 30), et les deux rangées de tombes les plus occidentales (T. 173-377 et 379-380) ainsi que les sépultures dispersées à l'est, au voisinage de l'ancienne ferme, ne se rattachent pas au noyau primitif. L'espace ainsi délimité regroupe donc, d'après le plan sur lequel elles figurent, une septantaine de tombes<sup>101</sup> parmi lesquelles 25 ont livré des offrandes funéraires; ainsi près de 30% des sépultures découvertes dans cette

zone du cimetière en activité durant les phases MOD 1 et 2 renfermaient-elles des objets, 17% (seize tombes) des offrandes uniques, les 10% restants (neuf sépultures) des inventaires multiples. Ces nombres se situent entre les valeurs notées pour Curti-Sous-Burnand (F, département de Saône-et-Loire) ou plutôt pour les sépultures du Haut Moyen Age de Kaiseraugst, et les pourcentages calculés pour Avusy-Sézegnin et Sion/Sous-le-Scex VS (fig. 37)<sup>102</sup>. Il convient toutefois de noter que les quotas relevés pour Gumefens ne se rapportent qu'à l'espace funéraire daté des phases MOD 1 et 2, tandis que les mesures comparatives provenant des autres cimetières couvrent la période mérovingienne dans son entier au moins et que, ce faisant, une grande partie des tombes exemptes d'offrandes de la fin du Mérovingien, voire postérieures, se trouvent incluses aux données. Dans les faits toutefois, la fréquence des offrandes était donc encore nettement moindre à Sus Fey que dans les cimetières mentionnés pour comparaison, ce qui permet de placer notre nécropole dans le groupe des sites funéraires de Suisse occidentale très pauvres en offrandes, et de lui prêter une signature clairement locale<sup>103</sup>.

## Aspects sociaux

La pénurie d'offrandes constitue un frein pour les analyses sociographiques aussi. En effet, le nombre restreint d'objets interdit l'élaboration d'une quelconque hiérarchisation des inventaires funéraires, au niveau matériel s'entend, mais on note tout de même d'emblée qu'aucun d'entre eux ne se démarque des autres par sa valeur. Même si la fibule discoïde dorée de la tombe 191 témoigne de l'aisance certaine, mais assurément pas exceptionnelle, de sa propriétaire, les pièces à l'évidence précieuses font défaut. Comparée à d'autres fibules du même type qui sont contemporaines, celle de Gumefens, au vu des matériaux utilisés, se place franchement au bas de l'échelle de ce qu'il était possible de fabriquer; certaines fibules discoïdes composites, à tôle de couverture réalisée dans un alliage d'argent ou d'or, revêtent en effet une valeur bien plus élevée que les modèles dont la tôle de couverture est simplement dorée, et ce non seulement d'un point de vue purement matériel,

mais également pour ce qui concerne le rang social des personnes qui les portaient<sup>104</sup>. Ainsi aucun des objets de Gumefens ne trahit-il la présence, en ces lieux, d'un groupe de population qui s'apparenterait aux «porteurs d'armes» de Riaz/Tronche-Bélon<sup>105</sup> ou aux femmes de Vuippens/La Palaz, de Riaz/Tronche Bélon ou encore de Gurmels/Dürrenberg dont le vêtement était rehaussé d'une grande garniture plaquée d'argent de type A<sup>106</sup> – et nul doute que l'écart était encore bien plus flagrant au regard des membres des élites, parés de bijoux en métal noble, que l'on inhumait, à la même époque, à l'intérieur des églises<sup>107</sup>. De même, rien dans la structure des tombes ne frappe par sa particularité: ni chambre ou fosse de dimensions hors norme, ni aménagement de pierre particulièrement sophistiqué n'ont été réalisés. Concernant la pertinence des découvertes archéologiques, en termes d'informations, le site de Gumefens/Sus Fey – ou pour le moins ses zones remontant à l'époque mérovingienne – se classe parmi les cimetières ruraux assez chichement et sobrement pourvus en mobilier que l'on rencontre des deux côtés de la Haute-Sarine<sup>108</sup>: ce n'est pas ici qu'ont été inhumés les gens et groupes de personnes influents au niveau supr régional, ni même les personnes auxquelles on pourrait assigner, au vu de certains traits qui caractérisent leur sépulture (emplacement un peu tape-à-l'œil, structure d'envergure, objets d'une certaine valeur et/ou caractère symbolique du mobilier funéraire), un rôle social sur le plan régional au moins.

## Point de vue de l'anthropologie

Pour mener à bien leur étude, qu'ils ont terminée quelques années avant le début de l'analyse des données archéologiques en 2003, les anthropologues ont dû se passer de toute attribution chronologique et socio-culturelle précise des tombes<sup>109</sup>. Cependant et même si, a fortiori, le rapport en question ne reflète qu'une vue d'ensemble théorique des groupes de personnes enterrés à Sus Fey, il est possible d'en extraire quelques informations permettant de compléter l'image donnée par l'archéologie. Les ossements mis au jour montrent que nous avons affaire à une population indigène unifor-

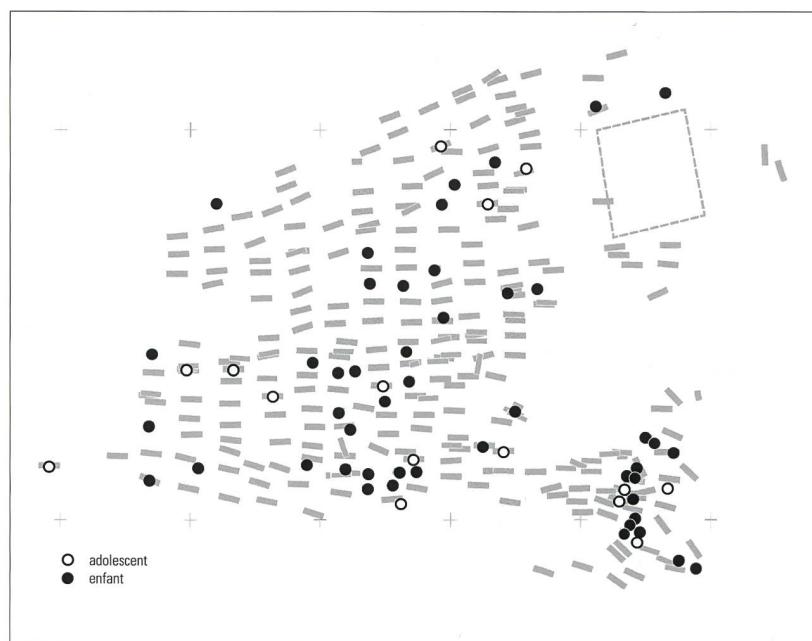
me, qui était exposée aux conditions de vie habituelles d'une communauté agraire de l'époque, entre autres à une forte sollicitation du corps. Quant à l'analyse poussée des dents des squelettes, elle fait état d'une nourriture essentiellement basée sur les produits céréaliers et laitiers, et les cas d'abrasion dentaire pourraient témoigner d'activités artisanales faisant appel à la dentition (travail du cuir, vannerie, etc.).

Bien qu'il n'y ait pas lieu de le mettre en évidence de manière détaillée ici, la bipartition de la communauté enterrée à Sus Fey liée à la chronologie, avec d'un côté les défunt d'époque précarolingienne, de l'autre ceux de la période postcarolingienne, semble également perceptible d'un point de vue anthropologique – c'est en tout cas ce que suggèrent les réponses apportées à deux de nos questions, la première concernant les tombes d'enfants, la seconde relative à la santé dentaire.

Tandis que le nombre d'enfants ensevelis dans le cimetière à l'époque précarolingienne est assez faible, la proportion de tombes infantiles est nettement plus élevée dans les espaces cimétiaux de l'époque postcarolingienne (fig. 38).

Ce constat fait écho à une disparité, en rapport avec les pratiques funéraires mérovingiennes et postmérovingiennes, qui a déjà été observée dans d'autres nécropoles<sup>110</sup> et qui est peut-être à la base d'un changement de perception de l'enfance et de l'importance de cette étape de la vie dans la conception de l'au-delà.

Le résultat relatif à la santé dentaire pourrait dériver d'habitudes alimentaires, puisqu'il s'avère que la population de l'époque précarolingienne avait, dans l'ensemble, des dents plutôt saines, tandis que c'est surtout sur des squelettes postcarolingiens qu'ont été relevées des mâchoires aux dents sévèrement cariées et/ou portant des kystes (fig. 39). L'interprétation donnée par l'anthropologie à ce phénomène est la suivante. Durant l'époque postcarolingienne, on ne consommait plus autant d'aliments d'origine végétale grossièrement moulus qu'avant; or, cette nourriture au caractère abrasif polissait en quelque sorte l'émail dentaire et éliminait par là même les premiers signes d'apparition des caries. La farine finement moulu employée dès l'époque carolingienne rendait la nourriture plus collante et moins abrasive, empêchant la résorption des



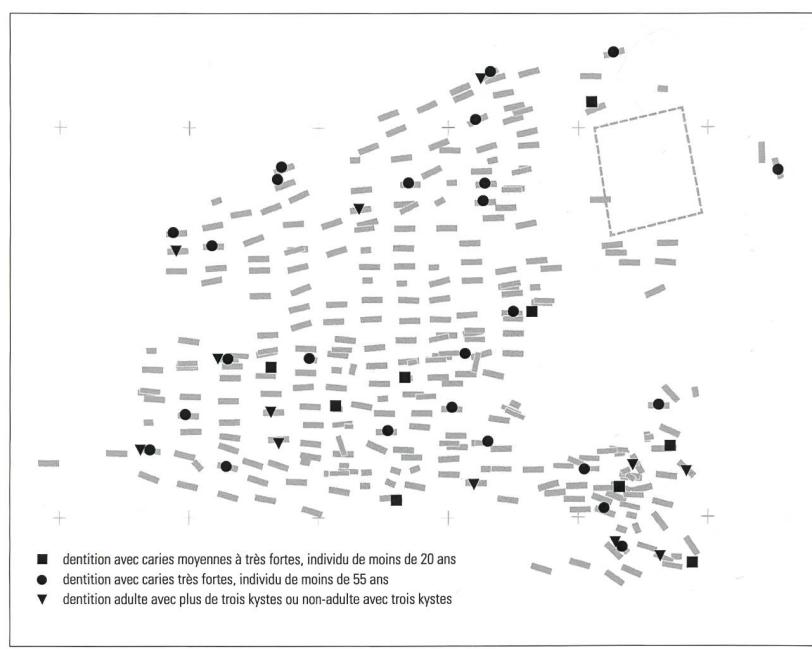
**Fig. / Abb. 38**  
Répartition des tombes abritant les squelettes d'adolescents et d'enfants  
*Kartierung von Gräbern mit Skeletten von jugendlich und im Kindesalter verstorbenen Personen*

caries initiales et permettant ainsi au processus carieux de se développer librement<sup>111</sup>. De nouvelles conditions de vie et un changement d'alimentation, corollaires de mutations d'ordre social et économique, expliqueraient cette modification dans le processus de traitement des céréales et autres denrées.

**Fig. / Abb. 39**  
Répartition spatiale des squelettes à la santé dentaire précaire  
*Räumliche Verbreitung von Befunden mit prekärer Zahngesundheit*

## Des vivants et des morts: conclusions générales

Le cimetière de Gumefens/Sus Fey a été occupé du milieu du VI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle de notre ère. Durant ce long laps de temps, il a toujours été



■ dentition avec caries moyennes à très fortes, individu de moins de 20 ans  
● dentition avec caries très fortes, individu de moins de 55 ans  
▼ dentition adulte avec plus de trois kystes ou non-adulte avec trois kystes

utilisé par des groupes de personnes dont les us et coutumes, en matière d'ensevelissement et d'habillement, étaient profondément enracinés dans la tradition locale. L'existence de contacts d'ordre géographique ou social avec de lointaines contrées n'y est pas assurée. Du côté de l'anthropologie, on a pu remarquer, grâce à des modifications osseuses due à l'arthrite notamment, que les gens étaient assez fortement sollicités au niveau de leur corps. Ce constat, allié à certains cas d'usure particulière des dents qui pourrait être due au travail du cuir et des fibres ou aux activités de la vannerie, et le fait que, d'après l'analyse de la dentition des squelettes, la nourriture était essentiellement basée sur les produits céréaliers et laitiers suggèrent que nous avons affaire à une population paysanne, socialement peu évoluée.

## L'habitat et ses occupants

Les défunts devaient faire partie d'une petite communauté rurale qui, durant plusieurs générations, enterrait ses morts sur la colline de Sus Fey. L'habitat lui-même se localisait certainement du même côté du cours d'eau que le cimetière dont il était proche, c'est-à-dire au sud, pas très loin du Tro du Ru. Si l'on tient compte de la topographie des alentours – le pendage du terrain vers l'est, qui se modèle selon le cours du ruisseau se dirigeant vers la Sarine, était par exemple plus marqué à l'époque –, de la configuration de la butte dont les versants ouest et nord, aux pentes plus douces, ont servi d'aire funéraire principale, ainsi que des points de vue naturels qui s'ouvrent plutôt vers le sud et le village actuel (voir fig. 1), nous serions tentée de chercher l'ancien habitat dans cette direction-là, d'autant que la première terrasse appropriée à l'établissement d'un lieu de vie se trouve déjà à une certaine distance de notre cimetière.

Grâce à la formule mise au point par György Acsádi et János Nemeskéri<sup>112</sup>, il est possible, en partant du nombre de défunt enterrés dans le cimetière et en tenant compte d'un déficit d'enfants évalué à 45%<sup>113</sup>, d'estimer le nombre théorique de personnes qui vivaient dans la zone d'habitat. Ainsi, on peut présumer, sur la base des 308 individus adultes<sup>114</sup> dont on a retrouvé

le tombe, que le nombre total de personnes inhumées dans le cimetière s'élevait à 560. A partir de là, le décompte de la population s'opère comme suit: 560 (nombre de morts) que l'on multiplie par 35 (espérance de vie moyenne à la naissance<sup>115</sup>) avant de diviser le résultat par 600 (nombre d'années d'occupation) correspondent à 32,7, nombre auquel il faut encore ajouter le facteur de correction (32,7 divisé par 10, soit 3,2) pour obtenir un effectif de personnes vivantes à la même période, en l'occurrence 36 (35,9 précisément), réparties dans trois à quatre unités domestiques comptant environ dix personnes chacune<sup>116</sup>. Pour l'ensemble du cimetière, on arrive ainsi, sur la base des 404 sépultures véritablement attestées<sup>117</sup>, à la fréquence d'un enterrement toutes les années et demie, soit 0,67 par an. A contrario, les 96 personnes inhumées dans l'espace funéraire remontant aux phases MOD 1 et 2 (milieu du VI<sup>e</sup> siècle environ jusqu'à 620/630) que nous avons décrit plus haut<sup>118</sup> équivalent à un nombre d'ensevelissements plus élevé qui se monte à plus d'un par année (96 : 80 = 1,2). On note donc, sur l'ensemble de la période d'utilisation du site, un net déséquilibre dans le nombre d'inhumations, qui va à l'évidence de pair avec la chronologie puisque, pour présenter les choses plus simplement, un tiers de toutes les personnes enterrées dans le cimetière étaient déjà mortes cent ans après le début des six siècles d'occupation.

En se basant sur les 79 squelettes d'adultes découverts, on peut estimer à 69 le nombre de personnes qui vivaient à l'époque de nos phases MOD 1 et 2 –  $(144 \times 35) : 80 = 63$ ;  $63 + (63 : 10) = 69$  (69,3 précisément) – ce qui équivaut à sept unités d'habitation. Pour les aires cimitérales implantées après 620/630, à savoir les tombes des 229 adultes et 79 enfants restantes, et en appliquant le modèle décrit plus haut, on peut présumer d'un nombre de défunt s'élevant à 416 et à fortiori d'un nombre de vivants se montant à 31 (trois unités d'habitation) pour un enterrement tous les neuf mois (0,59 par an), mais ce quota diminue fortement après le premier tiers du VII<sup>e</sup> siècle.

Il est impossible d'établir un phasage chronologique précis des sépultures implantées dans les parties plus récentes du cimetière; il est donc inutile de poursuivre les jeux de chiffres, et les questions relatives aux prémisses de ce déclin

et à la manière dont il s'est poursuivi restent ouvertes. Cependant, comme les tombes archéologiquement datées du Mérovingien récent semblent aller dans le même sens que celles des phases MOD 1 et 2, on peut émettre l'hypothèse que le ralentissement des enterrements ne s'est manifesté qu'à partir de la période suivante. Quoi qu'il en soit, les données et nombres à disposition montrent clairement que l'occupation du site ne s'est pas faite de manière vraiment continue, mais qu'il existe des indices d'événements instables, voire même soudains lors de sa longue durée d'utilisation.

Pour obtenir des données quantitatives concernant les aires funéraires plus récentes du cimetière, on peut avoir recours à des comparaisons avec un autre cimetière fribourgeois qui a été exploré presque exhaustivement: celui de Ried/Mühlehölzli dans le district du Lac, certes implanté plus tard, mais qui cadre très bien, du point de vue des constats archéologiques, avec les zones tardives de la nécropole de Gumevens/Sus Fey. Le calcul de la fréquence des ensevelissemens à Ried, en admettant que le cimetière a été en activité durant une période relativement courte de quatre générations, donne un résultat d'une inhumation par an, mais en l'absence d'indice de datation probant, la fin de l'occupation n'avait en fait pas véritablement pu être déterminée lors de la dernière présentation du site en 2008<sup>119</sup>. Or, les spécificités qui ont pu être attribuées de manière certaine aux sépultures les plus récentes de Gumevens – par exemple l'enveloppement du corps dans un linceul et les bras croisés au niveau de la cage thoracique – se retrouvent également à Ried/Mühlehölzli, et si l'on transpose les résultats obtenus à Gumevens/Sus Fey, on arrive également à une durée d'utilisation nettement plus longue pour le cimetière seelandais. Ainsi, en tablant sur une occupation se déployant loin dans le IX<sup>e</sup> siècle, le nombre d'inhumations se réduit à une tous les deux ans, ce qui renvoie à un site d'habitat composé de 27 à 28 personnes groupées dans deux à trois unités, et rejoint les données calculées pour Gumevens. Les résultats sont tout aussi identiques à Schaffhausen/Berslingen SH, un site rural archéologiquement très bien documenté utilisé du VI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle qui, du fait que l'on a pu y prouver l'existence d'un habitat, d'une église et d'un espace cimitéral, sert de modèle

pour les médiévistes<sup>120</sup>. En se basant sur une durée d'occupation de 400 ans et les quelque 300 défunt que compte le cimetière, Kurt Bänteli évalue la population du site à 38 personnes, ce qui concorde bien avec sa propre estimation de la taille des habitats de l'époque, à savoir une moyenne de trois à quatre fermes<sup>121</sup>. On ajoutera encore que le site de Berslingen a toujours constitué un exemple de l'image qu'il fallait se faire de ce genre de «hameau», image qui s'est entre temps vue confirmée par d'autres fouilles d'habitat<sup>122</sup>: plusieurs unités agricoles se composant de maisons-étables et de constructions plus petites à vocation fonctionnelle telles que des fonds de cabane ou des greniers. A Berslingen s'y ajoutent encore l'église en pierre entourée de son cimetière.

Il y a un autre point commun entre les sites de Gumevens/Sus Fey, Ried/Mühlehölzli et Schaffhausen/Berslingen: leur appellation remontant à l'époque mérovingienne.

Dans le cas de Berslingen, la terminaison –ingen, courante dans l'espace germanophone, fait référence à des établissements précoces.

Pour ce qui concerne Ried/Mühlehölzli, on note que le nom du hameau situé à quelques centaines de mètres du cimetière, Gurzelen, vient du mot *curtis*, en bas latin<sup>123</sup>, dénomination qui fournit de surcroît une indication sur la nature du site puisque la *curtis*, qui plonge ses racines dans la tradition tardo-antique, se composait de fermes ou d'unités d'habitation plus ou moins dépendantes d'un domaine seigneurial<sup>124</sup>.

Quant au village de Gumevens, avec sa terminaison –ens qui vient du suffixe –ingos, il jouit d'un nom tout aussi ancien<sup>125</sup>; onomastique et archéologie se rejoignent ici pour montrer que la création de *Gumulfingos* et l'établissement du cimetière de Sus Fey se sont faits de concert.

## Des aires funéraires multiples

En raison de l'absence d'études existantes et des priorités de l'archéologie de l'époque, qui n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui, il est impossible de présenter ici comme résultat final ou, pour le moins, d'analyser de manière satisfaisante une autre particularité du site de Gumevens/Sus Fey, à savoir le fait qu'une deuxième

aire funéraire a été mise en service à l'époque postcarolingienne probablement.

A première vue, le plan du cimetière, avec son groupe de tombes au sud-est, évoque une tendance attestée en contexte mérovingien, qui consistait à aménager des espaces funéraires à l'écart des aires cimitériales principales. Toujours est-il que la période durant laquelle cette partie du cimetière a été mise en place, de même que ses dimensions et sa configuration interdisent d'emblée d'interpréter ce groupe de tombes comme un lieu de sépulture réservé à l'aristocratie<sup>126</sup>. De plus, d'après les constats qui ont pu être faits à Sus Fey et dans les autres sites archéologiques connus jusqu'ici, dans les environs en tout cas, il n'y avait tout simplement aucune élite de ce genre dans le *Gumulfingos* mérovingien. Enfin, un ensevelissement ailleurs qu'à proximité d'une église n'aurait de toute façon pas été approprié pour les individus des couches aisées de la population, et l'existence d'un lieu de culte de ce type n'est certifiée, pour le village de Gumeffens, qu'au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>127</sup>. Il n'empêche qu'il semble s'être passé quelque chose, au sein de la communauté funéraire de *Gugmfens* – c'est ainsi qu'est mentionné le lieu en 1298<sup>128</sup> –, qui a conduit à ce que certaines personnes soient enterrées à part, quand bien même, en parallèle, les nombres cités plus haut indiquent une diminution générale de l'activité funéraire.

Le scénario que nous proposons pour expliquer ce phénomène, fondé sur le postulat que c'est à l'intérieur du cimetière que se trouve la solution, tient compte des deux constats que nous venons d'énoncer. Si l'on se penche en premier lieu sur l'évolution du plan de la nécropole, par paliers chronologiques, on note un abandon progressif du modèle en rangées au profit de l'ensevelissement dans des groupes séparés (regroupement des membres d'une même famille ou d'une maisonnée peut-être), phénomène qui se profile également dans d'autres grands cimetières utilisés sur des générations durant et dès la fin de l'époque mérovingienne<sup>129</sup>. Dans ce contexte, le groupe sud-oriental peut être perçu comme un point de cristallisation de l'activité funéraire entre les autres localisés en périphérie du vieux cimetière. En second lieu, si l'on part du principe qu'il n'y avait qu'un seul cimetière par habitat, les chiffres suggéreraient, comme nous



**Fig. / Abb. 40**

Gumeffens en hiver 1979/1980 avec l'emplacement de la fouille de Sus Fey (1) et la colline de Pra Perrey (2)

*Gumeffens im Winter 1979/1980 mit der Lokalisation der Ausgrabung von Sus Fey (1) und mit dem Hügel von Pra Perrey (2)*

l'avons écrit plus haut, une baisse de population et, a fortiori, une réduction du nombre des unités d'habitation qui compossent *Gumulfingos*. C'est alors que vient à l'esprit le deuxième site archéologique mis au jour sur le territoire du village de Gumeffens, à un jet de pierres seulement au sud de Sus Fey et sur la même terrasse délimitée par le Tro du Ru auquel s'ajoute, ici, le rieu de la Scie au sud, sur la butte de Pra Perrey (fig. 40). Or, en termes de traitement des défunt (position resserrée des corps, absence d'offrandes), de type de sépultures (fosses en pleine terre avec ou sans pierres de calage) et de configuration du cimetière (orientations variables, tombes aménagées en groupe et non pas en rangées, proportion élevée d'enfants), le groupe de 40 tombes documentées à cet endroit dans le cadre de la construction de l'autoroute A12 aussi, certainement plus important à l'origine<sup>130</sup>, se trouve en parfaite adéquation avec ce qui a été mis en exergue comme étant spécifique des zones récentes de Sus Fey.

Au vu de ses réalités topographiques et de sa proximité avec l'habitat supposé de *Gumulfingos*, le cimetière de Pra Perrey était probablement tributaire du même lieu de vie que celui de Sus Fey.

Après l'époque carolingienne, le site de Gumeffens et son proche voisinage comptaient ainsi au moins deux cimetières. Cependant, et nous l'avons mentionné plus haut, la diminution du nombre d'enterrements à Sus Fey ne doit pas être imputée à une réduction de l'habitat y associé, mais plutôt à un morcellement de l'espace funéraire<sup>131</sup> qui s'amorce déjà dans l'ancien cimetière principal pour se terminer, notamment, par l'aménagement de la partie sud-orientale qui semble séparée de l'ensemble. Au même moment, on crée une zone sépulcrale en un endroit tout à fait autre (Pra Perrey), s'affranchissant au final totalement des attaches avec le vieux cimetière pour triompher de toutes les frontières, et pas uniquement au sens figuré. Il semble en effet concevable que ces événements constituent une réaction, différée dans le temps, d'une large frange de la population, à l'image de cette élite mérovingienne qui, au fil du temps, s'est de plus en plus nettement démarquée du reste de la collectivité en utilisant ses aires funéraires propres, à l'écart des anciens cimetières communautaires. Les données à disposition ne permettent pas de situer le moment exact qui a vu le début de cet éclatement dans la topographie funéraire – est-il intervenu au début de la période carolingienne ou seulement plus tard? Toujours est-il que le phénomène ne touche alors plus les seules élites, et qu'il fait largement école.

L'intérêt des scientifiques pour l'archéologie urbaine et castrale a jusqu'ici laissé peu de place à l'archéologie rurale. Aussi n'est-ce pas vraiment à cause des objectifs à atteindre et de la tâche à accomplir dans le cadre de cette étude, mais surtout en raison de l'absence de possibilités de comparaisons et de recherches spécifiques qu'il n'a pas été possible de donner suite aux nombreuses questions qui ne manquent pas de surgir à propos de la communauté funéraire et du développement de la zone d'habitat. Ainsi, aucune analyse de l'habitat, de son périmètre et de sa place par rapport aux autres sites de la «microrégion», démarche qui aurait impliqué une confrontation sans aucun doute très enrichissante avec des sites proches et nous aurait aidée à mettre en évidence, par exemple, des différences d'ordre structurel par rapport à d'aut-

tres communautés funéraires établies au pied du mont Gibloux, n'a pu être faite. Les résultats et les chiffres publiés ici, qui trahissent les divers événements qui se sont déroulés dans le cimetière de Gumeffens, fournissent une base ainsi qu'un point de départ pour d'autres recherches; en ce sens, ils constituent un apport important pour la compréhension de la topographie funéraire du Haut Moyen Age, de la dynamique d'occupation des sites et de la mise en place des villages.

## Bilan

La particularité du site de Gumeffens/Sus Fey réside d'abord dans le fait qu'il s'agit de l'un des rares cimetières du Haut Moyen Age à avoir pu être fouillés *in extenso*; ensuite et de plus, il a été utilisé depuis l'époque mérovingienne jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, et ceci toujours comme aire funéraire. Il se place ainsi au début de l'histoire de *Gugmufens*, premier nom attesté de l'actuel village de Gumeffens transmis par des sources du XIII<sup>e</sup> siècle, et ouvre une fenêtre sur les pré-mices de notre paysage culturel moderne. Ultime demeure d'une petite communauté rurale qui n'entretenait guère de contacts avec le vaste monde et qui était établie dans un habitat composé de quelques fermes au sein duquel ont vécu et travaillé des générations de personnes de pure souche, ce cimetière renferme, malgré son caractère plutôt quelconque, le potentiel nécessaire à l'acquisition de nouvelles connaissances; en comparaison avec d'autres sites régionaux surtout, il fournit en effet d'importants indices sur l'évolution démographique ou encore l'occupation humaine – ce sujet n'a jusqu'ici été que vaguement abordé – de cette petite région sise au pied du mont Gibloux dont la prospérité, à l'époque romaine, est manifeste<sup>132</sup>.

Mutation et continuité entre période empreinte d'une économie basée sur des établissements ruraux qui plonge ses racines dans les traditions antiques et début de la construction des villes et châteaux forts médiévaux, ces aspects-là ne peuvent être traités, d'un point de vue archéologique, que par le biais de sites bien documentés et fouillés sur de grandes surfaces, comme celui de Gumeffens.

## Catalogue des tombes avec mobilier

### Remarques préliminaires

- Ne figurent dans le catalogue et/ou les planches que les tombes dont le mobilier est mentionné dans le texte de ce dossier; les personnes intéressées trouveront le catalogue exhaustif des tombes dans la monographie consacrée au site (Graenert 2015).
- En l'absence d'indication, la détermination du sexe est anthropologique. Lorsqu'elle est archéologique, une mention figure entre parenthèses, et il en va de même lorsque l'on dispose d'une double détermination (anthropologique et archéologique).
- Les coordonnées qui sont données, entre parenthèses, dans le catalogue de chaque tombe permettront au lecteur de trouver les sépultures sur le plan général (fig. 3).
- Sauf indication contraire, les tombes sont reproduites à l'échelle 1:20, les objets à l'échelle 2:3.

### **Tombe 36**

(pl. 1, tombes 36/37/58)

Femme adulte. Tombe in situ (578 / 105,6). Fosse simple; min. 180 x 85 cm (extérieur), min. 165 x 55 cm (intérieur). Recouvre T. 58, coupe T. 37.

– 1 Boucle d'oreille (branche gauche de la mandibule), bronze; diam. 40 mm; inv. GU-SUS 79 96/006. – 2 Ferret (à l'extérieur, vers l'articulation de la hanche gauche), fer; L. 85 mm, l. 15 mm, ép. 4 mm; inv. GU-SUS 79 96/005

### **Tombe 58**

(pl. 1, tombes 36/37/58)

Homme adulte. Tombe in situ, perturbée (578 / 105,75). Fosse simple; 205 x ? cm (extérieur), 180 x ? cm (intérieur). Recouverte et recouverte par T. 36.

– 1-3 Garniture de ceinture tripartite, fer damasquiné d'argent; inv. GU-SUS 79 96/002: – 1 boucle (sur la hanche droite); L. totale 123 mm, l. 64 mm, anneau 34 x 62 mm; – 2 plaque dorsale (sur le genou droit); 53 x 54 mm; – 3 contre-plaque (pied droit); 82 x 52 mm

### **Tombe 66**

(pl. 3)

Homme adulte. Tombe in situ (572,8 / 117,5). Fosse simple; 175 x 55 cm; prof. 20 cm.

– 1 Couteau (vers le genou droit), fer; L. totale conservée 110 mm, l. lame 17 mm; inv. GU-SUS 79 96/001

### **Tombe 100**

(pl. 3, tombes 99/100)

Adulte, plutôt sexe masculin. Tombe in situ, perturbée (582,75 / 110,6). Fosse simple; dimensions indéterminées. Coupée par T. 99. – 1 Couteau (vers la hanche gauche), fer; L. totale 183 mm, l. lame 23 mm; inv. GU-SUS 79 96/007

### **Tombe 112**

(pl. 2, tombes 46/112)

Femme adulte. Tombe in situ (582,1 / 112). Fosse simple; dimensions indéterminées. Ossuaire 46 aux pieds du squelette, sur la droite.

– 1 Chaîne de ceinture (en dessus du bassin, partiellement sous les lombaires), fer, deux maillons non accrochés l'un à l'autre qui étaient enfilés l'un dans l'autre; fermeture de la chaîne d'origine dans le dos de la défunte; L. totale 49 cm, maillons 53 x 12 mm (max.), 33 x 10 mm (min.), ép. 1,5 mm, L. fermeture 47 mm; inv. GU-SUS 79 96/008

### **Tombe 120**

(pl. 4, tombes 119/120/124)

Femme adulte. Tombe in situ, perturbée (587,95 / 106,3). Aménagement de pierre; pierres plates posées sur le fond de la fosse, coffrage de pierre certainement enlevé lors du dépôt du second occupant de la tombe; dimensions indéterminées. Superposition directe des T. 119, 120 et 124.

– 1 Couteau (dans le pli du bras gauche), fer; L. totale 17,4 cm, l. lame 22 mm; inv. GU-SUS 79 96/009

### **Tombe 128**

(pl. 4, tombes 123/126/128)

Femme adulte. Tombe in situ; perturbée (581,9 / 107,8). Fosse simple; dimensions indéterminées. Recouverte par T. 123, ossuaire 126 sur la droite de la tête du squelette 123.

– 1 Couteau pliant (entre les jambes, à côté du genou droit), fer; L. 54 mm, l. 16 mm; inv. GU-SUS 79 96/010

### **Tombe 129**

(pl. 5)

Enfant, sexe indéterminé. Tombe in situ, perturbée (588,4 / 111,6). Aménagement de pierre de type coffrage; 165 x 85 cm (extérieur), 135 x 40 cm (intérieur).

– 1 Plaque-boucle (à droite du crâne), fer; L. totale 96 mm, anneau 26 x 15 mm, plaque 8 x 12 mm; inv. GU-SUS 79/129-01

### **Tombe 135**

(pl. 5)

Adulte, sexe indéterminé. Tombe in situ, perturbée (585,05 / 112). Fosse simple; dimensions indéterminées.

– 1 Plaque-boucle (bordure nord de la fosse), fer damasquiné d'argent et de laiton; L. totale 56 mm, l. 29 mm, anneau 25 x 30 mm; inv. GU-SUS 79 96/011

### **Tombe 181**

(pl. 5, tombes 177/181)

Adulte, plutôt sexe féminin. Tombe in situ (583,5 / 96). Fosse simple; dimensions indéterminées. Recouverte par T. 177.

– 1 As frappé sous les Antonins, coupé en deux (près du bras droit; non localisé sur le plan de la tombe); inv. SAEF 1350 (non photographié)

### **Tombe 186**

(pl. 6)

Adulte, plutôt sexe féminin; pieds l'un sur l'autre. Tombe in situ (574,85 / 88,5). Fosse simple; dimensions indéterminées. Recouverte T. 180?

– 1 Plaque-boucle (sur le sternum), bronze, aridillon en fer brisé; L. totale 41 mm, l. 38 mm, anneau 37 x 20 mm; inv. GU-SUS 79 96/016.

– 2 Bracelet (au poignet gauche), fer; L. pièce à œillet 28 mm, l. env. 10 mm, ép. env. 0,7 mm; inv. GU-SUS 79 96/015. – 3 Cure-

dents (entre les clavicules), fer; L. 82 mm, diam. 4 mm; inv. GU-SUS 79 96/013. – 4 Epingle (reste entre les clavicules, non localisé sur le plan de la tombe), fer; L. conservée 46 mm, diam. 2 mm; inv. GU-SUS 79 96/014 (non dessinée)

### **Tombe 191**

(pl. 6)

Femme adulte. Tombe in situ (584,55 / 89,1).

Fosse simple; dimensions indéterminées.  
 – **1** Fibule discoïde (au niveau de la gorge), corps en alliage cuivreux, tôle de couverture en alliage cuivreux doré, mécanisme de fixation en fer, incrustations de cabochons de verre; mécanisme de l'ardillon recouvert de restes organiques (textile notamment); diam. 63 mm, ép. 10 mm, haut. corps 8 mm; inv. GU-SUS 79 96/019. – **2** Boucle simple (à l'intérieur du bassin), fer; anneau 26 x 47 mm, ép. 5 mm; inv. GU-SUS 79 96/017

### **Tombe 193**

(pl. 7)

Homme adulte. Tombe in situ (582,9 / 94,4). Aménagement de pierre de type coffrage?; 220 x 90 cm (extérieur), 185 x 40 cm (intérieur). – **1** Plaque-boucle (côté droit de la cage thoracique), fer; L. 62 mm, l. 46 mm, anneau 19 x 45 mm, ép. 4 mm, plaque 46 x 35 mm, ép. 1,5 mm; inv. GU-SUS 79 96/023. – **2** Brucelles (sur la hanche gauche), fer, extrémités brisées; L. 64 mm, l. 5 mm, ép. 2 mm; inv. GU-SUS 79 96/020. – **3** Fragment de plaque-boucle (vers la hanche gauche), alliage cuivreux; L. 32 mm, l. 27 mm, ép. 0,5 mm; inv. GU-SUS 79 96/022 (non dessiné). – **4** Couteau (en bordure de la partie supérieure de l'os iliaque gauche, pointe tournée vers le coude gauche), fer; restes du manche en bois; L. 181 mm; l. lame 25 mm; inv. GU-SUS 79 96/024

### **Tombe 195**

(pl. 7)

Homme adulte. Tombe in situ (573,85 / 91,3). Fosse simple; dimensions indéterminées.  
 – **1** Boucle simple (vers la hanche gauche ou plutôt le pli du bras gauche), fer; anneau 27 x 47 mm, ép. 4 mm; inv. GU-SUS 79 96/021

### **Tombe 199**

(pl. 8)

Homme adulte. Tombe in situ (584,1 / 90,3). Fosse simple; dimensions indéterminées.  
 – **1** Boucle à ardillon scutiforme (dans le pli du bras droit), fer recouvert de bronze à forte teneur d'étain; gros agrégat corrodé de cuir et de textile autour de la base de l'ardillon; anneau 49 x 70 mm, ép. 11 mm; inv. GU-SUS

79 96/025 (boucle) et GU-SUS 79 96/026 (agrégat organique)

### **Tombe 206**

(pl. 9)

Homme adulte. Tombe in situ (581,6 / 88,35). Fosse simple; dimensions indéterminées.  
 – **1** Boucle à ardillon scutiforme (à droite des lombaires, dans un agrégat de métal corrodé et de restes organiques), anneau en fer (non conservé), ardillon en alliage cuivreux; L. ardillon 27 mm, base de l'ardillon 12 x 13 mm; inv. GU-SUS 79 96/031. – **2** Applique de ceinture, fer (même emplacement que cat. 206.1); L. 28 mm, l. 13 mm; inv. GU-SUS 79 96/027. – **3** Clou à grande tête plate (non localisé sur le plan de la tombe), fer; en lien avec cat. 206.4?; L. 59 mm; inv. GU-SUS 79 96/028 (non dessiné). – **4** Pointe de clou? (non localisée sur le plan de la tombe), fer; en lien avec cat. 206.3?; L. conservée 49 mm, diam. 5 mm; inv. comme cat. 206.3.  
 – **5** Fragment de ferrure du genre tôle (à gauche des lombaires), fer; L. 30 mm, l. 17 mm, ép. 3 mm; inv. GU-SUS 79 96/029 (non dessiné). – **6** Fragments de tôle et de clou de soulier (à côté de cat. 206.1-2), fer; L. totale 21 mm; inv. GU-SUS 79 96/030 (non dessinés)

### **Tombe 207**

(pl. 10)

Homme adulte. Tombe in situ (576,95 / 91,5). Fosse simple; env. 240 x 100 cm (extérieur), env. 210 x 70 cm (intérieur).  
 – **1** Plaque-boucle (bordure supérieure de l'os iliaque gauche), fer damasquiné d'argent; L. totale 109 mm, l. 52 mm, anneau 25 x 52 mm, ép. 4 mm, plaque 74 x 43 mm, ép. 4 mm; inv. GU-SUS 79 96/034. – **2** Couteau (en travers dans la cavité abdominale, pointe en direction de la partie gauche du squelette), fer; L. totale 195 mm, l. 25 mm; inv. GU-SUS 79 96/033. – **3** Rivet décoratif (à droite du couteau, dans un agrégat de corrosion métallique et de restes organiques), alliage cuivreux; diam. 15 mm, L. tige 5 mm; inv. GU-SUS 79 96/035. – **4** Reste de clou à tête plate (même emplacement que cat. 207.3); L. 23 mm, diam. tête 13 mm; inv. GU-SUS 79 96/036 (non dessiné)

### **Tombe 212**

(pl. 9)

Enfant, sexe indéterminé. Tombe in situ (576,45 / 92,65). Fosse simple; dimensions indéterminées.

– **1** Boucle (au milieu du corps, en dessus du bassin), anneau en alliage cuivreux recouvert de métal blanc (étamé?), ardillon en fer; anneau 29 x 38 mm, ép. 10 mm; inv. GU-SUS 79 96/037

### **Tombe 214**

(pl. 8, tombes 201/214)

Adulte, sexe indéterminé. Tombe in situ, perturbée? (576,6 / 86). Fosse simple; 165 x 80 cm; prof. 15 (tête) à 25 (pieds) cm. Recouverte par T. 201.

– **1** Boucle simple (dans le bassin), fer; 24 x 37 mm, ép. 5 mm; inv. GU-SUS 79 96/038

### **Tombe 217**

(pl. 11)

Femme adulte. Tombe in situ, perturbée (579,95 / 92,3). Fosse simple; 220 x env. 110 cm (extérieur), 185 x env. 80 cm (intérieur). Probablement coupée par T. 189.

– **1** Boucle simple (dans le bassin), fer; anneau 47 x 26 mm, ép. 5 mm; inv. GU-SUS 79 96/039. – **2** Couteau (à l'extérieur du genou gauche), fer; L. totale 177 mm, ép. lame 15 mm; inv. GU-SUS 79/002

### **Tombe 221**

(pl. 11)

Adulte, plutôt sexe féminin. Tombe in situ (583,4 / 97,5). Fosse simple; dimensions indéterminées.

– **1** Boucle simple (dans le bassin), fer; anneau 41 x 21 mm, ép. 4 mm; inv. GU-SUS 79 96/041

### **Ossuaire 224**

(pl. 12, tombes 223/224/225)

Adolescent-adulte, plutôt sexe féminin.

Ossuaire (590,5 / 112,6); ossements de probablement au moins deux anciens occupants de la tombe soigneusement empilés sur le long côté nord de la T. 223.

– **1** Plaque-boucle (vers l'extrémité orientale de la bordure sud de la fosse, déplacée), fer; L. conservée 53 mm, l. 36 mm, anneau 24 x

53 mm, ép. 3 mm, plaque 20 x 20 mm, ép. 3 mm; inv. GU-SUS 79 96/042

### **Tombe 232**

(pl. 13)

Homme adulte. Tombe in situ, perturbée? (586,7 / 94,8). Fosse simple; ? x 50 cm (intérieur).

– **1** Plaque-boucle (en dessus de la bordure supérieure de l'os iliaque gauche; anneau en direction de la colonne vertébrale), fer, tête des rivets en alliage cuivreux; L. totale 125 mm, l. 76 mm, anneau 68 x 33 mm, ép. 3 mm, plaque 94 x 76 mm, ép. 4 mm; inv. GU-SUS 80 96/043. – **2** Fragments d'un objet en forme de bande, éventuellement une bouche de fourreau de saxe (près du saxe, non localisés sur le plan de la tombe), fer; L. conservée du plus grand fragment env. 7,5 mm, l. 12 mm, ép. 3 mm; inv. GU-SUS 80 96/044 (non dessiné). – **3** Epingle (près du coude droit; vient peut-être du remplissage; non localisée sur le plan de la tombe), fer?; objet introuvable; inv. GU-SUS 80/232-01 (non dessinée). – **4** Saxe (sur la hanche gauche, pointe vers le bas), fer; restes de la poignée en bois, tranchant et pointe brisées; fusée de poignée avec pommeau en bois décrite dans sa position de découverte (non conservée); L. totale conservée 343 mm, l. conservée 41 mm; inv. GU-SUS 80/232-02

### **Tombe 234**

(pl. 14)

Adulte, plutôt sexe féminin. Tombe in situ, perturbée (585,75 / 104,6). Fosse simple; dimensions indéterminées.

– **1** Fragment de plaque-boucle (sur le côté gauche des vertèbres dorsales inférieures), fer, ardillon à base cordiforme, plaque rectangulaire, profilée; L. plaque env. 100 mm, l. conservée env. 42 mm, L. conservée ardillon 60 mm; inv. GU-SUS 80/234-01

### **Tombe 235**

(pl. 15, tombes 235/353)

Adulte, plutôt sexe féminin (archéologie). Tombe in situ, perturbée (591,9 / 99,5). Fosse simple; dimensions indéterminées. Recouvre T. 353.

– **1** Plaque-boucle (dans le pli du bras gauche), fer, tête du rivet en alliage cuivreux, applique

cruciforme en bronze; L. totale 102 mm, l. 60 mm, anneau 30 x 60 mm, ép. 4 mm; plaque 63 x 58 mm, ép. 3 mm, diam. tête du rivet 13 mm, applique cruciforme 46 x 23 mm; inv. GU-SUS 80/235-01

### **Tombe 238**

(pl. 14)

Adulte, plutôt sexe masculin (anthropologie) / plutôt féminin (archéologie). Tombe in situ (592 / 97,4). Fosse simple; 210 x 130 cm (extérieur), ? x 65 cm (intérieur).

– **1** Plaque-boucle (dans le pli du bras gauche), fer; L. totale 116 mm, l. 66 mm, anneau 23 x 66 mm, ép. 3 mm, plaque 90 x 55 mm, ép. 3 mm; inv. GU-SUS 80 96/047

### **Tombe 241**

(pl. 16)

Homme adulte. Tombe in situ (588,6 / 99,6). Aménagement de pierre de type coffrage; 270 x 160 cm (extérieur), 195 x 40 cm (intérieur).

– **1** Plaque-boucle (dans le bassin), fer; crocheton fixé à la base de l'ardillon par une brasure au cuivre; L. totale 92 mm, l. 72 mm, anneau 30 x 66 mm, ép. 8 mm, plaque 59 x 72 mm, ép. 4 mm, diam. tête du rivet 15 mm; inv. GU-SUS 80 96/048

### **Tombe 242**

(pl. 16)

Enfant, sexe indéterminé. Tombe in situ, perturbée? (581 / 100,8). Fosse simple; 170 x 79 cm (extérieur), mesures peut-être imprécises.

– **1** Boucle (dans le bassin), fer; de l'ardillon, seule l'attache en forme de bande est conservée; anneau 27 x 59 mm (extérieur) et 16 x 48 mm (intérieur), ép. 4 mm; inv. GU-SUS 80 96/049. – **2** Fragment de tôle (dans la partie droite de la cage thoracique; vient peut-être du remplissage ou plutôt de la zone perturbée), fer; inv. GU-SUS 80 96/050 (non dessiné)

### **Tombe 246**

(pl. 17)

Enfant, sexe indéterminé. Tombe in situ, perturbée (586,2 / 99,4). Fosse simple; 160 x 58 cm (extérieur), ? x 45 cm (intérieur).

– **1** Plaque-boucle (vers le col du fémur droit), alliage cuivreux, axe de la charnière en fer, légèrement trapézoïdale, plaque ajourée à charnière à tenons avec quatre œillets de fixation à l'arrière; L. totale 81 mm, l. 46 mm, anneau 44 x 19 mm, ép. 4 mm, plaque 55 x 46 mm, ép. 3 mm; inv. GU-SUS 80/246-06.

– **2** Objet en forme de tige circulaire (dans la partie inférieure gauche de la cage thoracique), fer pris dans un agrégat corrodé avec restes de tissu et de cuir corrodé ou plutôt de leurs traces imprimées; L. 57 mm, diam. 20 mm; inv. GU-SUS 80/005. – **3** Pendentif quadrangulaire en forme de massue (dans le bassin), os; haut. 5 mm, base 12 x 11 mm; inv. GU-SUS 80/246-10. – **4** Perle (vers l'épaule gauche), verre brun clair translucide; diam. 47 mm, ép. 17 mm, diam. perforation 16 mm; inv. GU-SUS 80/246-09. – **5** Perles (dispersées sur la partie supérieure du corps, depuis l'épaule jusqu'à l'arête supérieure du bassin), verre rouge opaque avec fils appliqués jaune opaque et points (cat. 246.5.1-4), verre bleu translucide (cat. 246.5.5); inv. GU-SUS 80/246-02 à -04 et -11 (cat. 246.5.1-4) et GU-SUS 80/246-01 (cat. 246.5.5). – **6** Fragment d'anneau (épaule gauche), fer; diam. 50 mm; inv. GU-SUS 80/012 (non dessiné). – **7** Eclat de verre (milieu du corps), vert translucide; aucune bulle d'air visible; L. 35 mm; inv. GU-SUS 80/246-08 (non dessiné). – **8** Agrégat (hauteur des genoux), fer; aucun objet reconnaissable; L. 75 mm, haut. 85 mm; sans inv. (non dessiné)

### **Tombe 248**

(pl. 18)

Enfant, sexe indéterminé. Tombe in situ, perturbée? (583,1 / 102). Fosse simple; 205 x 100 cm (extérieur), 150 x 45 cm (intérieur); mesures imprécises.

– **1** Plaque-boucle (dans le bassin), fer; boucle et plaque assemblées dans un second temps; L. totale 111 mm, l. 61 mm, anneau 25 x 42 mm, ép. 5 mm, plaque 84 x 61 mm, ép. 4 mm, diam. tête du rivet 12 mm; inv. GU-SUS 80 96/052

### **Tombe 250**

(pl. 18)

Femme adulte. Tombe in situ, perturbée?

(578,1 / 101,65). Fosse simple; 200 x 100 cm (extérieur), ? x 39 cm (intérieur), mesures imprécises.

– 1 Plaque-boucle (dans la partie gauche de la cage thoracique), fer; L. totale 115 mm, l. 71 mm, anneau 30 x 71 mm, ép. 3 mm, plaque 85 x 55 mm, ép. 2 mm, diam. tête des rivets 11 mm, l. base ardillon 34 mm; inv. GU-SUS 80 96/053

### **Tombe 251**

(pl. 19)

Adulte, plutôt sexe féminin (anthropologie) / femme (archéologie). Tombe in situ (583,45 /

100,7). Fosse simple; 170 x 50 cm (intérieur).

– 1 Plaque-boucle (vers le pli du bras droit), fer; crochet fixé à la base de l'ardillon par une brasure au cuivre; L. 97 mm, l. 50 mm, anneau 27 x 50 mm, ép. 3 mm, plaque 68 x 45 mm, ép. 2 mm, diam. tête du rivet 12 mm; inv. GU-SUS 80 96/054. – 2 Contre-plaque (en travers sur la boucle), fer; traces de lignes incisées parallèlement au pourtour; 66 x 14 mm, ép. 3 mm, diam. tête du rivet 7 mm; inv. GU-SUS 80 96/054

### **Tombe 252**

(pl. 19)

Femme adulte (archéologie). Tombe in situ, perturbée (580,7 / 102). Fosse simple; 164 x 44 cm (intérieur).

– 1 Plaque-boucle (dans la cavité abdominale; ardillon dirigé vers le bras gauche), fer; L. totale 109 mm, l. 61 mm, anneau 22 x 61 mm, ép. 3 mm, plaque 84 x 59 mm, ép. 4 mm, diam. tête du rivet 18 mm; inv. GU-SUS 80 96/055

### **Tombe 260**

(pl. 21)

Homme adulte (anthropologie) / femme probablement (archéologie). Tombe in situ, perturbée (578,3 / 98,85). Fosse simple; 200 x 75 cm (extérieur).

– 1 Epingle? (sous la branche gauche de la mandibule), fer, tige circulaire; fragment élargi sur un côté; forme d'origine et fonction incertaines; il s'agit peut-être du reste d'une épingle à terminaison en forme de spatule; L. 75 mm, diam. 2,5 mm; inv. GU-SUS 80 96/057

### **Tombe 263**

(pl. 12, tombes 231/263)

Femme adulte. Tombe in situ, perturbée (588,2 / 115). Fosse simple; 210 x 100 cm (extérieur), ? x 35? cm (intérieur); prof. 15 cm. Recouverte par T. 231.

– 1 Agrafe à double crochet (dans la partie gauche de la cage thoracique, vers les lombaires), bronze; L. 18,5 mm, ép. 3 mm; inv. GU-SUS 80 96/059

### **Tombe 280**

(pl. 21)

Enfant, sexe masculin (archéologie). Tombe in situ, perturbée? (573 / 102,5). Fosse simple; dimensions indéterminées.

– 1 Couteau (entre les genoux), fer; gouttières (*Blutrillen*); L. 130 mm, l. 25 mm, ép. 4 mm, lame 110 x 25 mm; inv. GU-SUS 80 96/062. – 2 Clou à ferrer? (à l'extrémité de la fosse côté tête; est probablement parvenu dans la tombe lors de la perturbation), fer; sans dimensions; inv. GU-SUS 80 96/061 (non dessiné)

### **Tombe 287**

(pl. 22-23)

Enfant, sexe féminin (archéologie). Tombe in situ (582,5 / 116,5). Fosse simple; 160 x 85 cm (extérieur), ? x 35 cm (intérieur); prof. 25 cm.

– 1 Perles (cat. 287.1.1-22) et micropierres (cat. 287.1.23-66) (disséminées sur la partie supérieure de la cage thoracique et jusqu'à la bordure nord de la fosse), verre vert translucide avec fils et points appliqués jaune opaque (cat. 287.1.1-2), verre verdâtre foncé translucide à l'époque (?), avec traces jaune opaque provenant des fils et points disparus (cat. 287.1.3), verre bleuâtre à verdâtre foncé translucide à l'époque (?), avec traces jaune opaque provenant des fils et points disparus (cat. 287.1.4), verre rouge opaque (cat. 287.1.5), verre jaune verdâtre opaque (cat. 287.1.6), verre vert clair opaque (cat. 287.1.7), fritte bleu opaque (cat. 287.1.8), fritte bleuâtre (cat. 287.1.9-10), verre bleu translucide (cat. 287.1.11-16), verre vert translucide (cat. 287.1.17-18), verre vert translucide corrodé (cat. 287.1.19), verre orange opaque (cat. 287.1.20 et 22), verre rouge opaque (cat.

287.1.21), verre jaune opaque, en deux ou trois segments (cat. 287.1.23-32), verre jaune opaque, avec parfois l'amorce du segment suivant (cat. 287.1.33-53), restes de verre jaune opaque (cat. 287.1.54-58), verre bleu-vert translucide (?) (cat. 287.1.59-61), verre bleu-vert translucide (?), en deux segments (cat. 287.1.62), verre bleu-vert translucide (?), sphérique (cat. 287.1.63), verre vert opaque (cat. 287.1.64-66); micropierre cat. 287.1.53 retrouvée dans le trou de la perle cat. 287.1.5, cat. 287.1.30 et .51 à l'extérieur de la fosse, cat. 287.1.10, .16, .26 et .30 sans indication de localisation; inv. GU-SUS 80/287-01-01 à 287-01-66 (cat. 287.1.10, .16, .22, .32, .51-.58 non dessinables)

### **Tombe 293**

(pl. 24, tombes 293/299/301)

Adulte, plutôt sexe masculin; restes du squelette encore en place exactement sur ceux de T. 301, lesquels, de leur côté, se superposent de la même manière à ceux de T. 299. Tombe in situ (600,4 / 108,25). Aménagement de type coffrage; 223 x 100 cm (extérieur), 195 x 65 cm (intérieur). Recouvre T. 301 et T. 299.

– 1 Fragment de boucle (sous le poignet gauche), fer; anneau 23 x 30 mm (extérieur) et 13 x 21 mm (intérieur), ép. 2 mm. Inv. GU-SUS 80 96/063

### **Tombe 306**

(pl. 24, tombes 306/307)

Adulte, sexe indéterminé; restes du squelette encore en place 10 cm au-dessus de ceux de la moitié droite du squelette de T. 307, sur une fine couche de sable se trouvant entre les deux. Tombe in situ, perturbée (575 / 104,7). Fosse simple; dimensions indéterminées. Recouvre T. 307.

– 1 Couteau (à droite des lombaires), fer; L. conservée 63 mm, l. 13 mm, ép. 3 mm; inv. GU-SUS 80 96/064

### **Tombe 313**

(pl. 25)

Enfant, sexe masculin (archéologie). Tombe in situ (759,7 / 114,4). Fosse simple; dimensions indéterminées.

– 1 Plaque-boucle d'un baudrier de spatha (zone de la partie inférieure gauche de la cage

thoracique), fer damasquiné d'argent et de laiton; L. totale 110 mm, l. 34 mm, anneau 25 x 34 mm, ép. 9 mm, plaque 74 x 19 mm, ép. 4 mm; inv. GU-SUS 80 96/06. – **2** Applique d'un baudrier de spatha (zone extérieure de la cage thoracique, à droite), fer damasquiné d'argent et de laiton; L. 87 mm, l. 22 mm, ép. 6 mm, ép. au niveau de l'élément terminal pyramidal 28 mm, diam. tête des rivets 5 mm; inv. GU-SUS 80 96/065

#### **Tombe 324**

(pl. 20, tombes 275/324/328)

Homme adulte; restes du squelette encore en place env. 10 cm au-dessus de ceux de T. 275. Tombe in situ, perturbée (573 / 103,5). Fosse simple; dimensions indéterminées.

– **1-3** Garniture de ceinture, fer; inv. GU-SUS 80 96/067: – **1** plaque-boucle (dans la partie gauche de la cage thoracique, boucle dirigée vers l'avant-bras droit); L. totale 107 mm, l. 54 mm, anneau 27 x 54 mm, ép. 7 mm, plaque 74 x 42 mm, ép. 4 mm; – **2** plaque dorsale (au milieu du corps, en dessus de la zone du bassin); côté 42 mm, ép. 3 mm; – **3** plaque à œillet (à la hauteur du bassin, entre la bordure sud de la fosse et la zone du bassin); L. totale 64 mm, l. anneau 5 mm, ép. 2mm, l. œillet 21 mm. – **4** Plaque à œillet; L. totale 60 mm, l. anneau 5 mm, ép. 2 mm, l. conservée œillet 17 mm (non dessinée). Inv. comme cat. 324.1-3

#### **Tombe 325**

(pl. 26)

Femme adulte. Tombe in situ, perturbée? (575,55 / 102,3). Fosse simple; 200 x 95 cm (extérieur), 185 x 40 cm (intérieur). Recouverte par T. 253, T. 254 et T. 271.

– **1** Fragment de boucle (entre la colonne dorsale et le bras gauche, boucle dirigée vers la colonne vertébrale), fer; anneau 26 x 53 mm, ép. 3 mm; inv. GU-SUS 80 96/066

#### **Tombe 351**

(pl. 26)

Femme adulte. Tombe in situ, perturbée? (566,25 / 101,5). Fosse simple; dimensions indéterminées.

– **1** Disque à perforation centrale (emplacement peu clair; peut-être à l'extérieur, vers le genou droit), alliage cuivreux; pièce introuvable; inv. GU-SUS 80/351-01 (non dessiné)

#### **Tombe 353**

(pl. 15, tombes 235/353)

Adulte, plutôt sexe féminin (anthropologie) / femme (archéologie). Tombe in situ, perturbée (591,8 / 99,5). Fosse simple; dimensions indéterminées. Recouverte et perturbée par T. 235.

– **1** Plaque-boucle (dans le pli du bras gauche, anneau dirigé vers la hanche droite), alliage cuivreux, axe de la charnière en fer; L. totale 108 mm, l. 59 mm, anneau 24 x 59 mm, ép.

2 mm, plaque 54 x 79 mm, ép. 3 mm; inv.

GU-SUS 80/353-01. – **2** Bague (à l'annulaire gauche), argent?; seuls quelques minuscules restes conservés; inv. GU-SUS 80/002 (non dessinée)

#### **Tombe 357**

(pl. 26)

Adulte, plutôt sexe masculin. Tombe in situ (598,35 / 97,7). Fosse simple; ? x 40 cm (intérieur).

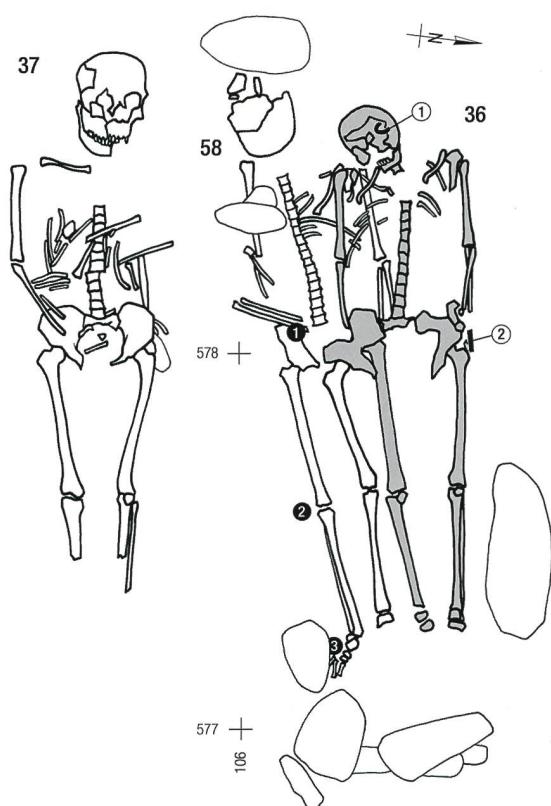
– **1** Disque à perforation centrale (au milieu du corps, entre les plis des bras; offrande?), fer; pièce introuvable; inv. GU-SUS 80/357-01 (non dessiné)

#### **Tombe 367**

(pl. 27)

Femme adulte (archéologie). Tombe in situ, perturbée (pillée?) (594,5 / 101). Fosse simple; dimensions indéterminées.

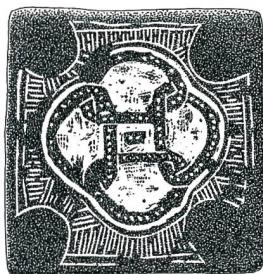
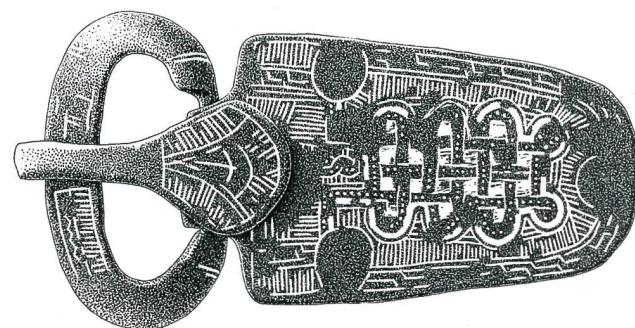
– **1** Contre-plaque (en dessus du bord supérieur de l'os iliaque), fer damasquiné d'argent et de laiton, rivets en laiton; 96 x 21 mm, ép. 4 mm; inv. GU-SUS 80 96/070

**Tombes 36/37/58**

36.1



36.2

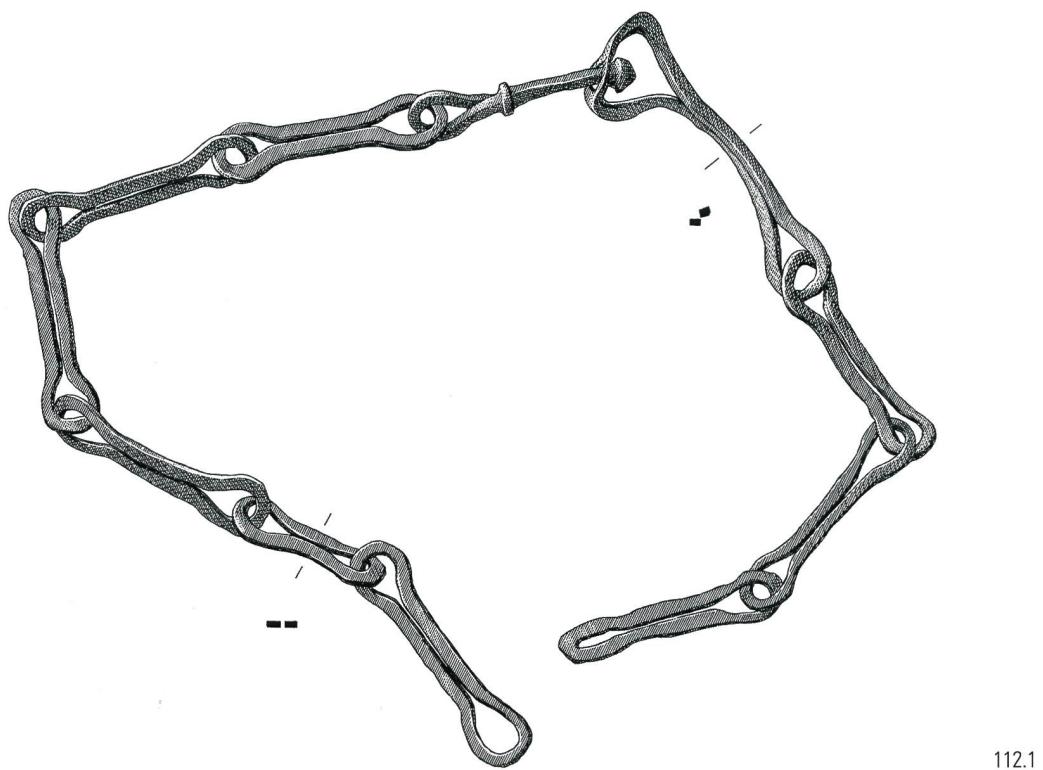


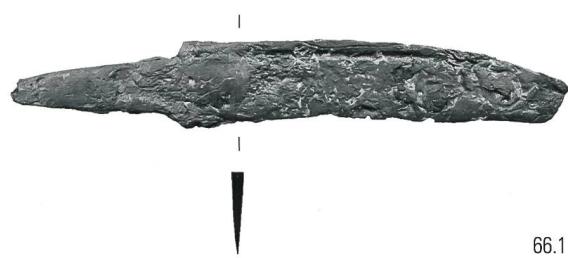
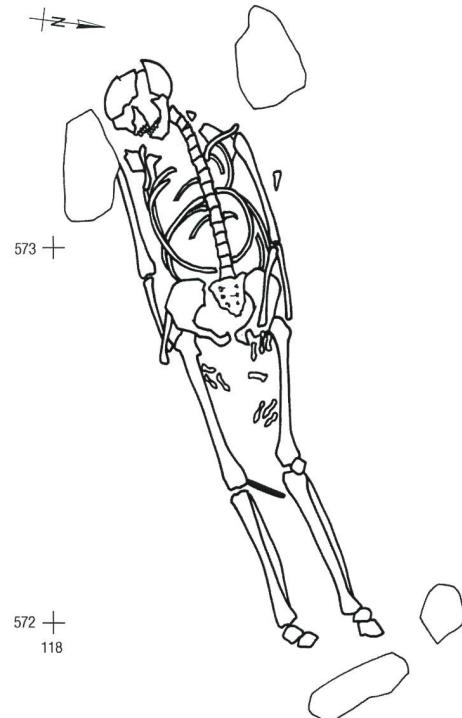
58.1-3

**Tombes 46/112**

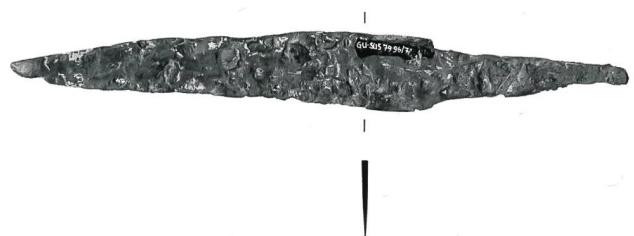
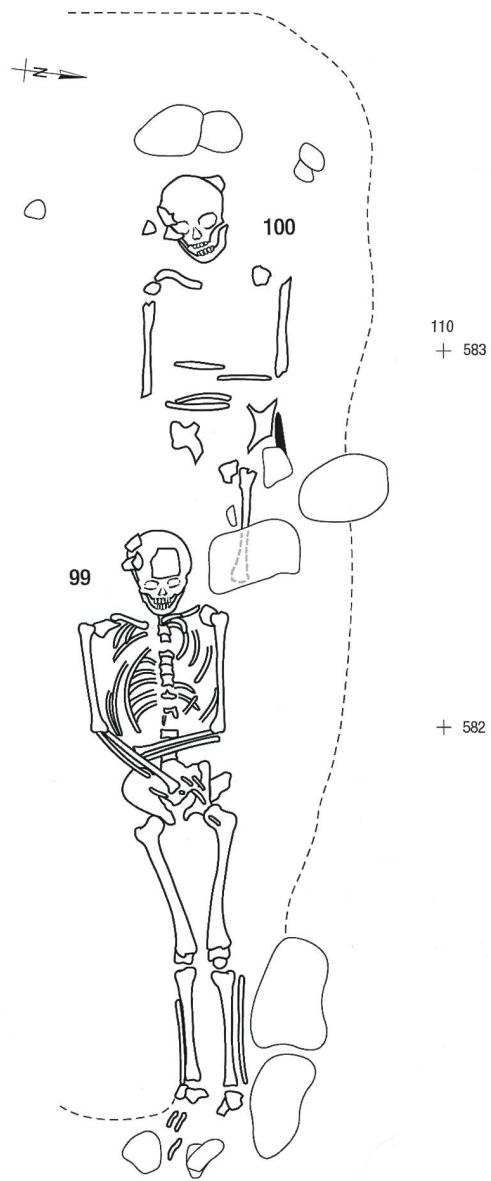
583 +

582 +  
113



**Tombe 66**

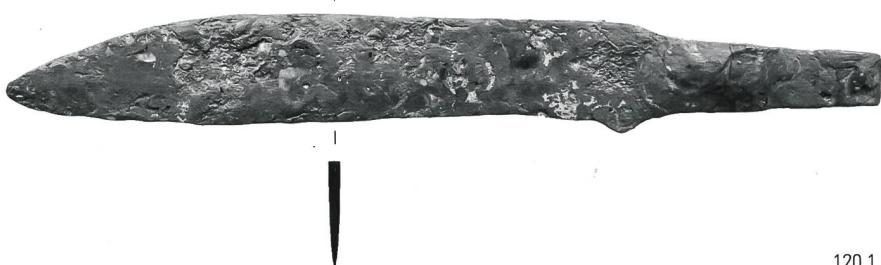
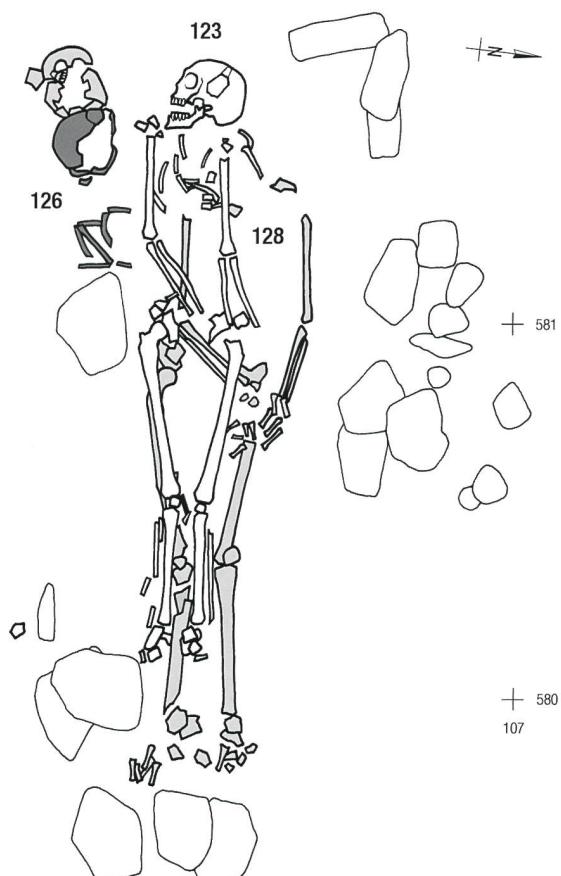
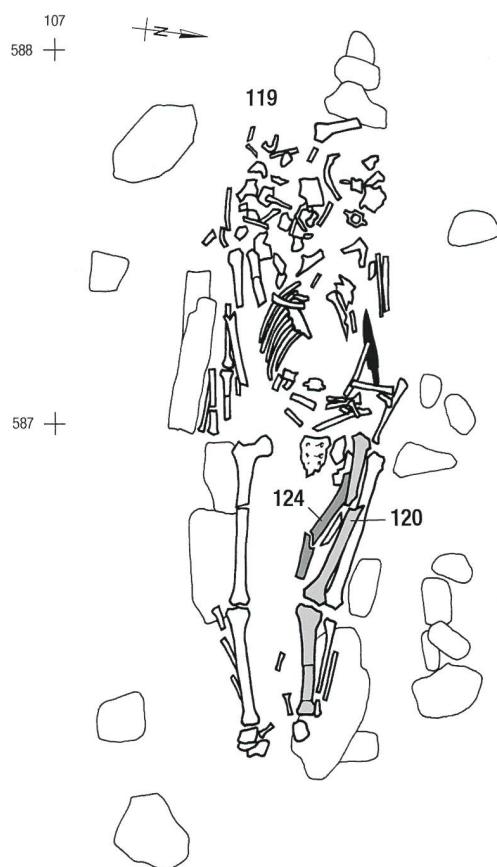
66.1

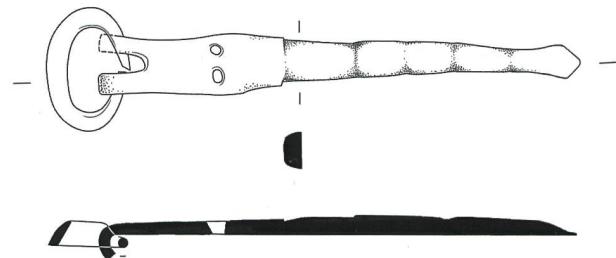
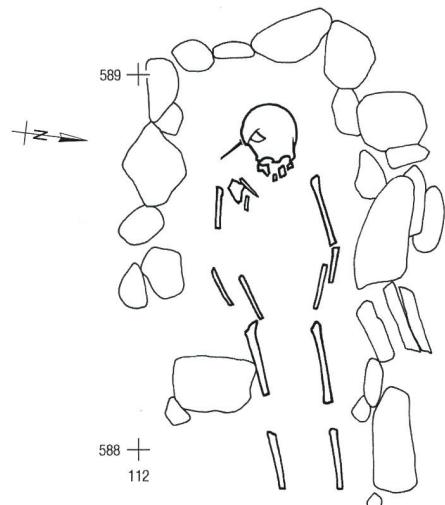
**Tombes 99/100**

100.1

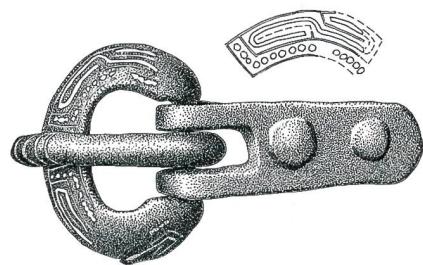
Tombes 123/126/128

Tombes 119/120/124

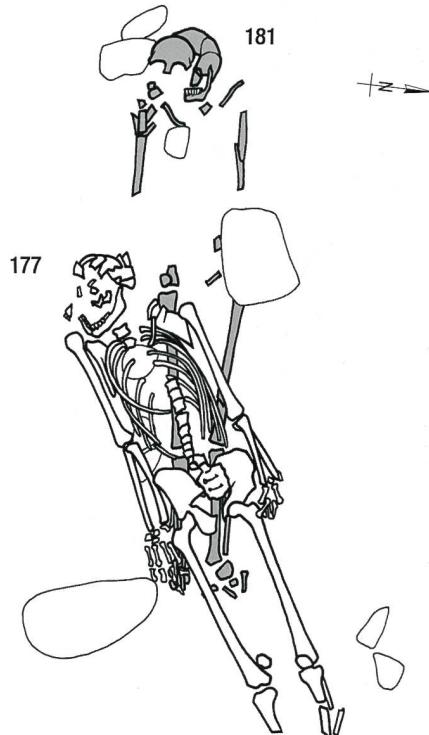


**Tombe 129**

129.1

**Tombe 135**112  
+ 589

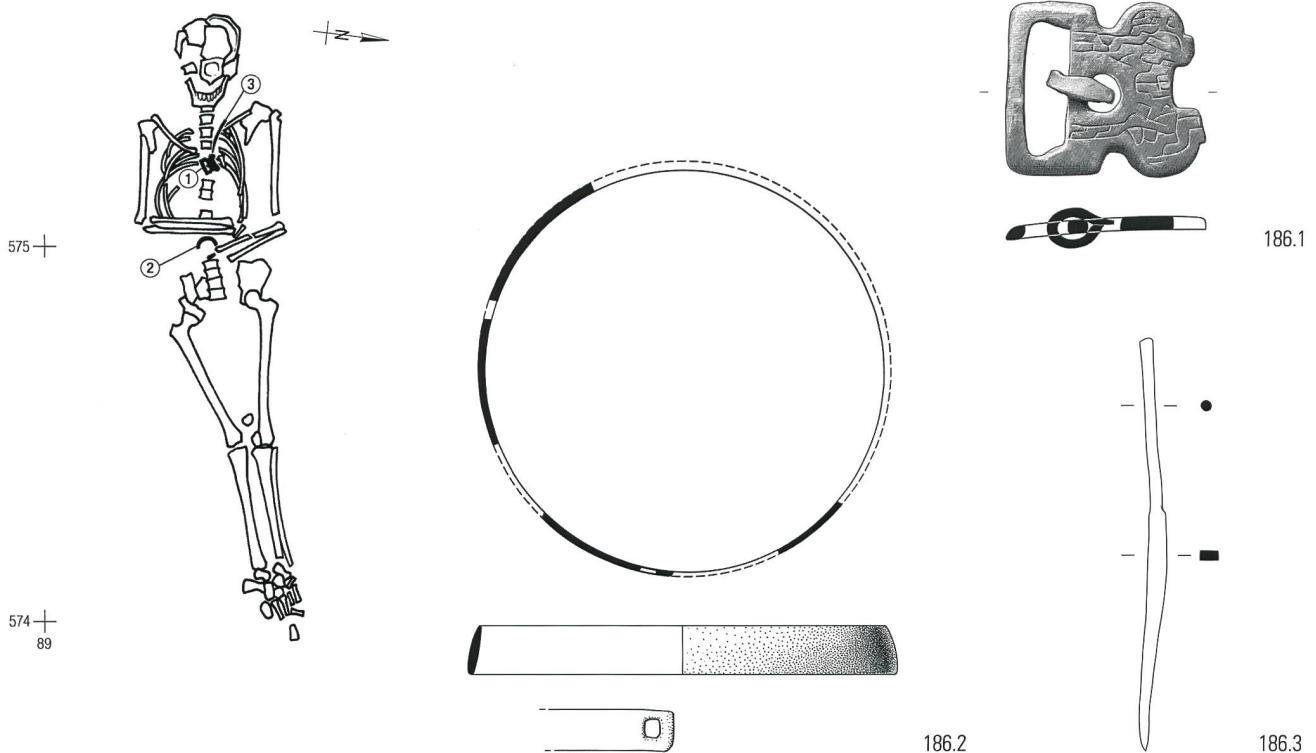
135.1

**Tombes 177/181**

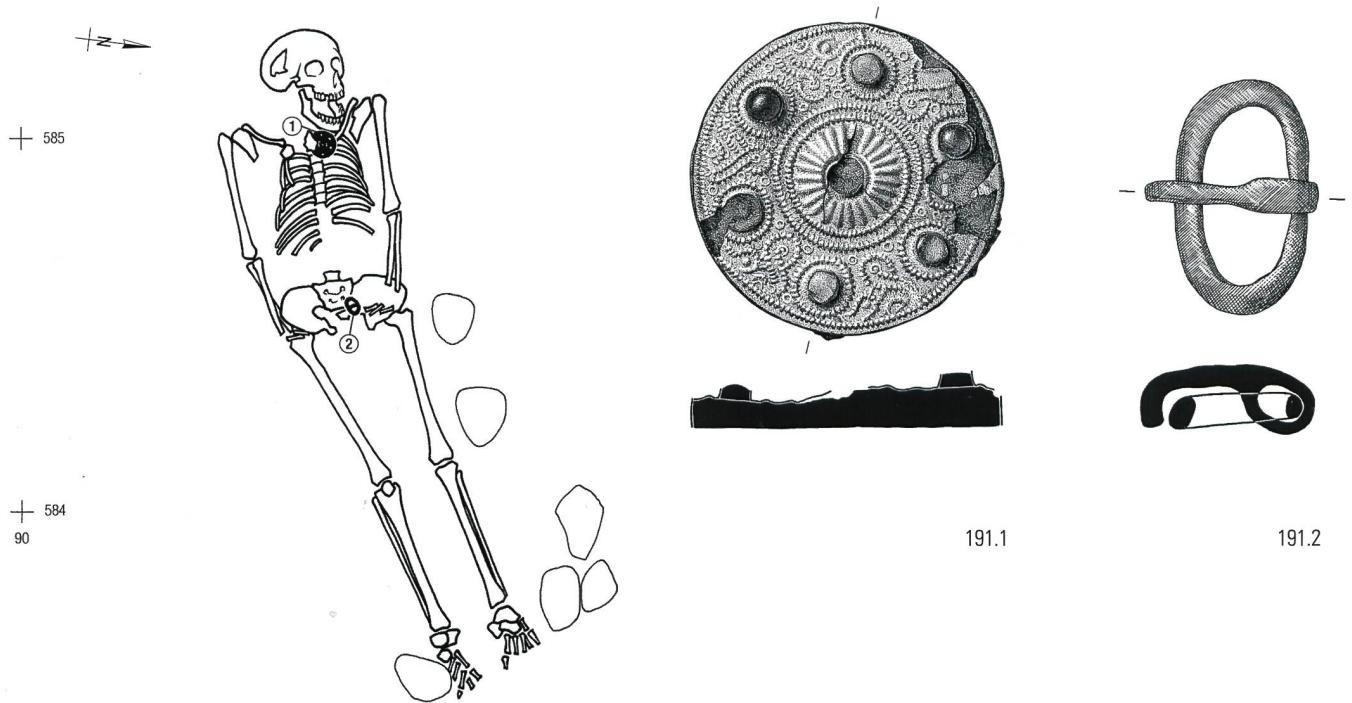
+ 584

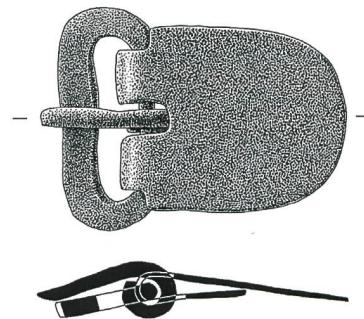
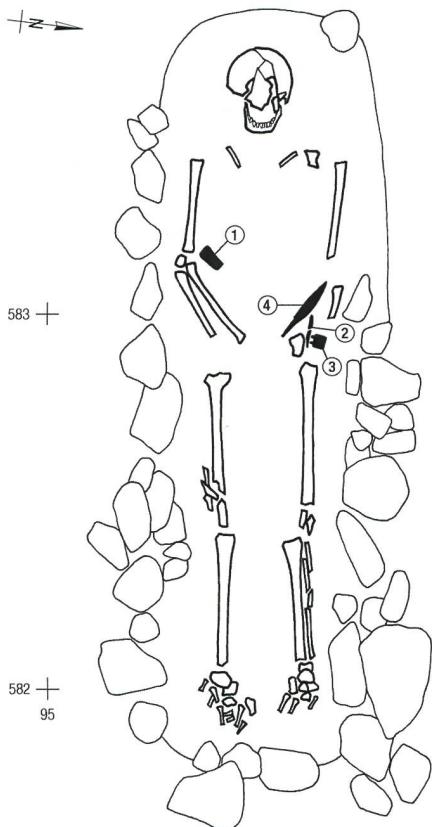
+ 583  
95

### Tombe 186



### Tombe 191

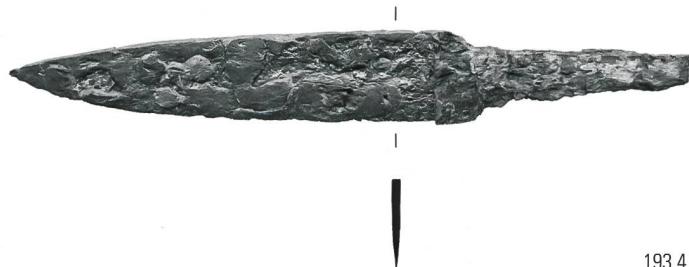


**Tombe 193**

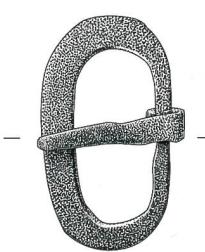
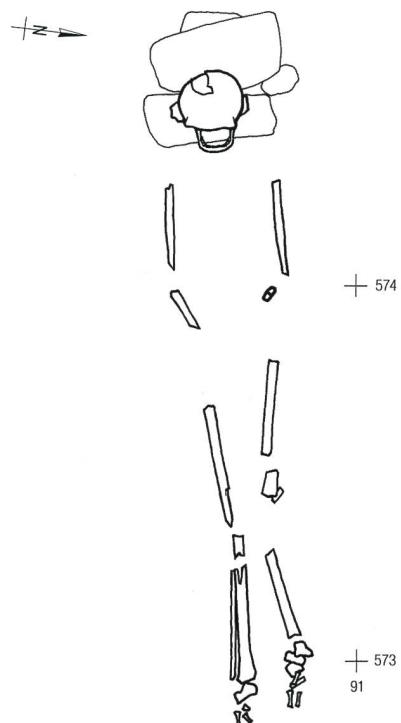
193.1



193.2

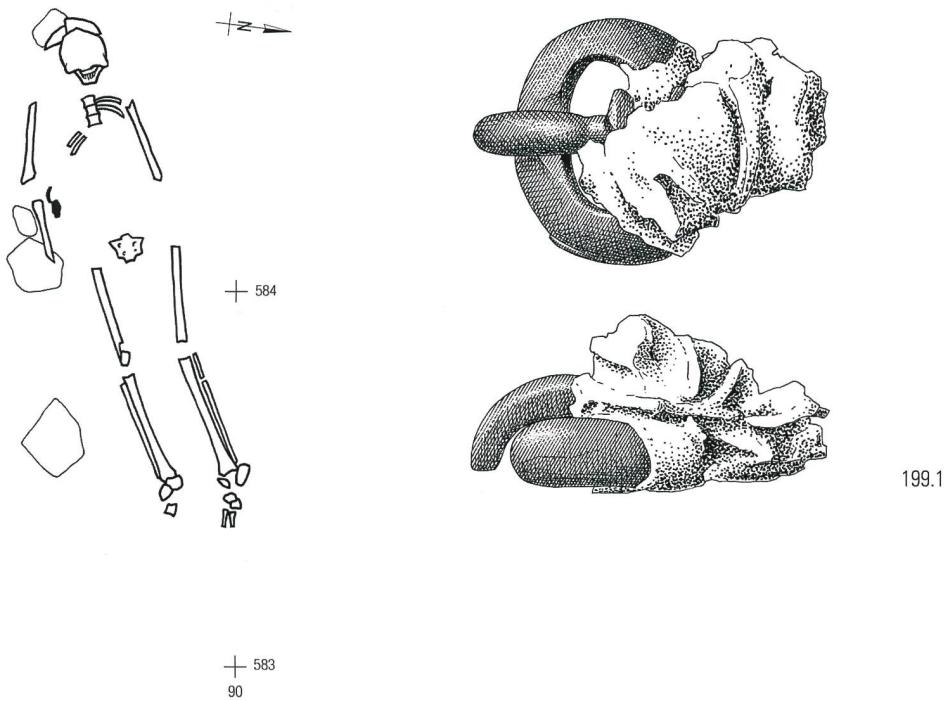


193.4

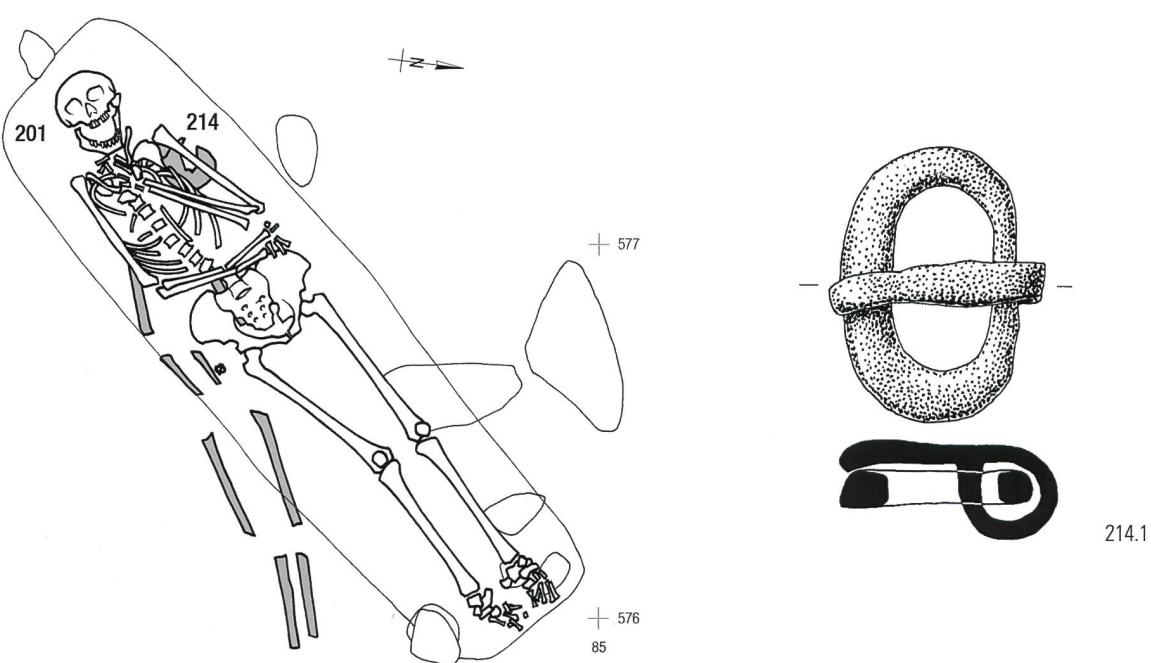
**Tombe 195**

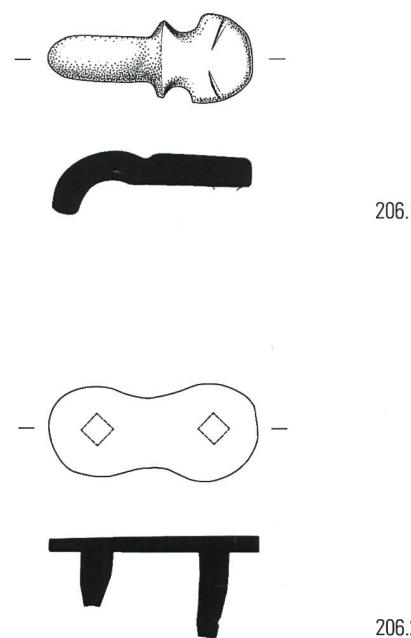
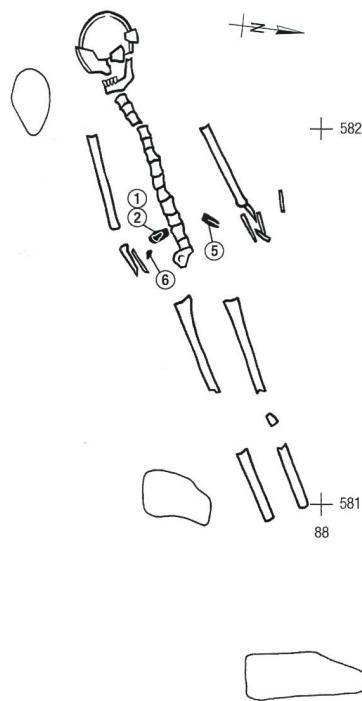
195.1

**Tombe 199**

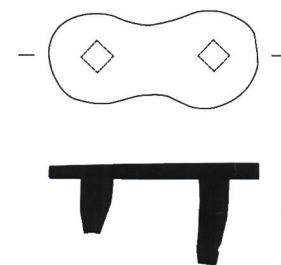


**Tombes 201/214**

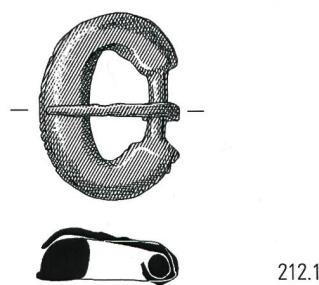
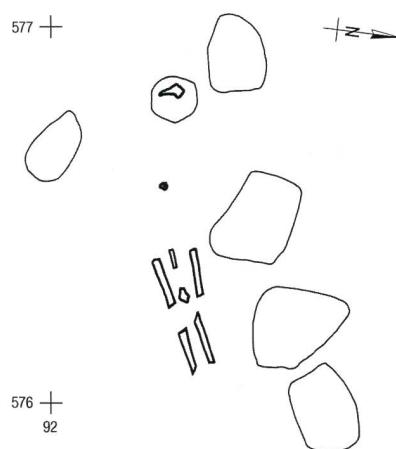


**Tombe 206**

206.1

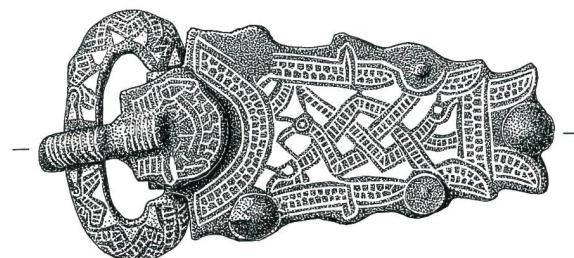
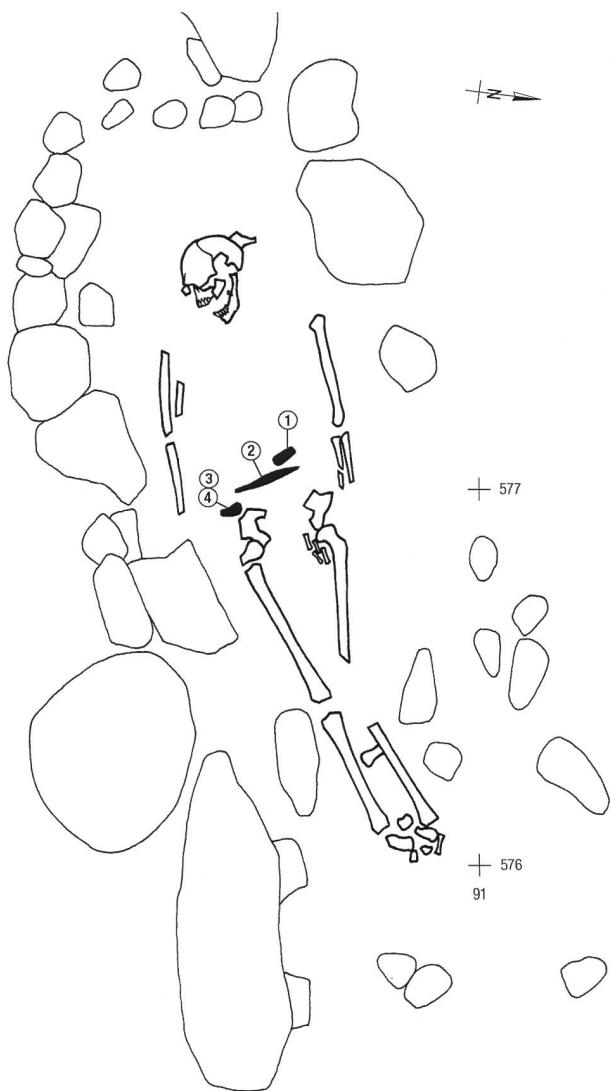


206.2

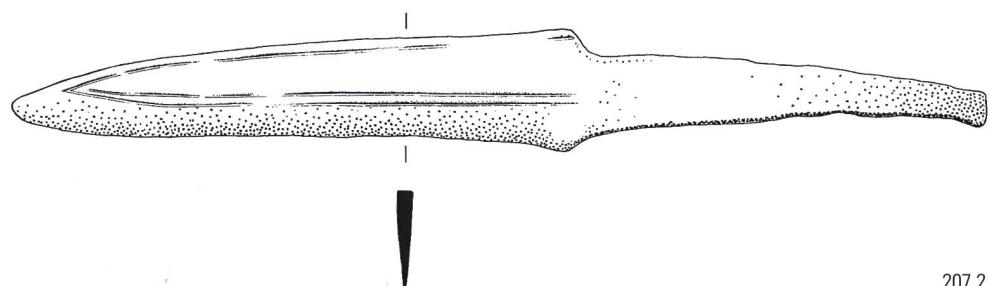
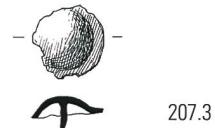
**Tombe 212**

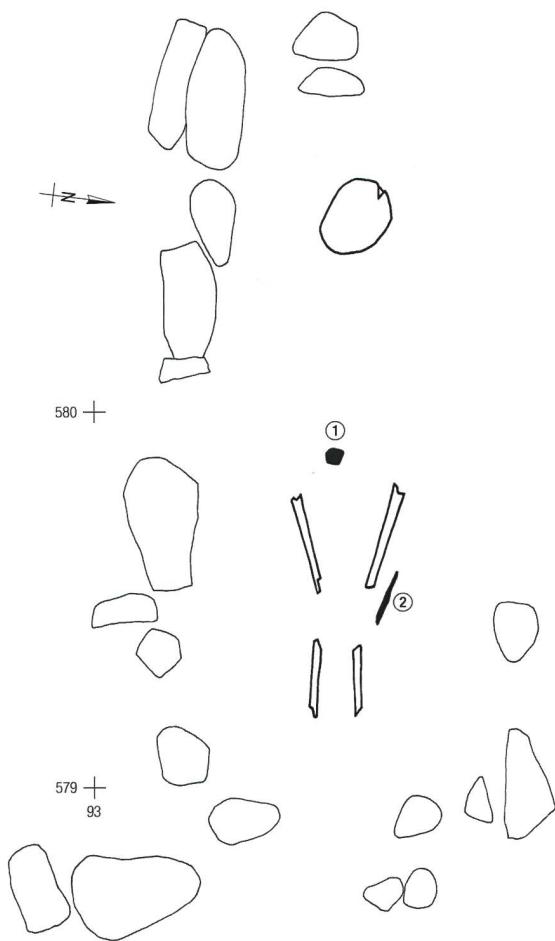
212.1

## Tombe 207

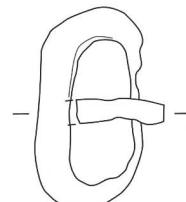
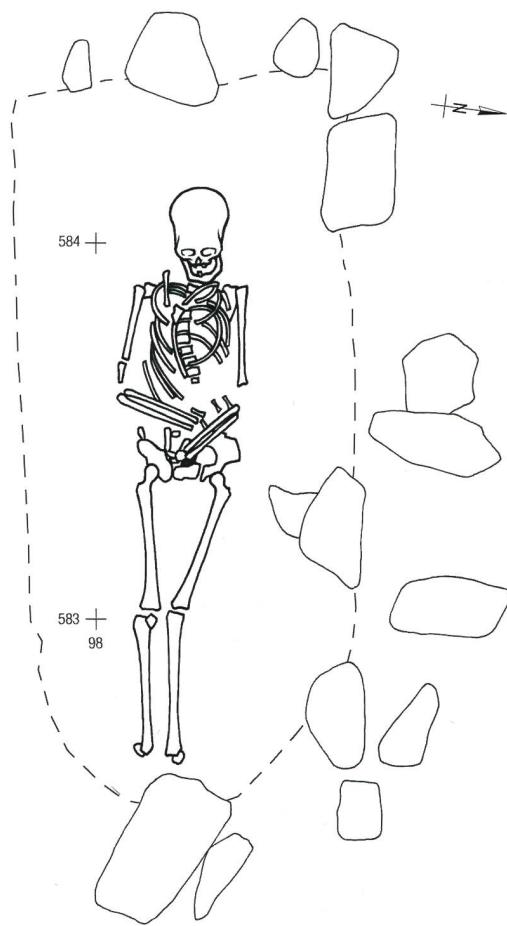


207.1



**Tombe 217**

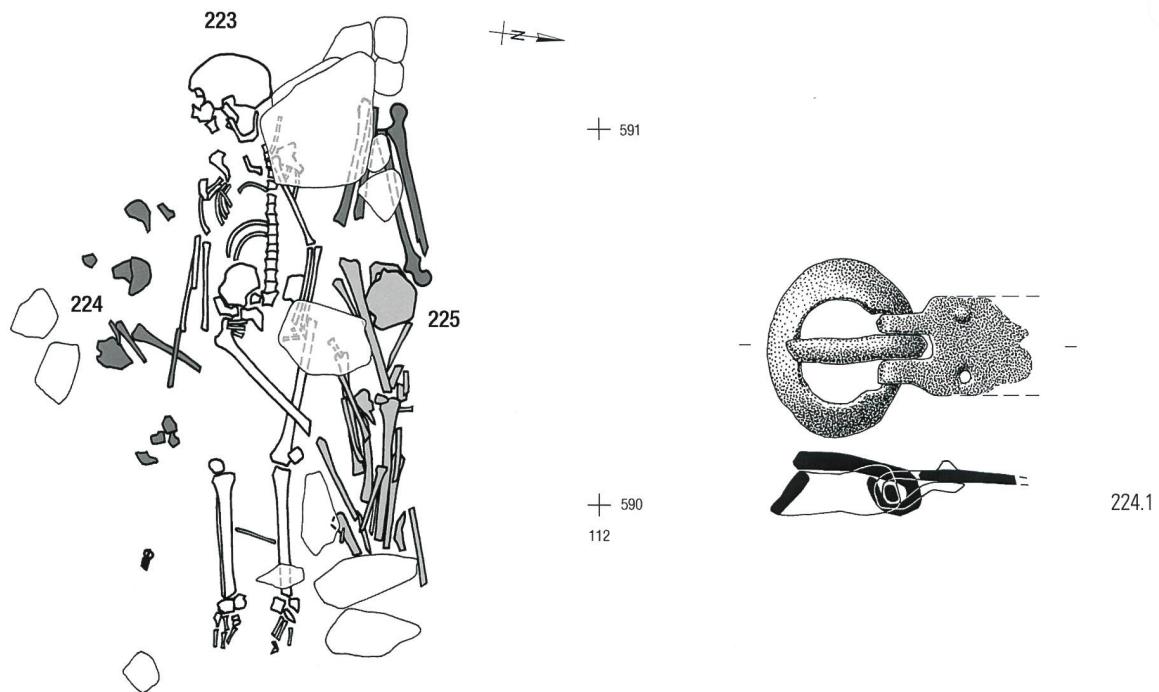
217.1

**Tombe 221**

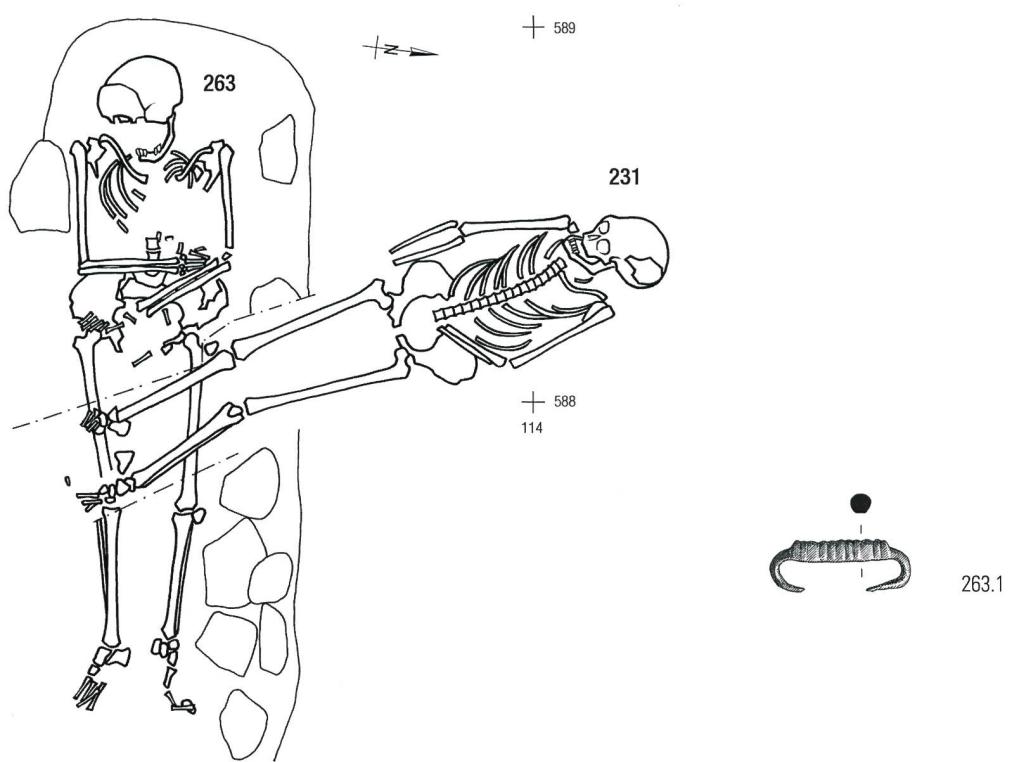
221.1

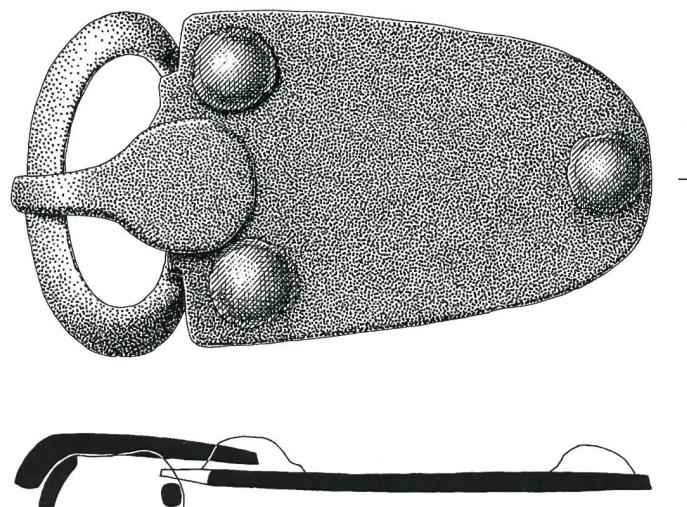
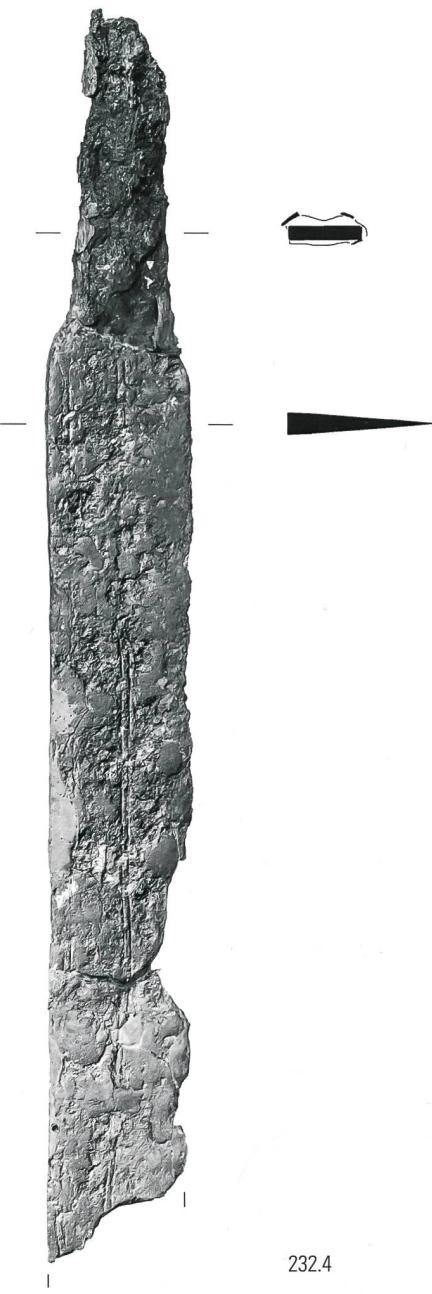
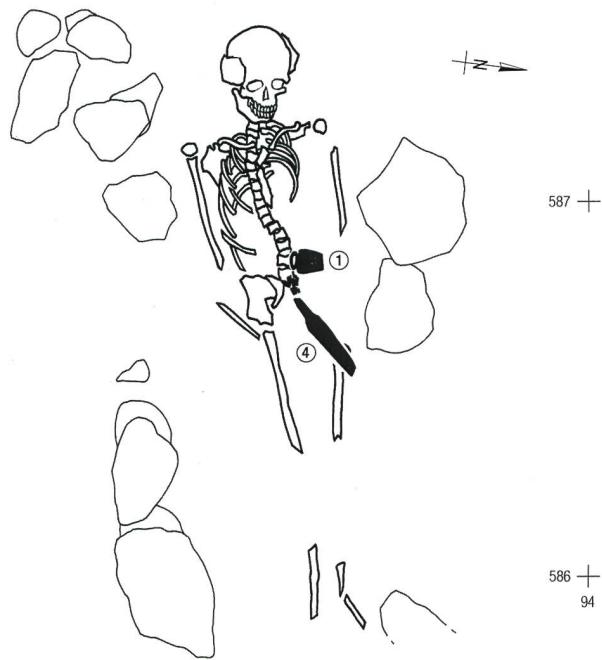


**Tombes 223/224/225**



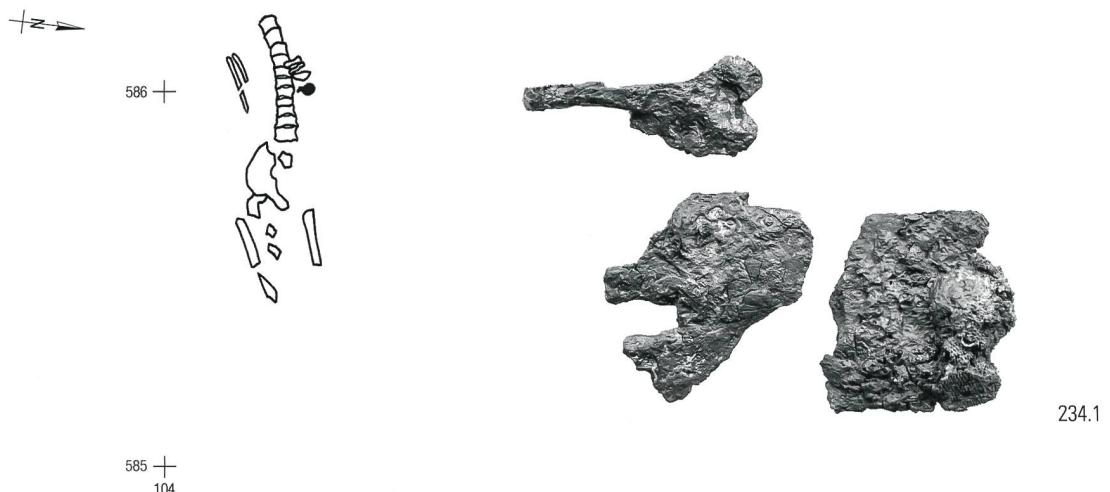
**Tombes 231/263**



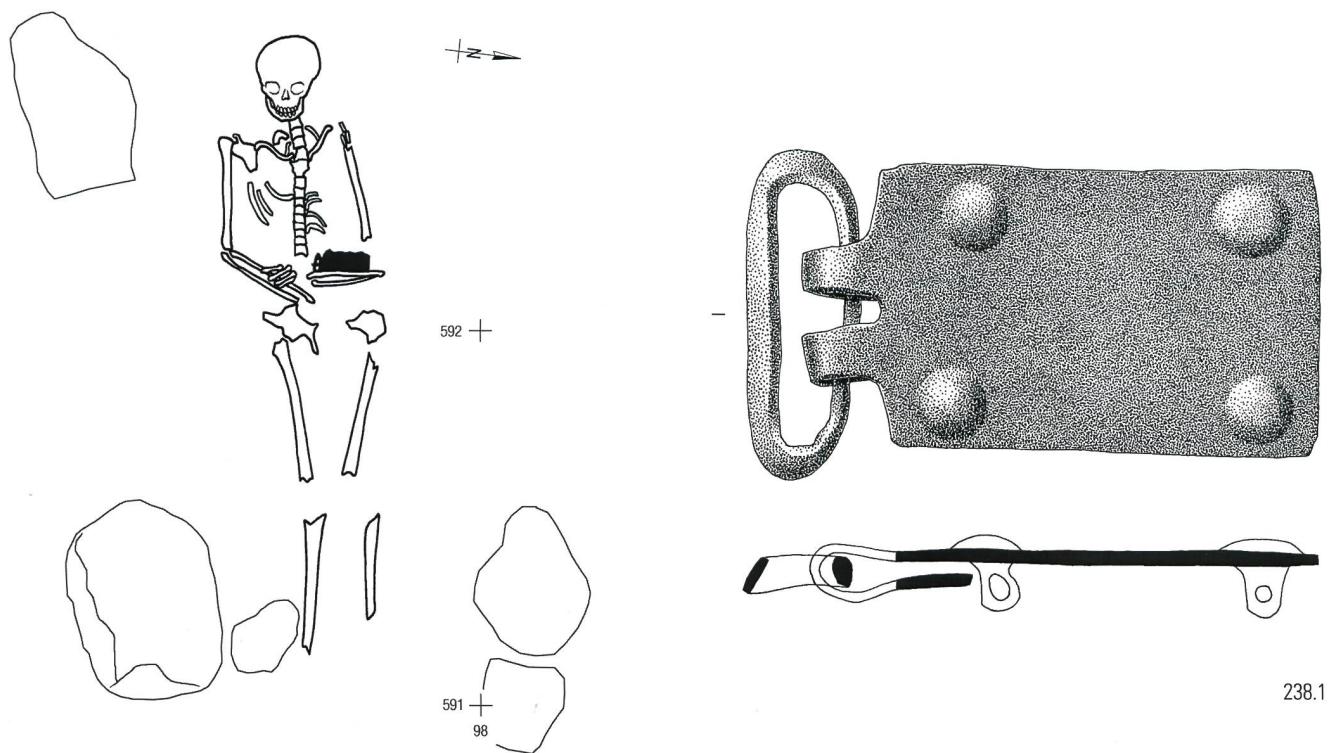
**Tombe 232**

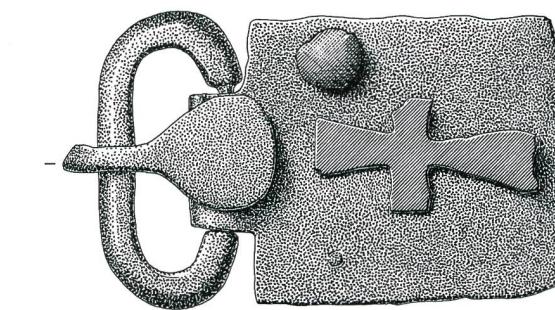
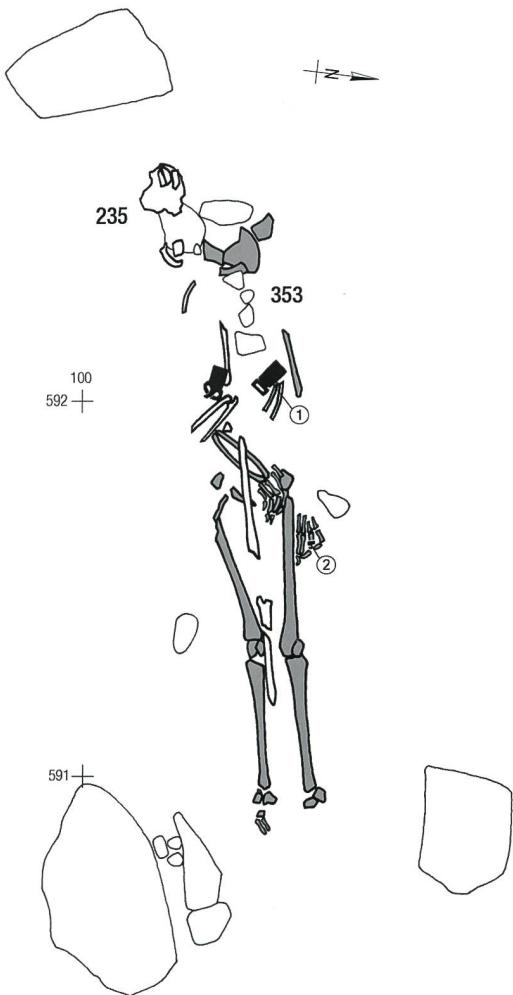
232.1

**Tombe 234**

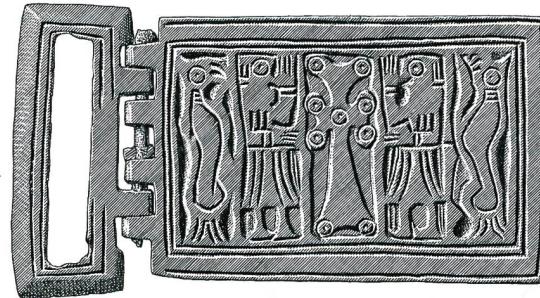


**Tombe 238**



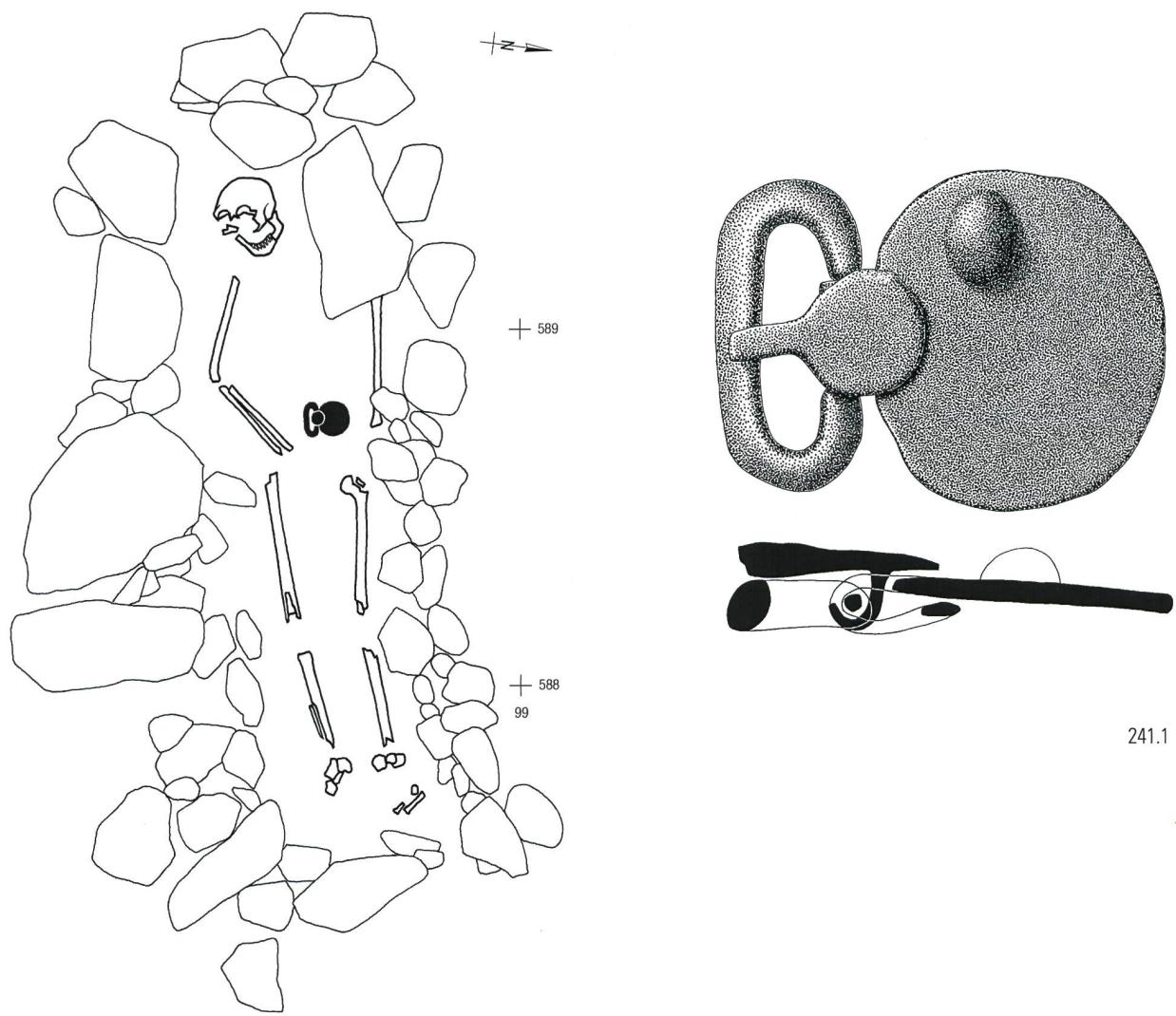
**Tombes 235/353**

235.1

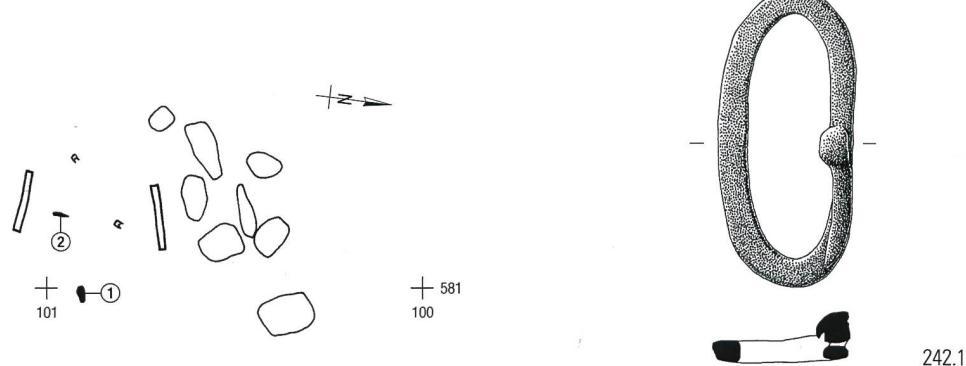


353.1

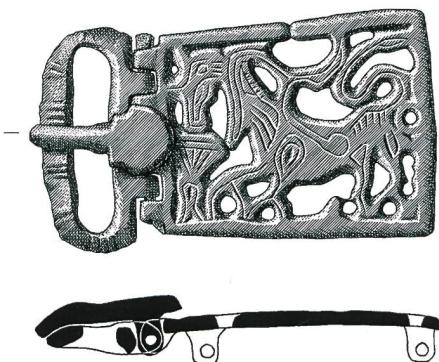
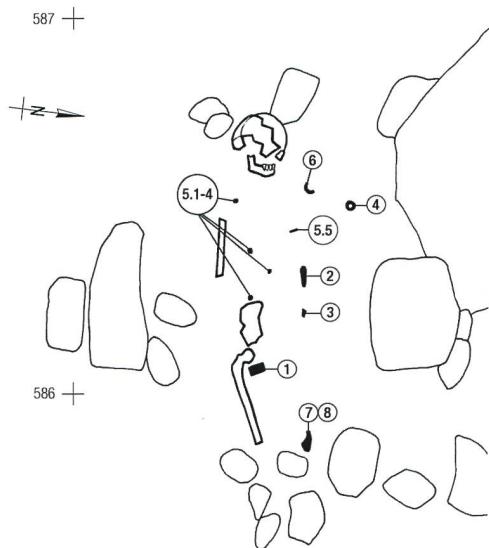
**Tombe 241**



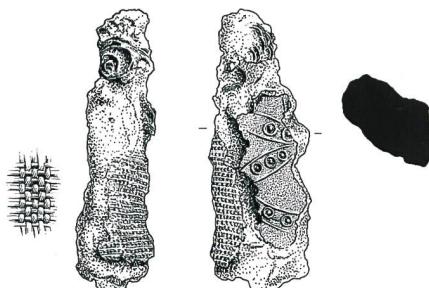
**Tombe 242**



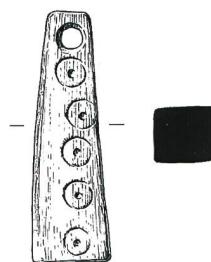
## Tombe 246



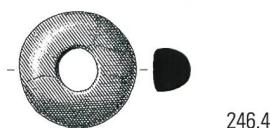
246.1



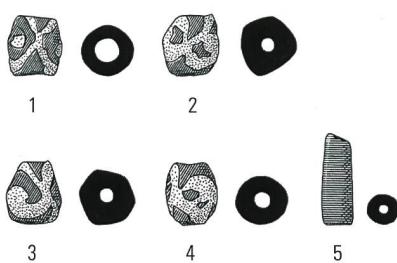
246.2



246.3

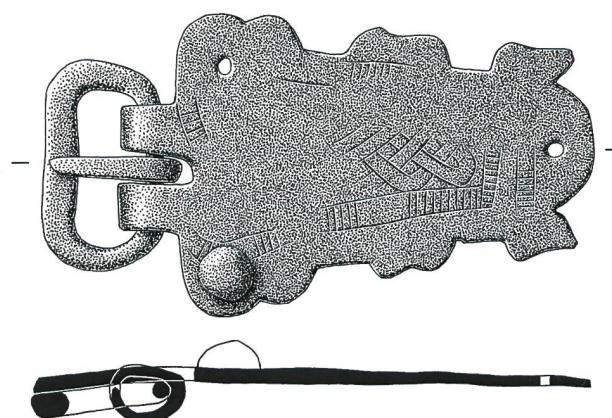
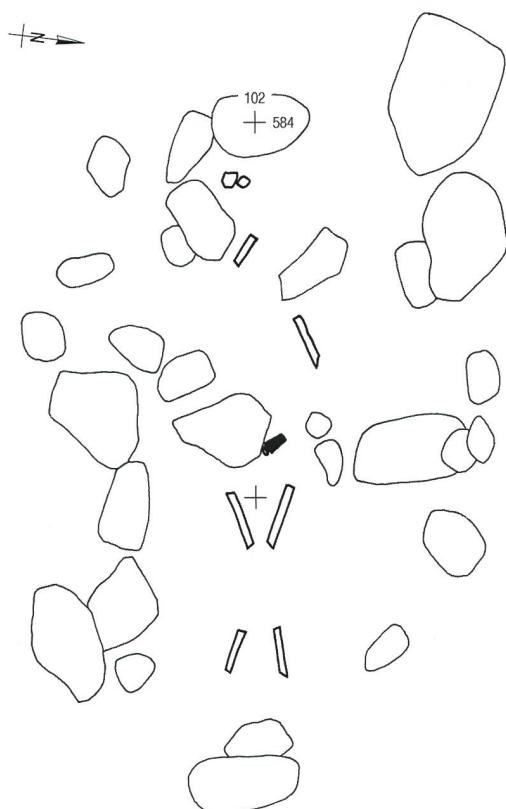


246.4



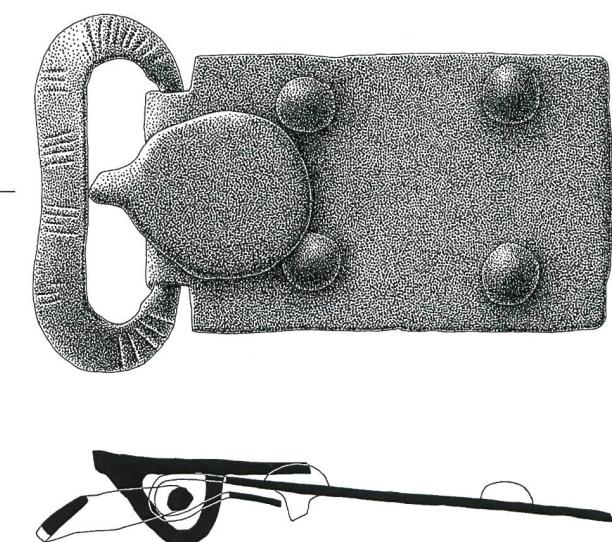
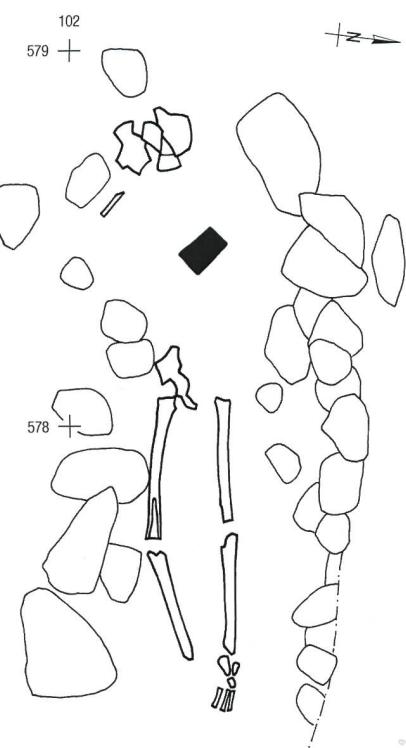
246.5

**Tombe 248**

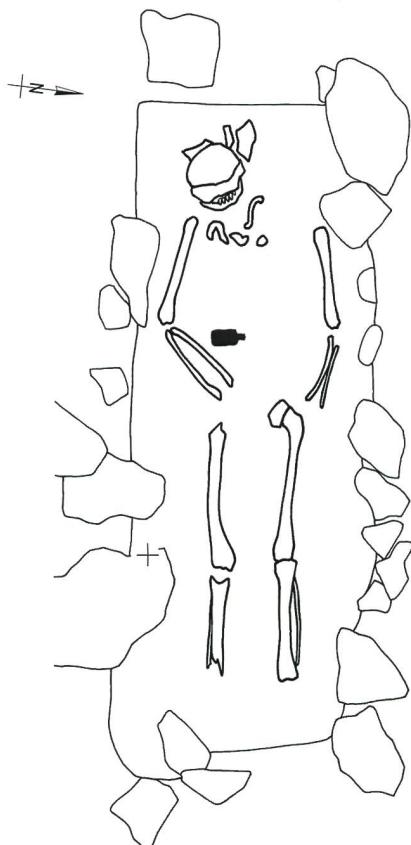
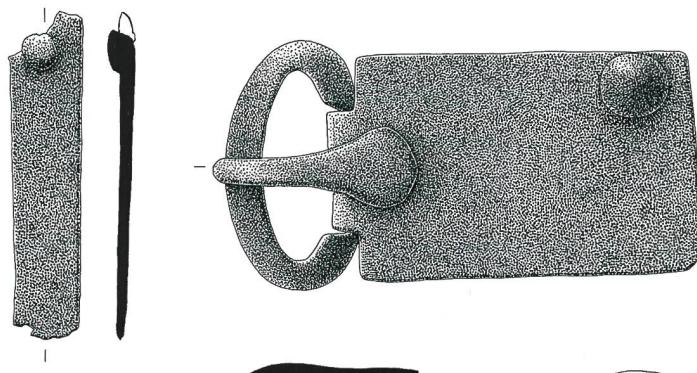


248.1

**Tombe 250**

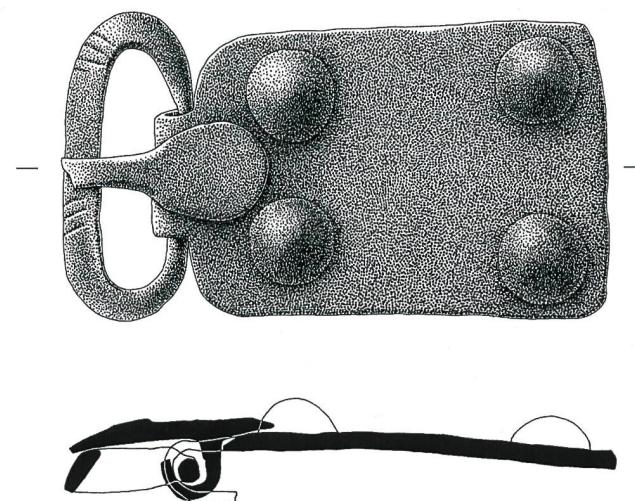
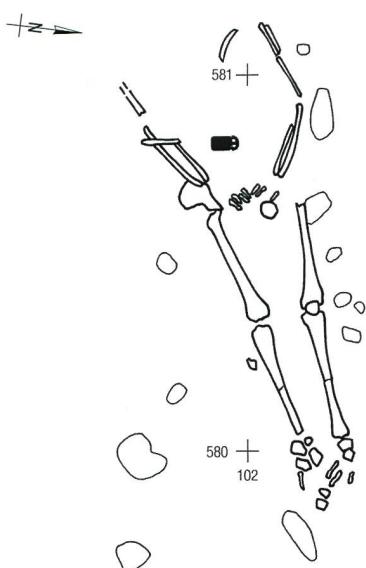


250.1

**Tombe 251**582 +  
101

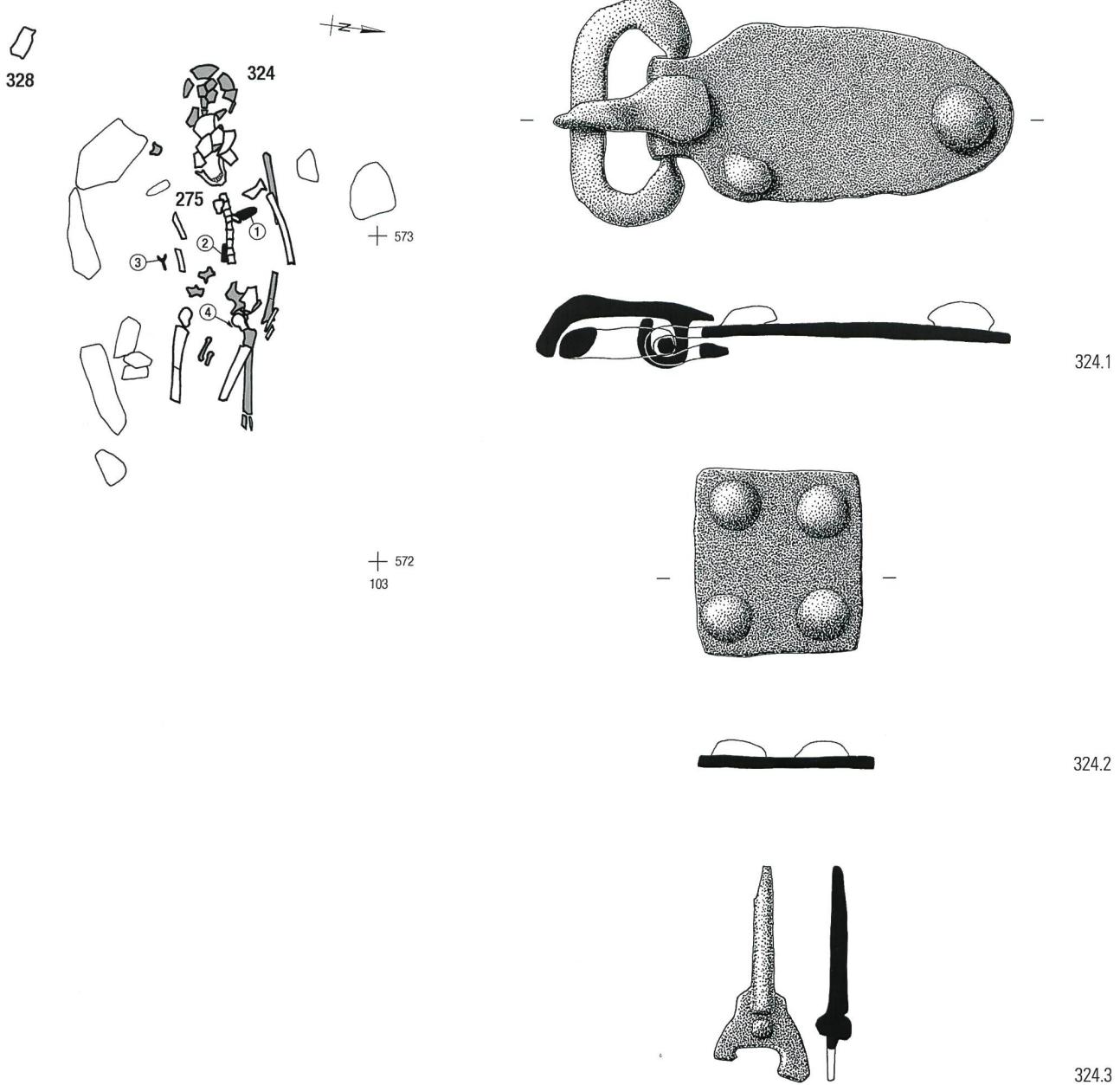
251.2

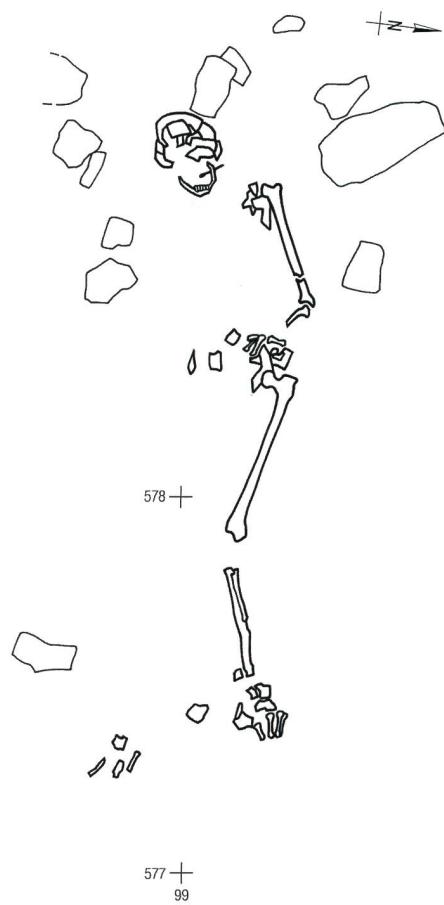
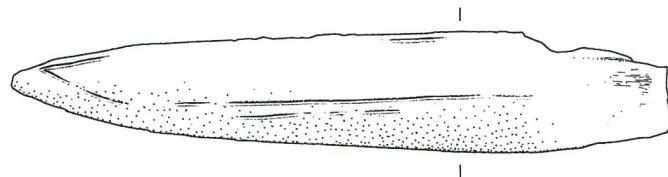
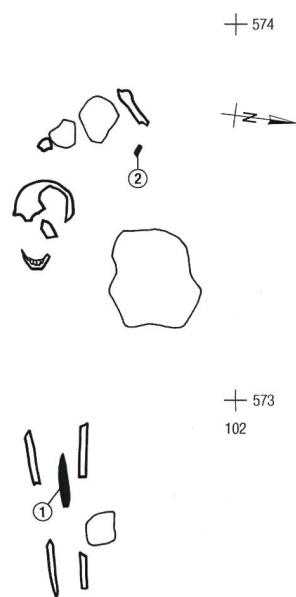
251.1

**Tombe 252**

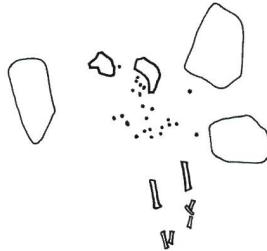
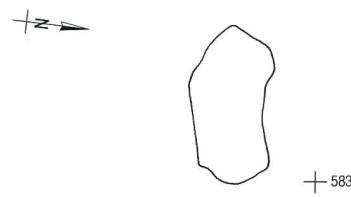
252.1

## Tombe 275/324/328

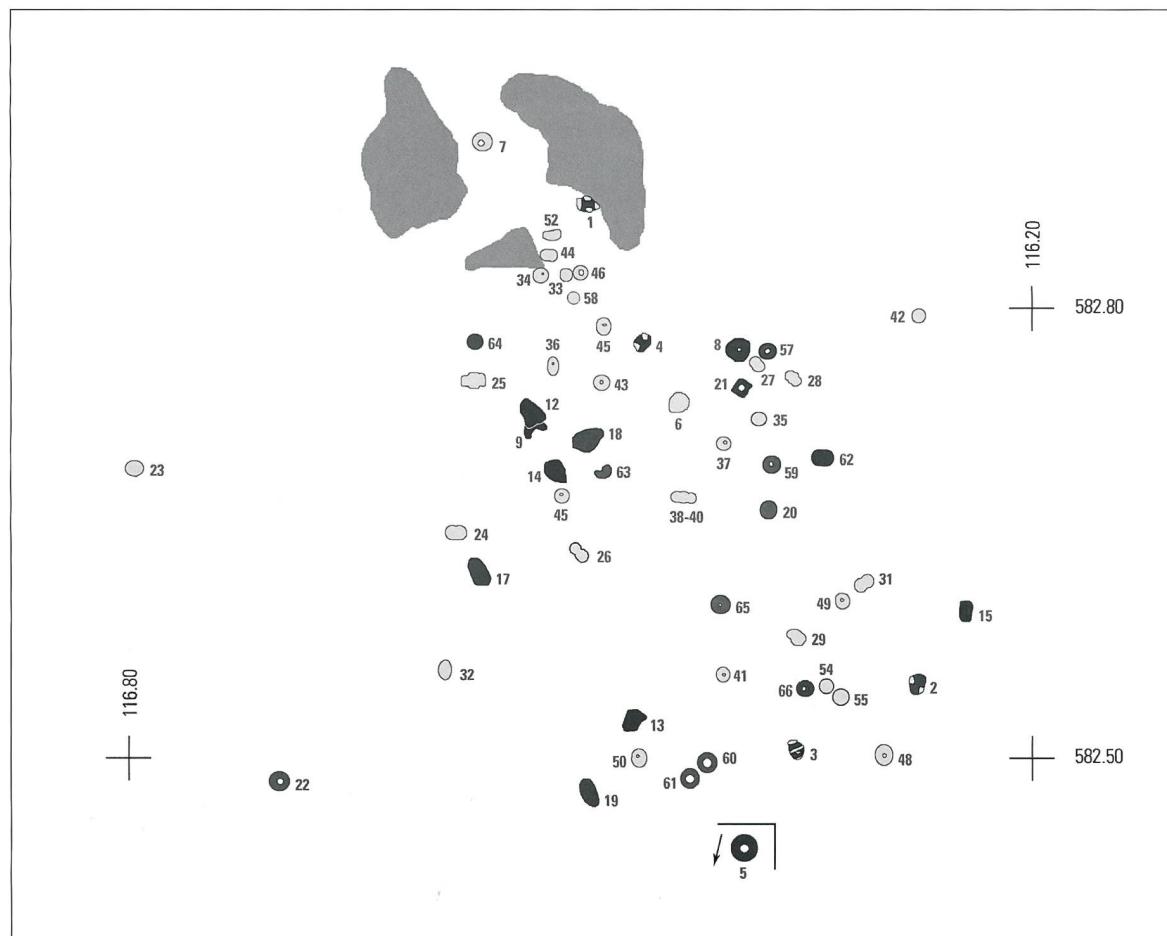


**Tombe 260****Tombe 280**

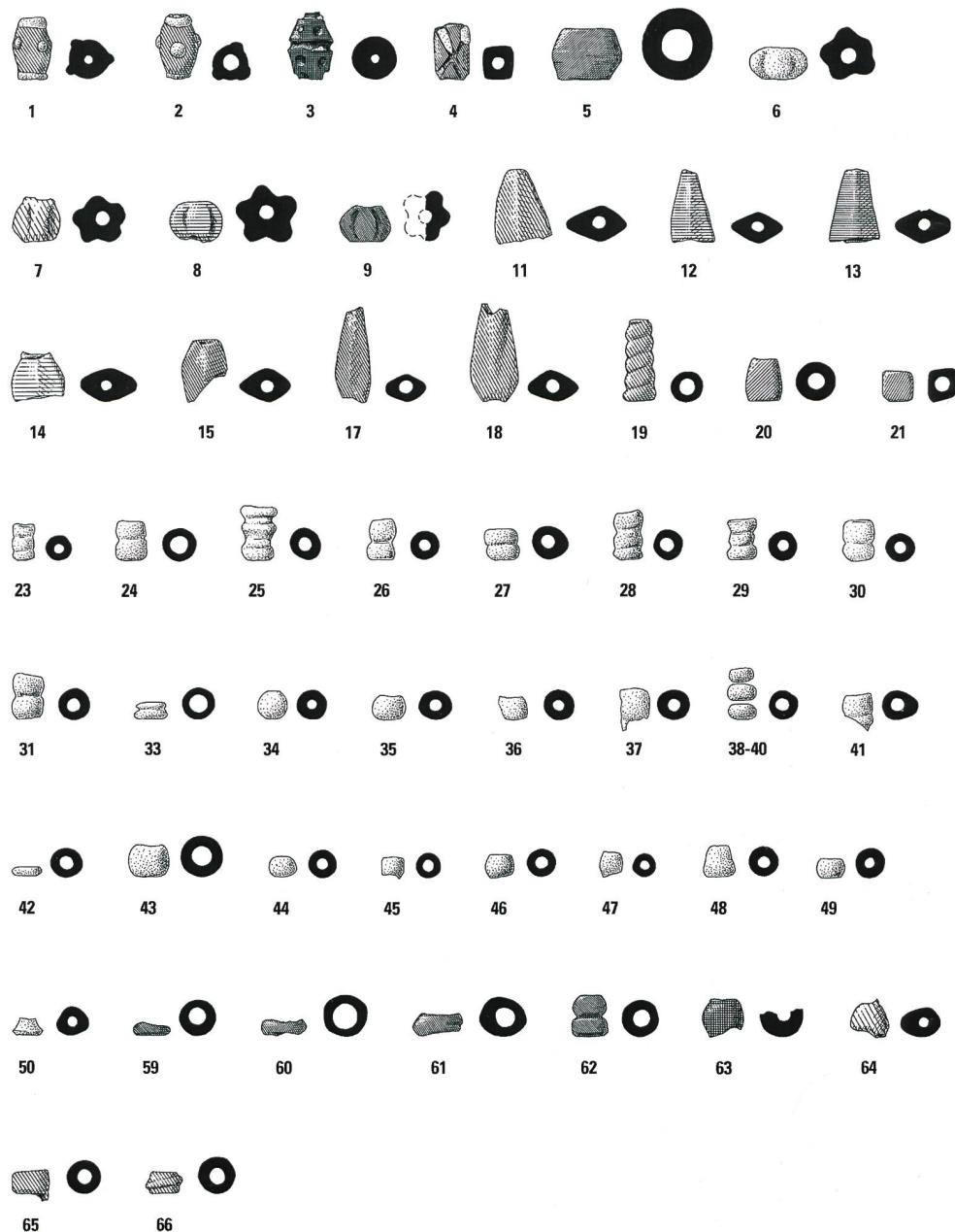
**Tombe 287**



+ 582  
116



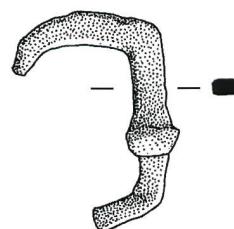
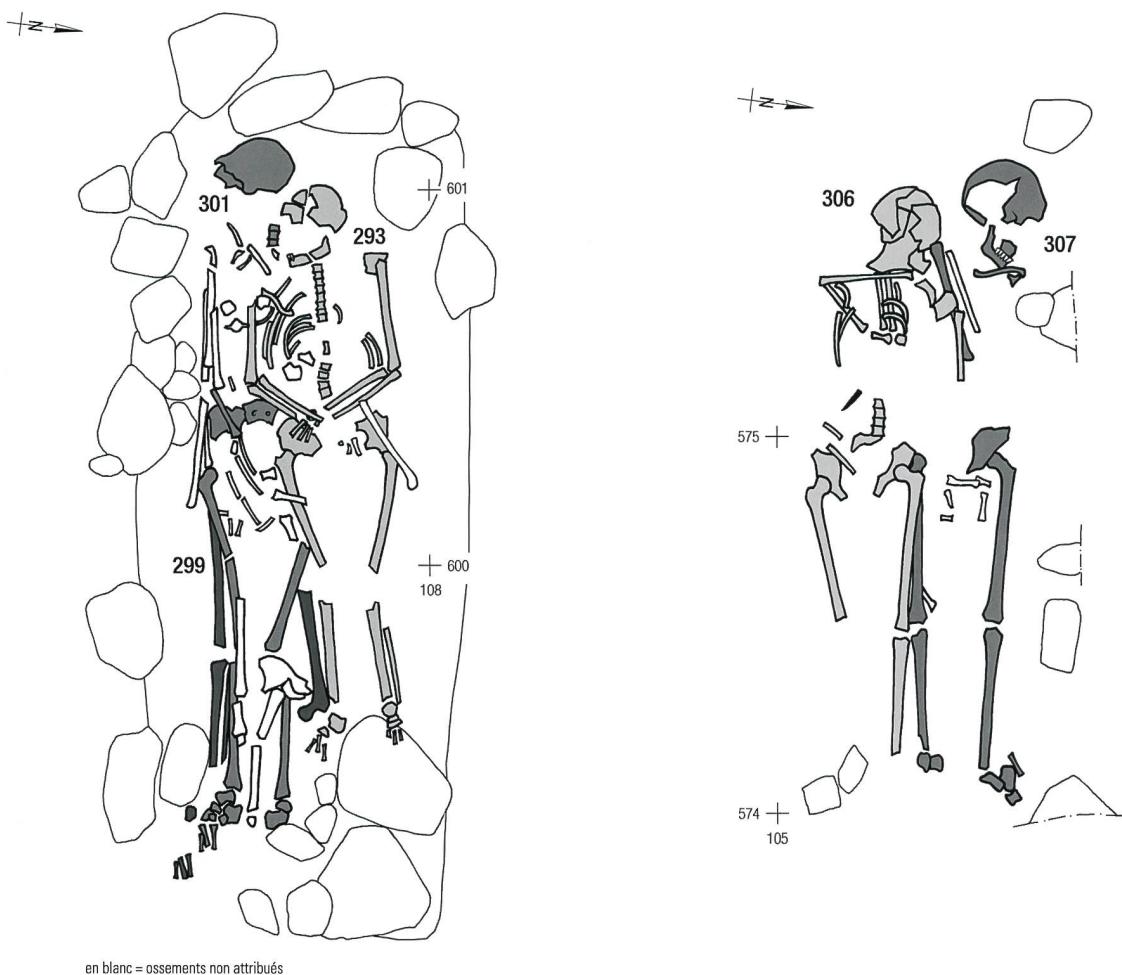
**Planche / Tafel 22** (localisation des perles dans la tombe / Fundlage der Perlen im Grab, 1:5)



287.1

## Tombes 293/299/301

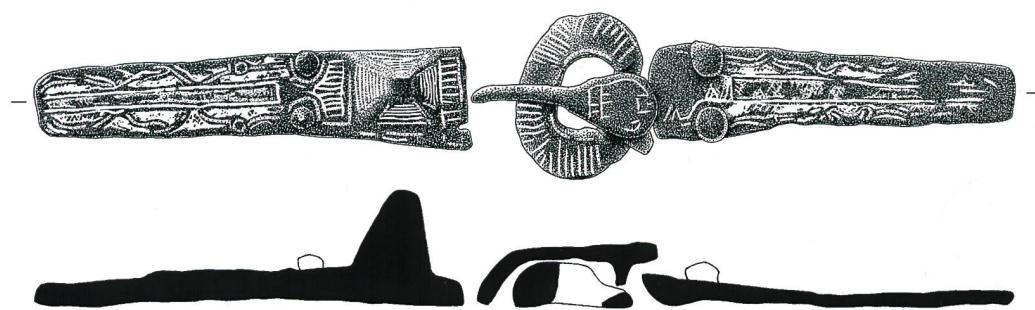
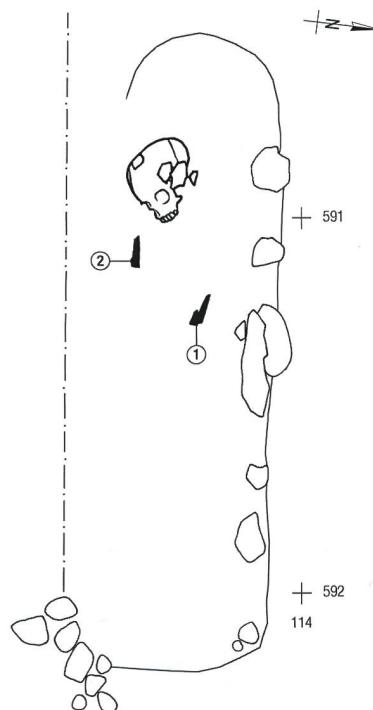
## Tombes 306/307



293.1



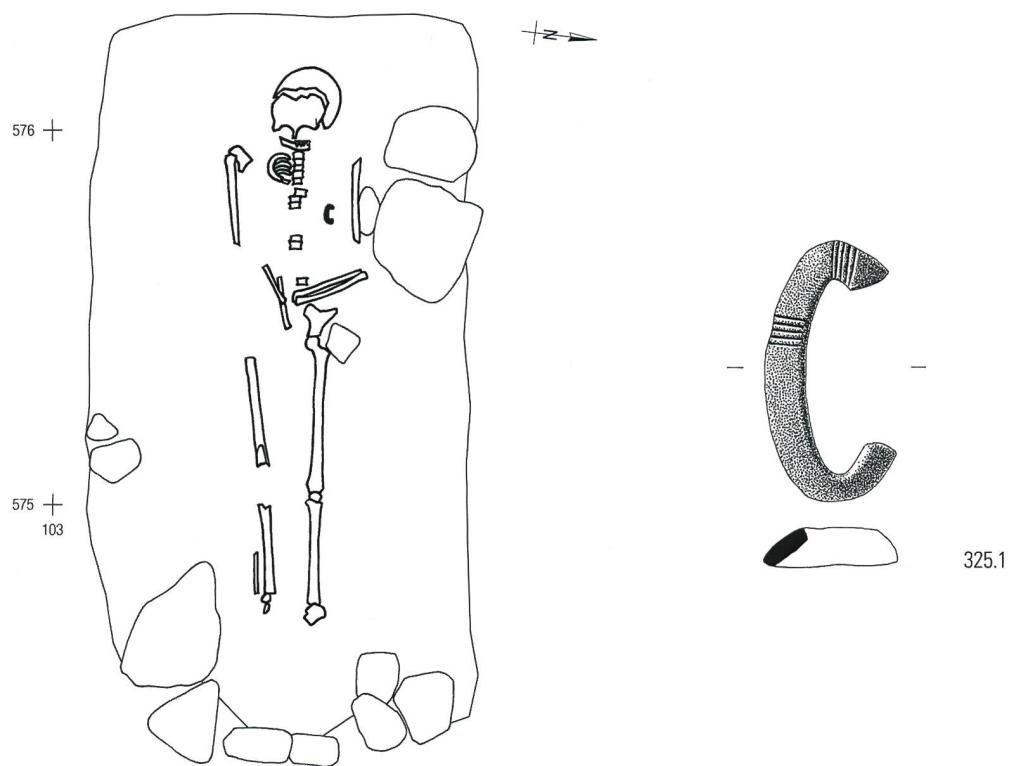
306.1

**Tombe 313**

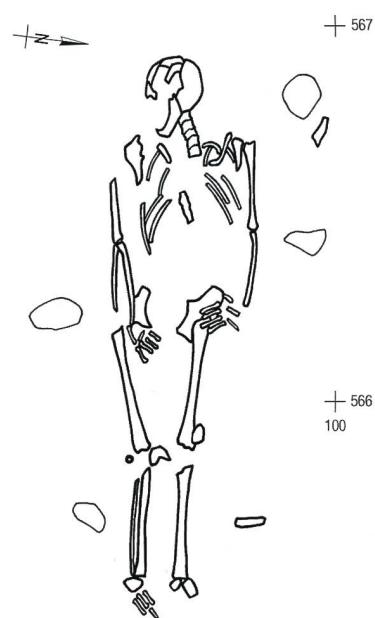
313.2

313.1

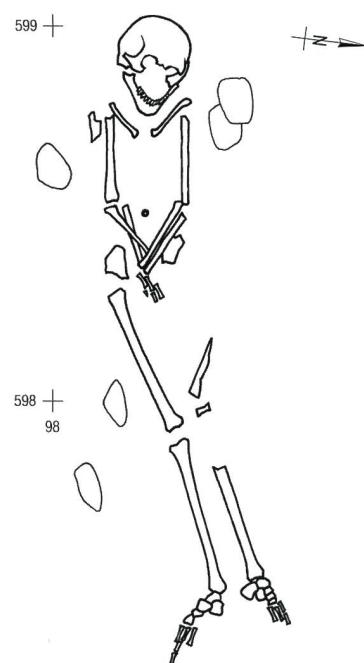
**Tombe 325**

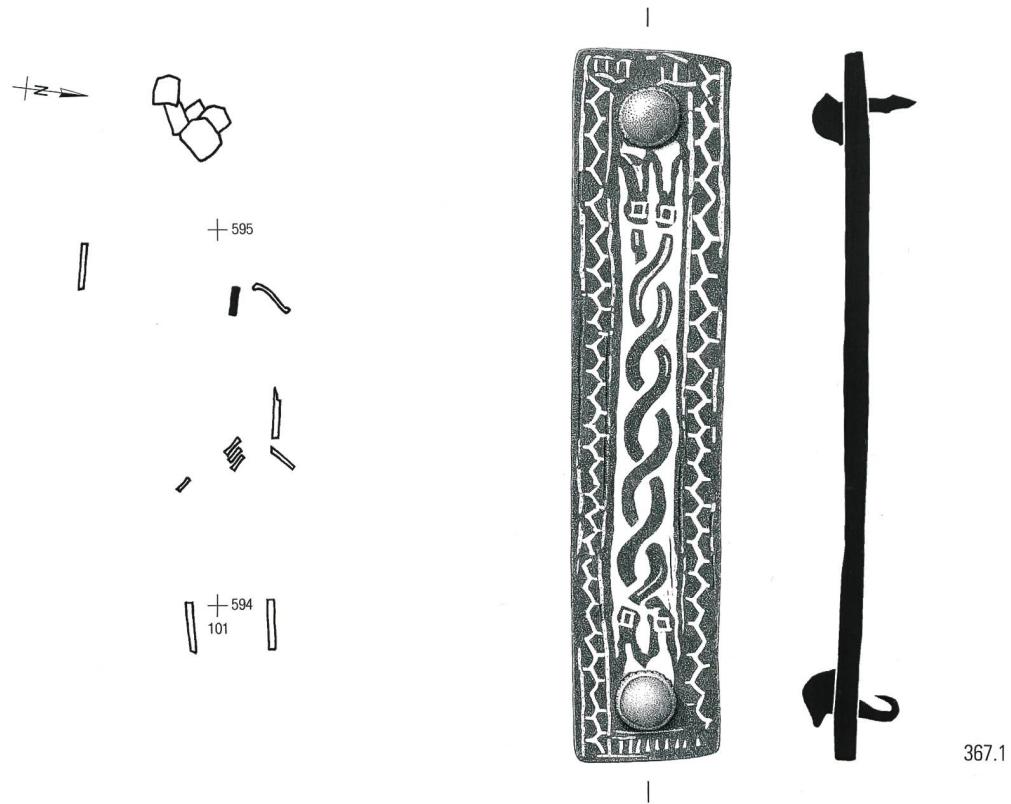


**Tombe 351**



**Tombe 357**



**Tombe 367**

## Notes

- <sup>1</sup> CN 1225, 572 380 / 169 640 / 720 m.
- <sup>2</sup> Cet article, qui résume la monographie en allemand consacrée à ce site localisé dans la partie francophone du canton (Graenert 2015; voir aussi ce volume, 171), a pour objectif de présenter ce cimetière à nos concitoyens de langue française. Nous adressons nos très chaleureux remerciements à Dominique Bugnon pour la traduction de ce texte.
- <sup>3</sup> Voir par ex. les cimetières de Riaz/Tronche-Bélon (Graenert 2013a) et Vuippens/La Palaz (Schwab *et al.* 1997), également implantés dans des collines morainiques.
- <sup>4</sup> Martin 1991a; Marti 2000.
- <sup>5</sup> Voir Martin 1986a.
- <sup>6</sup> Christlein 1966, 40 *sqq.* (fin phase 1: 570/580; fin phase 2: 620/630; phase 3 et début phase 4: 670/680).
- <sup>7</sup> Ament 1977. – Voir Martin 1986a; Burnell 1998, 87-92; Marti 2000, 27 *sqq.* – Les abréviations sont celles qu'utilisent les chercheurs français (voir par ex. Urlacher *et al.* 2008, 246).
- <sup>8</sup> Martin 1991a, 173 *sqq.*; Privati 1983, 23 *sqq.*; Steiner/Menna 2000, 195 *sqq.*; Steiner 2011, 204 *sqq.*
- <sup>9</sup> Toutes les dimensions données sont des mesures externes.
- <sup>10</sup> Voir à ce propos ci-dessous, 12-13.
- <sup>11</sup> Sézegin: Privati 1983; Soyria: A.-M. Pétréquin – P. Pétréquin – B. Castel – M. Chabeuf – L. Chaix – G. Fournier – H. Gaillarde-de-Semainville – K. Lundström-Baudais – J.-L. Monnier – J.-L. Odouze – J.-P. Parisot – C. Reynaud, «Le site funéraire de Soyria à Clairvaux-les-Lacs (Jura), II: Le cimetière mérovingien», *RAE* 31.3-4, 1980, 157-240; La Tour-de-Peilz: Steiner 2011.
- <sup>12</sup> On le voit très bien chez Steiner 2011, fig. 26b.
- <sup>13</sup> Graenert 2015, Fundliste 2-3.
- <sup>14</sup> Voir fig. 31.
- <sup>15</sup> Graenert 2015, Fundliste 4.
- <sup>16</sup> T. 59/60, 95, 102, 103/132, 121, 152/213, 203/215, 291 (voir fig. 3 pour l'emplacement des tombes dans la nécropole).
- <sup>17</sup> T. 119/120/124, 129, 149/150/153, 193?, 241, 293/299/301, 336, 341 (voir fig. 3 pour l'emplacement des tombes dans la nécropole). Voir aussi fig. 33.
- <sup>18</sup> Voir fig. 31.
- <sup>19</sup> Voir Graenert 2015, Taf. 30, G. 240.
- <sup>20</sup> Voir par exemple la vue d'ensemble, avec bibliographie, publiée dans Graenert 2005, 24-26.
- <sup>21</sup> Graenert 2015, Fundliste 5.
- <sup>22</sup> Graenert 2015, Fundliste 6.
- <sup>23</sup> T. 119/120/124, 123/128 + ossuaire 126, 144/153, 253/325, 275/324, 293/299/301 (voir fig. 29).
- <sup>24</sup> T. 80/83: fichier en ligne avec l'ensemble des tombes de Gumefens/Sus Fey, dans le site du Service archéologique ([www.fr.ch/saef](http://www.fr.ch/saef), rubrique «Publications») sous le lien [http://www.fr.ch/saef/files/pdf74/AF24\\_planstombes.pdf](http://www.fr.ch/saef/files/pdf74/AF24_planstombes.pdf), consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2015; T. 258/259: voir Graenert 2015, Taf. 35; T. 202/209: voir Graenert 2015, Taf. 21.
- <sup>25</sup> Graenert 2015, Fundlisten 7 et 9.
- <sup>26</sup> T. 3, 310, 314, 338 et éventuellement aussi 8, 277, 333, 334; cette liste comprend uniquement les structures qui sont bien conservées et qui non pas été dérangées. – Voir également à ce propos Steiner 2011, 86 *sqq.*
- <sup>27</sup> Graenert 2015, Fundliste 10. – Voir aussi à ce propos les cercueils relativement étroits, en planches ou aménagés dans un tronc d'arbre, de La Tour-de-Peilz: Steiner 2011, fig. 24-26 par ex.
- <sup>28</sup> Martin 1991a, en particulier 238 *sqq.*; 258-274, à gauche. – Marti 2000, en particulier 27-31; Motschi 2007, en particulier 32-33 et 101-105. – Voir en outre, dans chaque cas, le discours traitant des différentes catégories de mobilier.
- <sup>29</sup> R. Christlein, «Eine langobardische Gürtelgarnitur von Bieringen, Kreis Horb», *Der Sülgau* 15, 1971, 55-63.
- <sup>30</sup> Marti 2000, 82.
- <sup>31</sup> Martin 1991a, Abb. 48.1 et 48.8; Motschi 2007, 89 Abb. 67, à gauche.
- <sup>32</sup> Voir fig. 23.
- <sup>33</sup> M. Martin, «Bemerkungen zu den frühmittelalterlichen Gürtelbeschlägen der Westschweiz», *ZAK* 28, 1971, 29-57, en particulier 36 *sqq.*; M. Martin, «Bemerkungen zur frühmittelalterlichen Knochenschnalle eines Klerikergrabes der St. Verenakirche von Zurzach», *ASSPA* 71, 1988, 161-177, en particulier 172. Voir aussi M. Martin, «Die bronzenen Gürtelschnalle mit figürlichen Darstellungen aus Grab 167», in: M. Klausener – M. Martin – D. Weidmann, «La Tour-de-Peilz VD: le cimetière du Clos d'Aubonne et la plaque-boucle avec scènes chrétiennes de la tombe 167», *as.* 15.1, 1992, 24-33 plus particulièrement 27-33; Aufleger 1998, 73 *sq.*
- <sup>34</sup> G. Fingerlin, «Eine Schnalle mediterraner Form aus dem Reihengräberfeld Güttigen, Ldkrs. Konstanz», *Badische Fundberichte* 23, 1967, 159-184.
- <sup>35</sup> Voir note 34.
- <sup>36</sup> Voir fig. 25. Contrairement à ce qui est inscrit sur la plaque, il ne s'agit pas de la tombe 251, mais bien de la 232.
- <sup>37</sup> Cette boucle ne figure pas dans les planches de ce dossier, car elle était trop abîmée pour pouvoir être dessinée (voir Graenert 2015, Taf. 26/234.1).
- <sup>38</sup> Marti 2000, Abb. 43.1.
- <sup>39</sup> Voir Martin 1991b, en particulier 50; Martin 1991a, 107 *sqq.*
- <sup>40</sup> Chières (Kerzers en allemand), T. 239: *AF, ChA* 1984, 1987, 62 fig. 70; Vuippens, T. 64: Schwab *et al.* 1997, 199 fig. 120.2.
- <sup>41</sup> Martin 1991a, Abb. 65.
- <sup>42</sup> Aufleger 1997, 8 *sqq.* (Gruppe IB 2), Taf. 2.IB2, Taf. 8 et Karte 3. Frey 2006, 60 *sq.* Pour des comparaisons se limitant aux découvertes du nord de la France: C. Loren, *Fibules et plaques-boucles à l'époque mérovingienne en Normandie (Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne 8)*, Paris 2001, 255-283.
- <sup>43</sup> Aufleger 1997, 94 *sqq.* Karte 31.
- <sup>44</sup> Pour l'argumentation exhaustive, voir Graenert 2015, 30-33.
- <sup>45</sup> Voir Martin 1991b, en particulier 50; Martin 1991a, 107 *sqq.*; Frey 2006, 51 *sqq.*
- <sup>46</sup> Graenert 2013a, 57 *sqq.*
- <sup>47</sup> Graenert 2013a, 57 *sqq.*
- <sup>48</sup> Moosbrugger-Leu 1967.
- <sup>49</sup> Voir fig. 17.
- <sup>50</sup> Voir Graenert 2013a, 54 *sqq.*, l'inventaire de Riaz/Tronche-Bélon, ou Marti 2000, 83 *sq.*

- <sup>51</sup> McCullough 2008, pl. 4.17.
- <sup>52</sup> Steiner 2011, 119 fig. 81.
- <sup>53</sup> On citera pour exemples deux pièces de Lausanne/Bel-Air: la garniture de type B de la tombe 42 (Leitz 2002, Taf. 8.2) ainsi que la garniture tripartite de la tombe 71 (Leitz 2002, Taf. 17.2-4), avec son quadrilobe orné de passants enchaînés très comparable.
- <sup>54</sup> P. Périn, *Collections mérovingiennes: Musée Carnavalet (Catalogue d'art et d'histoire du Musée Carnavalet 2)*, Paris 1985, 642 sqq. et fig. 81.
- <sup>55</sup> Pour la datation ainsi que pour d'autres exemples de plaques de ceinture portant un décor du même genre, voir p. ex. Steiner 2011, 106 sqq.
- <sup>56</sup> B. Schnitzler – B. Arbogast – A. Frey, *Les trouvailles mérovingiennes en Alsace T. 1: Bas-Rhin (Kataloge vor- und frühgeschichtlicher Altertümer 41.1)*, Mainz 2009, 68 sq. fig. 56.e-f.
- <sup>57</sup> Martin 1991a, 115 sq. (Form C12); Marti 2000, 105 sqq., en particulier 105 Abb. 60.4.
- <sup>58</sup> Voir Marti 2000, 105 sqq.; Motschi 2007, 56; Graenert 2013a, 61 sqq.
- <sup>59</sup> Graenert 2013a, 61 sqq. Pour ce qui concerne la garniture de Riaz/L'Etrey et sa position dans la chronologie relative, voir R. Marti, «Das Grab eines wohlhabenden Alamannen in Altdorf UR, Pfarrkirche St. Martin», ASSPA 78, 1995, 83-130, plus particulièrement 112 sqq. Voir aussi Steiner 2011, 106 sqq.; Burnell 1998, 90 sqq.; Marti 2000, 30 sqq. avec bibliographie complémentaire. Pour un résumé des datations absolues, voir M. Martin, «Die absolute Datierung der Männergürtel im merowingischen Westen und im Awarenreich», Antaeus 29-30, 2008, 143-174, en particulier 161.
- <sup>60</sup> Pour les garnitures de type A qui sont comparables à la garniture de Riaz/L'Etrey (T. 60), on se référera à Graenert 2013a, 59 sqq.; on trouvera également d'autres comparaisons dans H. Schwab, «Les nécropoles mérovingiennes en pays de Fribourg», *Histoire et Archéologie* 62, 1982, 74-87, fig. 1 S.76 (Attalens FR); McCullough 2008, pl. 2.5-7 (Fétigny FR); Urla-cher et al. 1998, 162 sqq. (groupe G.6B) avec liste des découvertes.
- <sup>61</sup> M. Martin, «Ein münzdatiertes Kindergrab aus der frühmittelalterlichen 'ecclesia in castro Exsientie' (Burg bei Eschenz, Gem. Stein am Rhein SH)», as. 9.2, 1986, 84-92.
- <sup>62</sup> La chaîne qui figure dans la monographie qui est consacrée au site (Graenert 2015, Taf. 6/112.1) n'a malencontreusement pas été publiée à l'échelle 2:3 comme prévu. Elle est reproduite à l'échelle 1:3 dans ce dossier.
- <sup>63</sup> Voir par ex. les chaînes de licol ainsi que celles qui relèvent de l'équipement domestique ou rural: Paulsen 1967, Taf. 2.19 (voir à ce propos la critique de J. Werner dans Germania 51, 1973, 278-289), Martin 1976, 304 Nr. 1; M. Primas – K. Roth-Rubi – J. Diaz Tabernero – S. Grüninger, *Wartau: Ur- und frühgeschichtliche Siedlungen und Brandopferplatz im Alpenraum (Kanton St. Gallen, Schweiz) 1: Frühmittelalter und römische Epoche (Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie 75)*, Bonn 2001, Taf. 8.56; K. Fuchs et al. (Red.), *Die Alamannen*, Catalogue d'exposition, Stuttgart 1997, 132 Abb. 133 et 192 Abb. 199.
- <sup>64</sup> Pour les chaînettes de ceinture provenant de Suisse, voir Motschi 2007, 91 sq.; Steiner 2011, 168 sqq. Publication la plus récente concernant deux chaînettes de ceinture mises au jour en Bavière: B. Haas-Gebhard, «Vielfältig – Plissée und Rippenkörper im frühen Mittelalter», *Bayerische Vorgeschichtsblätter* 77, 2012, 130 sqq. (Greding-Grosshöbing) et 139 sqq. (Steinheim).
- <sup>65</sup> Une erreur d'échelle s'est glissée dans la planche 39 de la monographie consacrée au site (Graenert 2015, Taf. 39): les perles de la tombe 287 y sont publiées à une échelle d'environ 1,25:1. Les perles publiées dans ce dossier (pl. 23) sont bien, elles, à l'échelle 1:1.
- <sup>66</sup> Voir Marti 1990, 94 et Graenert 2013a, 79, note 105 auxquels on rajoutera: Lausanne/Bel-Air T. 77, 188 et 222 (Leitz 2002, Taf. 20.3, 51.3 et 58.3), Yverdon/Pré de la Cure T. 56 et 97 (Steiner/Menna 2000, vol. 2, 138 et pl. 12.T56.9, 160 et pl. 16.T97.2), La Tour-de-Peilz/Clos d'Aubonne T. 481 (Steiner 2011, vol. 1, 170 sq. et vol. 2, pl. 29.4-5) et Sion/Sous-le-Scex, T. 96 (Rettner 2002, Taf. 9.T96).
- <sup>67</sup> Graenert 2015, 196 (191.1).
- <sup>68</sup> A. Rettner, «Das Inventar des Frauengrabs 11», in: R. Marti – H.-R. Meier – R. Windler, *Ein frühmittelalterliches Gräberfeld bei Erlach BE*, Basel 1992, 13-28, en particulier 16 sqq.; Graenert/Rast-Eicher 2003, 164 sqq.
- <sup>69</sup> Voir A. Motschi, «Die frühmittelalterlichen Gräber von Oberdorf-Bühl», *Archäologie des Kantons Solothurn* 8, 1993, 75-99, en particulier 80; Marti 2000, 67; G. Graenert, «Die merowingerzeitlichen Bestattungen von Vallon/Sur Dompierre und Saint-Pierre de Carignan», Rapport non publié déposé au SAEF, [Fribourg 2011]. Ce rapport terminé en 2004 et légèrement retravaillé en 2011 peut sans autres être consulté sur simple demande à l'auteure ou au SAEF.
- <sup>70</sup> Voir B. Wührer, *Merowingerzeitlicher Armschmuck aus Metall (Europe médiévale 2)*, Montagnac 2000, 77.
- <sup>71</sup> Voir note 70, 49.
- <sup>72</sup> Koch 1977, 202.
- <sup>73</sup> Urlacher et al. 2008, 130 fig. 157.
- <sup>74</sup> Graenert 2013a, 77.
- <sup>75</sup> Voir le Perlengruppe E d'Oberbuchsiten: Motschi 2007, 75 sqq.
- <sup>76</sup> Graenert 2013a, 70 sqq.
- <sup>77</sup> Voir par ex. les couteaux mis au jour dans plusieurs tombes de Riaz/Tronche-Bélon (Graenert 2013a, 88 sq. en particulier 89) ou de Lausanne/Bel-Air (Leitz 2002, Taf. 7.1, 12.1, 17.1, 39.2 et 40.4).
- <sup>78</sup> Concernant les monnaies en bronze qualifiées d'oboles et la coutume des oboles: Martin 1991a, 151 sqq. et 298 sqq.
- <sup>79</sup> Graenert 2013a, 93 sqq.
- <sup>80</sup> Voir par ex. les garnitures multipartites attestées à Riaz/Tronche-Bélon (T. 355 et 398: Graenert 2013a, 54 sqq.) ou La Tour-de-Trême/La Ronclina (T. 66, 76 et 86: Graenert/Schönenberger 2005, 165 et fig. 7) ainsi qu'à Vuippens/La Palaz (T. 70, 97, 100A, 143, 162 et 164: Schwab et al. 1997, 194 sqq. et 203 sqq.).

- <sup>81</sup> Graenert 2015, 196 (199.1).
- <sup>82</sup> Graenert 2013a, 104 *sqq.*
- <sup>83</sup> Voir note 82.
- <sup>84</sup> Pour ce qui concerne les offrandes en Gruyère, en particulier les garnitures de ceinture et de saxe, voir Graenert 2013a, *sqq.*; concernant les preuves irréfutables sur les façons de porter les armes/garnitures: Martin 1976, 33 *sqq.*; Windler 1994, 24 *sqq.*; H. Dannheimer, «Rekonstruktion der Sakscheide aus Grab 2 von St. Jakob bei Polling. Zur Tragweise des Saxes in der späten Merowingerzeit», *Germania* 52, 1974, 131-140.
- <sup>85</sup> Phase MOD 1: T. 199, 214, 195, 353 et peut-être 242; phase MOD 2a: T. 246, 233, 251, 252 et peut-être 324; phase MOD 2b: T. 58; phase MOD 3/4: T. 135, 224, 263 et 313; couteau en offrande unique: T. 100, 200 et 306.
- <sup>86</sup> X<sup>e</sup> siècle: T. 14, 81, 201, 253, 329, 348 et 354; XI<sup>e</sup>/ XII<sup>e</sup> siècle: T. 43. Pour les datations, voir fig. 5.
- <sup>87</sup> Graenert 2005a; Graenert 2013b.
- <sup>88</sup> Steiner/Menna 2000; Graenert 2013a, 39 *sqq.*
- <sup>89</sup> Pour une vue globale de la problématique: Graenert 2005a. Pour la chronologie des types de tombes: Steiner/Menna 2000, 195 *sqq.*; Steiner 2011, 204 *sqq.*
- <sup>90</sup> Voir Marti 1990, 126 *sqq.*; Martin 1991a, 173 *sqq.*; Marti 2000, 38 *sqq.*; Steiner 2011, 207 *sqq.*
- <sup>91</sup> Graenert 2013a, 39 *sqq.*; Steiner 2011, 207 *sqq.*; Christe 2009.
- <sup>92</sup> Graenert 2013b. Voir aussi Marti 2000, 42 et Graenert/Schönenberger 2005, 166 *sqq.*
- <sup>93</sup> Voir fig. 33.
- <sup>94</sup> Murten: Graenert 2013b; La Tour-de-Trême: Graenert/Schönenberger 2005, 166 *sqq.*
- <sup>95</sup> Voir fig. 34.
- <sup>96</sup> Graenert 2013b.
- <sup>97</sup> Pour l'essentiel, voir Martin 1986b; Martin 1991a, 293 *sqq.* Discussion plus récente à ce propos chez Fehr 2013 qui, malgré sa critique, opte tout de même pour une interprétation du comportement face aux offrandes exposé par la suite comme une expression culturelle romane.
- <sup>98</sup> Voir à ce propos la vue d'ensemble dans Windler *et al.* 2005, 166 *sqq.* (avec bibliographie introductive).
- <sup>99</sup> Inventaires masculins: T. 193, 206, 207 et 232; inventaires féminins: T. 36, 186, 191, 217, 246 et 353.
- <sup>100</sup> Pour une discussion de fond, voir Marti 1990, 110 *sqq.*; pour une vue globale avec bibliographie introductive, voir Windler *et al.* 2005, 167 *sqq.*
- <sup>101</sup> Les deux tombes à coffrage 152 et 215 n'ont pas été incluses à ce nombre.
- <sup>102</sup> Concernant le détail du rite des offrandes dans les territoires de l'actuelle Suisse occidentale au Haut Moyen Âge, voir Rettner 2002, 225 *sqq.*, avec bibliographie complémentaire.
- <sup>103</sup> Voir par ex. la carte illustrant la pratique des offrandes dans les nécropoles de la Suisse actuelle dans Windler *et al.* 2005, fig. 88.
- <sup>104</sup> G. Graenert, *Merowingerzeitliche Filigranscheibenfibeln westlich des Rheins (Europe Médiévale 7)*, Montagnac 2007, 117 *sqq.*, Abb. 84.
- <sup>105</sup> Voir par ex. les tombes à spatha (T. 143) et à saxe (T. 138): Graenert 2005c avec bibliographie complémentaire; Graenert 2013a, 136 *sqq.*
- <sup>106</sup> Voir les garnitures de Vuippens/La Palaz T. 10 (Schwab *et al.* 1997, fig. 129), Riaz/Tronche-Bélon T. 430 (Graenert 2013a, Kat. 430.1-2) ou Gurmels/Dürrenberg T. 380 (Graenert 2005b, Abb. 8) qui sont d'une haute qualité tant par les matériaux utilisés que par les techniques mises en œuvre. Voir également le site de Fétigny/La Rapettaz, stratégiquement bien positionné dans le réseau routier de la Broye (Graenert 2008, 410 *sq.*), avec au moins trois garnitures de grande valeur (McCullough 2008, pl. 1.3-4 et 2.7).
- <sup>107</sup> Voir notamment les découvertes de Gurmels/Dürrenberg: Graenert 2005b; Graenert 2007, 57 *sqq.* Concernant l'affirmation d'une élite dans les sites à population majoritairement romane, voir G. Graenert, «Grabausstattung und Standesbewusstsein – eine Problemkizze zur römischen Beigabensitte mit Fallbeispielen aus der Burgundia», in: D. Quast (Hrsg.), *Weibliche Eliten in der Frühgeschichte. Female elites in protohistoric Europe*, Internationale Tagung (Mainz, 2008), Mainz 2011, 77-88.
- <sup>108</sup> Voir Graenert 2007, en particulier 55 *sqq.*
- <sup>109</sup> Voir Graenert 2015, 81 *sqq.*
- <sup>110</sup> Voir Windler *et al.* 2005, 174 *sqq.* (avec bibliographie de base); Ulrich-Bochsler 1997, 93 *sqq.*; Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, 121; Müller 2010, 67 *sqq.* Voir par ex. les chiffres publiés pour le site fribourgeois de La Tour-de-Trême/A la Lèvra: Graenert/Schönenberger 2005, 166 *sqq.*
- <sup>111</sup> Voir S. Bock – H. Bruchhaus, «Karies in ausgewählten prähistorischen und historischen Populationen des Mittelelbe-Saale-Gebietes – Gab es Geschlechtsunterschiede?», *Bulletin de la Société Suisse d'Anthropologie* 9, 2003, 7-22.
- <sup>112</sup> G. Acsádi – J. Nemeskéri, «Paleodemographicche Probleme, am Beispiel des frühmittelalterlichen Gräberfeldes von Halimba-Cseres Kom Veszpréml/Ungarn», *Homo* 8, 1957, 133-148.
- <sup>113</sup> Concernant cette problématique dans les cimetières du Haut Moyen Âge, voir par ex. Ulrich-Bochsler 1997, 21 et 103 *sqq.*; Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, 121 *sqq.* Le calcul du nombre d'enfants a été fait selon Koch 1977, 190.
- <sup>114</sup> Déterminé sur la base de la liste récapitulative (Graenert 2015, 119-126, annexe A) et en utilisant le catalogue des tombes (Graenert 2015, 154 *sqq.*) comme correctif.
- <sup>115</sup> Graenert 2015, 87.
- <sup>116</sup> Estimation de Koch 1977, 191. Voir aussi Bänteli *et al.* 2000, 81 qui compte, pour le site de Berslingen, une moyenne de 9 à 13 personnes par unité d'habitation.
- <sup>117</sup> Voir Graenert 2015, 119-126, annexe A qui comporte 404 entrées séparées.
- <sup>118</sup> Ce nombre englobe tous les individus des tombes 125, 127, 142, 149, 150, 153-154, 168-172, 174-179, 181-196, 198-202, 206-209, 211-212, 214, 216-221, 232, 234-248, 251-255, 264, 271-272, 275, 279-280, 285, 303, 305, 308-309, 321, 324-325, 352-353, 367, 372 et 376, qui ont fait l'objet d'une analyse anthropologique (voir Graenert 2015, 119-126, annexe A).

<sup>119</sup> Graenert 2008, 37-41 et 414.

<sup>120</sup> Bänteli *et al.* 2000.

<sup>121</sup> Bien entendu, le nombre de fermes oscille, durant cette période, entre une et sept, voire huit (Bänteli *et al.* 2000, 81).

<sup>122</sup> Par ex. Finsterhennen BE ou Jegenstorf BE: K. König, *Finsterhennen. Uf der Höchi. Eine hochmittelalterliche Wüstung im Berner Seeland*, Bern 2011; C. Gut, *Jegenstorf, Kirchgasse. Eine früh- und hochmittelalterliche Siedlung im Berner Mittelland*, Bern 2013.

<sup>123</sup> Windler *et al.* 2005, 78 *sqq.*

<sup>124</sup> J.-P. Devroey, «Wirtschaftsformen in den ländlichen Siedlungen», in: *Die Franken. Wegbereiter Europas vor 1500 Jahren. König Chlodwig und seine Erben*, Catalogue d'exposition, Mainz 1996, 529-533, avec bibliographie complémentaire; Schulze 1996, 95 *sqq.*

<sup>125</sup> Voir note 123.

<sup>126</sup> Voir par ex. Marti 2000, 137 *sqq.* Pour ce qui concerne les tendances à séparer les élites, voir par ex. Burzler *et al.* 2002, 321-330 avec bibliographie complémentaire.

<sup>127</sup> Mais toutes les églises n'ont pas forcément laissé de traces dans les sources écrites; voir par ex. Aesch/Saalbündten (Marti 2000, 176 *sqq.*) ou Schaffhausen/Berslingen (Bänteli *et al.* 2000, 197 *sqq.*). Gumevens fait partie de la paroisse d'Avry-devant-Pont et était, jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, une possession des seigneurs de Vuippens (voir A.-J. Czouz-Tornare, *Historisches Lexikon der Schweiz* s.v. *Gumevens*. En ligne sous: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/d/D906.php>, consulté le 2 septembre 2014; L. Waeber, *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, Fribourg 1957, 109).

<sup>128</sup> Czouz-Tornare 2006, voir note 127.

<sup>129</sup> Schleitheim/Hebsack SH (Burzler *et al.* 2002, 327 *sqq.*), Riaz/Tronche-Bélon (Graenert 2013a, 125 *sqq.*) ou La Tour-de-Peilz/Clos d'Aubonne (Steiner 2011, 323 *sqq.*).

<sup>130</sup> Documentation conservée au SAEF. Rapports préliminaires et notices: ASSPA 64, 1981, 243; H. Schwab, «Ein römischer Friedhof in Gumevens/Pra Perrey», in: H. Schwab, *RN12 – Archäologie. Kurzbericht im Überblick*, Freiburg 1981, 30-33 [da-

tation erronée]. Voir aussi P. Jud, «Die latènezeitlichen Gräber von Gumevens», CAF 11, 2009, 56-109, plus particulièrement 56 *sqq.* et Abb. 4.

<sup>131</sup> Le même phénomène est expliqué chez Steiner 2011, 307 *sqq.*, mais dans ce cas, une église contemporaine est attestée.

<sup>132</sup> Voir par ex. M.-F. Meylan Krause – E. Rosier, «Marsens-Riaz, une agglomération romaine au cœur de la Gruyère», CAF 11, 2009, 110-129.

## Christe 2009

A. Christe, «Le Bry/La Chavanne: une nécropole du Haut Moyen Age entre Sarine et Gibloux», CAF 11, 2009, 130-185.

## Christlein 1966

R. Christlein, *Das alamannische Gräberfeld von Marktobeldorf im Allgäu (Materialhefte zur bayerischen Vorgeschichte 21)*, Kallmünz 1966.

## Frey 2006

A. Frey, *Gürtelschnallen westlicher Herkunft im östlichen Frankenreich (Monographien des Römisch-Germanischen Zentralmuseums 66)*, Mainz 2006.

## Graenert/Rast-Eicher 2003

G. Graenert – A. Rast-Eicher, «La fibule en tôle pressée de La Tour-de-Trême: une trouvaille particulière de l'époque mérovingienne en Gruyère», CAF 5, 2003, 158-173.

## Graenert 2005a

G. Graenert, «Tot und begraben: Das Bestattungswesen», in: Windler *et al.* 2005, 145-172.

## Graenert 2005b

G. Graenert, «Gurmels im Frühmittelalter: Kirchen für das Seelenheil», in: Auberson *et al.* 2005, 88-95.

## Graenert 2005c

G. Graenert, «L'arme d'un seigneur franc: l'épée damassée de Riaz», in: Auberson *et al.* 2005, 144-151.

## Graenert 2007

G. Graenert, «Die Saane im Frühmittelalter: Eine Kulturlandschaft gewinnt Kontur», *as. 30.2*, 2007, 50-60.

## Graenert 2008

G. Graenert, «Ried bei Kerzers/Mühleholzli», «Le Haut Moyen Age», in: J.-L. Boisaubert – D. Bugnon – M. Mauvilly (dir.), *Archéologie et autoroute A1, destins croisés. 25 années de fouilles en terres fribourgeoises, premier bilan (1975-2000) (AF 22)*, Fribourg 2008, 37-41, 409-415.

## Bibliographie

### Ament 1977

H. Ament, «Zur archäologischen Periodisierung der Merowingerzeit», *Germania* 55, 1977, 133-140.

### Auberson *et al.* 2005

A.-F. Auberson – D. Bugnon – G. Graenert – C. Wolf (réd.), *A>Z. Balade archéologique en terre fribourgeoise*, Catalogue d'exposition, Fribourg 2005.

### Aufleger 1997

M. Aufleger, *Tierdarstellungen in der Klein-Kunst der Merowingerzeit im westlichen Frankenreich (Archäologische Schriften des Instituts für Vor- u. Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz 6)*, Mainz 1997.

### Bänteli *et al.* 2000

K. Bänteli – M. Höneisen – K. Zubler, *Berslingen – Ein verschwundenes Dorf bei Schaffhausen. Mittelalterliche Besiedlung und Eisenverhüttung im Durachtal (Schaffhauser Archäologie 3)*, Schaffhausen 2000.

### Burnell 1998

S. Burnell, *Die reformierte Kirche von Sissach BL (Archäologie und Museum 38)*, Liestal 1998.

### Burzler *et al.* 2002

A. Burzler – M. Höneisen – J. Leicht – B. Ruckstuhl, *Das frühmittelalterliche Schleitheim: Siedlung, Gräberfeld und Kirche (Schaffhauser Archäologie 5)*, Schaffhausen 2002.

- Graenert 2013a**  
G. Graenert, *Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Riaz/Tronche-Bélon FR*, Rapport non publié déposé au SAEF, [Fribourg 2013].
- Graenert 2013b**  
G. Graenert, «Neu aufgelegt: Friedhöfe des 8. bis 12. Jahrhunderts im Kanton Freiburg», CAF 15, 2013, 54-69.
- Graenert 2015**  
G. Graenert, *Die früh- und hochmittelalterlichen Bestattungen von Gumevens/Sus Fey FR. Die Ausgrabungen von 1979 bis 1980 (AF 24)*, Freiburg 2014.
- Graenert/Schönenberger 2005**  
G. Graenert – A. Schönenberger, «Prêts pour l'au-delà: deux nécropoles médiévales à La Tour-de-Trême», in: Auberson et al. 2005, 162-171.
- Kissling/Ulrich-Bochsler 2006**  
Ch. Kissling – S. Ulrich-Bochsler, *Kallnach-Bergweg. Das frühmittelalterliche Gräberfeld und das spätromische Gebäude. Bericht über die Grabungen von 1988-1989 (Schriftenreihe der Erziehungsdirektion des Kantons Bern)*, Bern 2006.
- Koch 1977**  
U. Koch, *Das Reihengräberfeld bei Schretzheim 1-2 (Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit Serie A 13)*, Berlin 1977.
- Legoux 2005**  
R. Legoux, *La nécropole mérovingienne de Cutry (Meurthe-et-Moselle) (Mémoire de l'Association française d'archéologie mérovingienne 19)*, Condé-sur-Noireau 2005.
- Leitz 2002**  
W. Leitz, *Das Gräberfeld von Bel-Air bei Lausanne: Frédéric Troyon (1815-1866) und die Anfänge der Frühmittelalterarchäologie (CAR 84)*, Lausanne 2002.
- Marti 1990**  
R. Marti, Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Saint-Sulpice VD. Le Cimetière du Haut Moyen Age de Saint-Sulpice VD (CAR 52), Lausanne 1990.
- Marti 2000**  
R. Marti, *Zwischen Römerzeit und Mittelalter: Forschungen zur frühmittelalterlichen Siedlungsgeschichte der Nordwestschweiz (4.-10. Jahrhundert) (Archäologie und Museum 41)*, Liestal 2000.
- Martin 1976**  
M. Martin, *Das fränkische Gräberfeld von Basel-Bernerring (Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 1)*, Basel 1976.
- Martin 1986a**  
M. Martin, «Das Frühmittelalter», in: *Chronologie. Archäologische Daten der Schweiz (Antiqua 15)*, Basel 1986, 99-115.
- Martin 1986b**  
M. Martin, «Romani e Germani nelle Alpi occidentali e nelle Prealpi tra il lago di Gineva e il Lago di Costanza. Il contributo delle necropoli (sec. V-VII)», in: V. Bierbauer – C. G. Mor (ed.), *Romani e Germani nell'arco alpino (secoli VI-VIII) (Annali dell'Istituto storico italo-germanico in Trento 19)*, Trento 1986, 147-200.
- Martin 1991a**  
M. Martin, *Das spätromisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Kaiserburg (Kt. Aargau) (Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 5 A)*, Deringen/Solothurn 1991.
- Martin 1991b**  
M. Martin, «Zur frühmittelalterlichen Gürteltracht der Frau in der Burgundia, Francia und Aquitania», in: G. Donnay (dir.), *L'art des invasions en Hongrie et Wallonie (Monographies du Musée Royal de Mariemont 6)*, Actes du colloque tenu au Musée royal de Mariemont (1979), Mariemont 1991, 31-84.
- McCullough 2008**  
F. McCullough, «La nécropole du Haut Moyen Age de Fétigny/La Rapettaz», CAF 10, 2008, 154-198.
- Moosbrugger-Leu 1967**  
R. Moosbrugger-Leu, *Die frühmittelalterlichen Gürtelbeschläge der Schweiz. Ein Beitrag zur Geschichte der Besiedlung der Schweiz durch die Burgunder und Alamannen (Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 14)*, Basel 1967.
- Motschi 2007**  
A. Motschi, *Das spätromisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Oberbuchsiten (SO) (Collectio archæologica 5)*, Zürich 2007.
- Müller 2010**  
K. Müller, *Gräber, Gaben, Generationen. Der frühmittelalterliche Friedhof (7. Jahrhundert) von der Früebergstrasse in Baar (Kanton Zug) 1: Text (Antiqua 48)*, Basel 2010.
- Paulsen 1967**  
P. Paulsen, *Alamannische Adelsgräber von Niederstotzingen (Kreis Heidenheim) (Veröffentlichungen des Staatlichen Amtes für Denkmalpflege Stuttgart A 12,1)*, Stuttgart 1967.
- Privati 1983**  
B. Privati, *La nécropole de Sézegnin (Avusy-Genève), IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle (Mémoires et Documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève X série in-4)*, Genève 1983.
- Rettner 2002**  
A. Rettner, «Ausgewählte Kleinfunde aus den Gräbern und den spätantik-frühmittelalterlichen Schichten», in: A. Antonini, *Sion, Sous-le-Sex (VS) I. Ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsplatz: Gräber und Bauten (Archaeologia Vallesiana 1; CAR 89)*, St-Maurice 2002, 193-236.
- Schwab et al. 1997**  
H. Schwab – C. Buchiller – B. Kaufmann, *Vuibpens la Palaz. Le site gallo-romain et la nécropole du Haut Moyen Age (AF 10)*, Fribourg 1997.
- Steiner 2011**  
L. Steiner, *La nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour-de-Peilz (Canton de Vaud) (CAR 130)*, Lausanne 2011.
- Steiner/Menna 2000**  
L. Steiner – F. Menna, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (CAR 75)*, Lausanne 2000.

**Ulrich-Bochsler 1997**

S. Ulrich-Bochsler, *Anthropologische Befunde zur Stellung von Frau und Kind in Mittelalter und Neuzeit. Soziobiologische und soziokulturelle Aspekte im Lichte von Archäologie, Geschichte, Volkskunde und Medizingeschichte (Schriftenreihe der Erziehungsdirektion des Kantons Bern)*, Bern 1997.

**Urlacher et al. 2008**

J.-P. Urlacher – F. Passard – S. Gizard, *Saint-Vit, les Champs Traversains, Doubs: nécropole mérovingienne, VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., et enclos protohistorique, IX<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.* (Presses Universitaires de Franche-Comté 110; Annales littéraires de l'université de Franche-Comté 839; Série Environnement, sociétés et archéologie 12), Besançon 2008.

**Windler et al. 2005**

R. Windler – R. Marti – U. Niffeler – L. Steiner (éds), *Haut Moyen Age (SPM VI)*, Bâle 2005.

**Urlacher et al. 1998**

J.-P. Urlacher – F. Passard – S. Manfredi-Gizard, *La nécropole mérovingienne de la Grande Oye à Doubs (Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne 10)*, Saint-Germain-en-Laye 1998.

**Windler 1994**

R. Windler, *Das Gräberfeld von Elgg und die Besiedlung der Nordostschweiz im 5.-7. Jh. (Zürcher Denkmalpflege. Archäologische Monographien 13)*, Zürich/Egg 1994.

## Zusammenfassung

Der mittelalterliche Fundplatz von Gumefens/Sus Fey im Gruyererland wurde 1979 im Vorfeld des Baus der Autobahn A12 entdeckt. Er ist einer der wenigen Friedhöfe der Westschweiz, die vollständig ausgegraben wurden. Seine Besonderheit liegt darin, dass man ihn vom 6. bis ins 12. Jahrhundert hinein kontinuierlich als Bestattungsplatz genutzt hatte. Er umfasst zirka 400 Körpergräber aus 282 Grabstellen, von denen die ältesten ein typisch merowingerzeitliches Fundspektrum lieferten. Formal und in der Zusammensetzung ist es klar von einheimischen Traditionen geprägt und setzt sich in erster Linie aus Gürtelteilen zusammen. Hinzu kommen vor allem noch einige wenige Schmuckstücke (Goldscheibenfibel, Perlen) und Gerätschaften (Messer). Im Vergleich mit anderen Fundkomplexen der Region ist der materielle und handwerkliche Wert des Sachguts maximal als durchschnittlich zu bewerten. Sichere Nachweise von Fremdgut fehlen. Auch im Grabbau (Mauer- und Steinplattengräber, Erdgruben mit Holzverschalung oder Särgen) und in der Totenbehandlung (Leichenentwicklung, Dominanz der Einzelbeigabesitze) spiegeln sich lokale Sitten und Gebräuche. Fundobjekte und Radiokarbonatdaten zeigen eine Nutzungszeit vom mittleren 6. bis ins 12. Jahrhundert an.

Gemäss dem Belegungsgang, der anhand der archäologischen Daten ermittelt wurde, umfasst die Fundstelle einen merowingerzeitlichen Bestattungsplatz, der sich im oberen Bereich des Hügels erstreckte. An den Rändern entwickelten sich auch deutlich jüngere Areale. Einen sehr jungen Friedhofsteil stellt insbesondere eine grosse Gruppe nachkarolingierzeitlicher Bestattungen im Südosten dar. Hinweise auf ein deutliches Nachlassen der Beisetzungen in nachmerowingischer Zeit lassen sich mit veränderten Bestattungsgewohnheiten erklären. Im Friedhofsplan spiegelt sich nämlich eine Abwendung von der in der Merowingerzeit typischen Reihenstruktur hin zur Bestattung in separaten, räumlich relativ deutlich voneinander getrennten Gruppen (evtl. Familien-/Haus-/Hofgemeinschaften). Dies sowie die Existenz des zweiten, nachmerowingerzeitlichen Friedhofs von Pra Perrey in direkter Nähe und im gleichen Einzugsgebiet des angenommenen Standorts der frühmittelalterlichen Siedlung sprechen für eine Aufsplitterung der Bestattungstopografie. Der Rückgang der Bestattungen im Friedhof von Sus Fey resultiert demzufolge vermutlich aus dem Umstand, dass in nachkarolingischer Zeit für die Siedlung von Gumefens mindestens zwei Bestattungsplätze existierten.

In den archäologischen Hinterlassenschaften von Gumefens/Sus Fey spiegelt sich eine seit der Merowingerzeit kontinuierlich besiedelte, agrarisch geprägte, sehr wahrscheinlich gehöftartige Siedlung, die nicht weit entfernt vom Friedhof, unmittelbar südlich des Tro du Ruz und vermutlich beim heutigen Dorf Gumefens lag. Dazu passt, dass der aus dem frühmittelalterlichen Namen *Gumulfingos* ableitbare Ortsname zu einer frühmittelalterlichen Namensschicht gehört, womit die ersten historisch nachvollziehbaren Zeugnisse des heutigen Orts und die Anlage des hier vorgestellten Bestattungsplatzes in die gleiche Zeit fallen.